

Lectures et lecteurs  
au XIX<sup>e</sup> siècle :  
La Bibliothèque  
des Amis de l'Instruction



1985

*Bibliothèque des Amis de l'Instruction  
du 3<sup>e</sup> arrondissement*

*Paris*

***Avertissement :***

***Cette mise en ligne des Actes de 1984 tient compte d'une relecture (correction des coquilles) et d'un Index dus à l'initiative de Marie-Josèphe Beaud et Nicole Courtine. Les corrections, l'ajout de l'index des personnes, et la relecture après océrisation ont été accomplis par Élise Fraysse et Agnès Sandras.***

***Nous n'avons pu retrouver tous les auteurs ou les ayant-droits des contributions. Il est possible de nous contacter à l'adresse suivante : [contact@bai.asso.fr](mailto:contact@bai.asso.fr)***

**LECTURES ET LECTEURS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE :**  
**LA BIBLIOTHÈQUE DES AMIS DE L'INSTRUCTION**

Actes du Colloque tenu le 10 novembre 1984

sous la présidence de  
Madeleine Rebérioux

réunis et présentés par  
Marie-Josèphe Beaud, Jean Grigorieff  
et Georges-Guillaume Kerourédan

1985

Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement

Paris

En couverture, photographie inédite de Jean-Baptiste Girard  
fondateur de la bibliothèque,  
confiée par ses descendants à Ian Frazer :  
Photographie Richelieu. G. Numa rue de Richelieu 83  
au 1<sup>er</sup> vis-à-vis de la Bourse [1870]

Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement  
54 rue de Turenne – 75 003 PARIS

ISBN 2-9501071-0-9

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1985

Cet ouvrage est protégé par la loi du 11 mars 1957 : toute reproduction autre que celle destinée à l'usage privé du copiste est illicite et constitue une contrefaçon qui sera poursuivie conformément aux articles 427 et suivants du Code pénal.

## SOMMAIRE

### Préface

### Introduction générale

### Introduction au colloque

#### Le cadre institutionnel de la lecture au XIX<sup>e</sup> siècle

Roger Chartier, *Le XIX<sup>e</sup> siècle dans l'histoire du livre*

Noë Richter, *L'institution de lecture du peuple*

Jean Hébrard, *Mise en scène de la lecture populaire*

#### Des représentations culturelles au XIX<sup>e</sup> siècle

Jean Glénisson, *Livres de prix et livres de présent dans l'édition et la librairie du XIX<sup>e</sup> siècle* [voir : Histoire de l'édition française, sous la direction de H.J. Martin et R. Chartier. – Paris, Promodis, t. III (1985), Le temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Epoque. Jean Glénisson, Le livre pour la jeunesse, p. 416-443.]

Mona Ozouf, *Le Tour de la France de deux enfants best-seller républicain*

Jacques Rancière, *Images de la culture et aspirations culturelles chez les ouvriers au XIX<sup>e</sup> siècle*

Madeleine Rebérioux, *Les ouvriers des métiers d'art à l'Exposition universelle de 1867*

#### La Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement. Origines et influences : vers la fondation

Rosemarie Ferenczi, *Influences de Proudhon*

Benoît Lecoq, *Du cercle bourgeois aux sociétés de loisir populaire*

Ian Frazer, Jean-Baptiste Girard (1821-1900), *fondateur des Bibliothèques des Amis de l'Instruction (1861)*

Odile Vacher, *Contradiction de l'offre et de la demande sur le marché du savoir ?*

**La Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement :  
lecteurs et lectures**

Pascale Marie, *Quels livres pour quelle pédagogie ? L'évolution du fonds*

Antoine Halff, *Le peuple du livre et les livres du peuple - Les Amis de l'Instruction et la communauté juive du Marais (1861-1914)*

Marie-Laure Malingre, *Le roman dans les bibliothèques populaires au XIX<sup>e</sup> siècle*

Éliane Tonnet-Lacroix, *La littérature et son public : une bibliothèque populaire parisienne de la Belle Époque jusqu'aux Années Folles*

**Débat : Quel avenir pour la Bibliothèque des Amis de  
l'Instruction ?**

## PRÉFACE

En sa 124<sup>e</sup> année, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction reste toujours vivante et dynamique, grâce à la fidélité de ses lecteurs, à l'activité de ses permanents bénévoles et au soutien de la Ville de Paris.

La manifestation organisée le 23 mai 1984 pour célébrer le centenaire de son installation au 54 de la rue de Turenne a été une réussite. Une exposition retraçait, en dix-sept panneaux, l'histoire de la bibliothèque depuis sa fondation. Elle fut inaugurée en présence du ministre de la Culture, du directeur du Livre et de la Lecture, de représentants de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, de personnalités amies et de nombreux participants, lecteurs ou non, habitant le Marais.

Que soient ici remerciés de leur aide le Ministère de la Culture, la Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, le Bureau des Bibliothèques de la Ville de Paris, le Centre National des Lettres, l'Association française pour les Célébrations nationales et tous ceux qui, à titre personnel, ont offert leur concours et donné de leur temps.

Dans le cadre de la célébration du centenaire, le colloque, consacré à la lecture et aux lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle, eut lieu le 10 novembre 1984. Ce fut une journée passionnante. Merci à tous les participants : en premier lieu aux auteurs des communications, mais aussi aux auditeurs qui ont ainsi manifesté leur intérêt. Un merci tout particulier au principal du Lycée d'enseignement industriel de menuiserie sans l'aide de qui fête du centenaire et colloque n'auraient pu avoir lieu, puisqu'il nous a accueillis, en voisin, dans son établissement. Le dernier, mais non le moindre des remerciements sera pour Madeleine Rebérioux qui a assuré la présidence de ce colloque.

Grâce à Noë Richter, les actes en sont regroupés dans le présent ouvrage.

Denise SAUVAIRE  
présidente de l'Association des Amis de  
l'Instruction



## INTRODUCTION

« Voilà comment l'on encourage les goûts studieux de la jeunesse, elle n'a pour toute ressource que les cabinets de lecture presque tous dépourvus de livres utiles ». Ainsi protestait Michelet en apprenant simultanément la mise au concours de toutes les places de la nouvelle université et l'impossibilité d'emprunter des ouvrages à la Bibliothèque royale. Le lendemain de l'ultime épreuve, il note néanmoins : « Dès ce matin je me suis à nouveau inscrit au cabinet de lecture de la rue de Turenne ... »

Devenu fonctionnaire et historien, l'ex-petit typographe mènera le combat pour l'émancipation de la lecture des clercs et se montrera soucieux de voir paraître « le livre du peuple ». Quelle n'eût pas été sa surprise si, prolongeant sa vie de neuf années, il avait pu repasser rue de Turenne en 1884. Près de son cabinet de lecture s'installait alors une bibliothèque associative fondée vingt-trois ans plus tôt par un lithographe du quartier, Jean-Baptiste Girard. Après avoir connu divers abris, elle avait reçu de la ville la concession de quatre petites pièces de l'hôtel Montrésor. Ni Girard, ni Michelet n'auraient imaginé que, cent ans plus tard, non seulement elle fonctionnerait toujours dans ce décor sévère et émouvant, mais que cet anniversaire verrait sa consécration par l'historiographie comme « lieu de mémoire de la République » ! \*

Nous ne pouvons mieux célébrer ce centenaire et cette notoriété nouvelle qu'en organisant une fête de quartier et une exposition rétrospective mettant en valeur ce témoin primordial des luttes pour l'émancipation de la lecture. Dans le cadre de ces manifestations, et sous la présidence de Madeleine Rebérioux, se tint, le dix novembre 1984, le colloque dont on lira ici les actes.

Alors que le professeur Michelet attendait de l'État un remède à la carence en bibliothèques de prêt dont souffrait « la jeunesse studieuse », c'est par voie associative que J.B. Girard et ses amis entreprirent de fournir en livres la classe laborieuse. Qui étaient-ils ? Quels obstacles et conflits rencontrèrent-ils et pour quel résultat ? D'où venait ce projet ? C'est à ces multiples questions que s'est efforcé de répondre le colloque. Il aura ainsi permis de mieux cerner le caractère novateur de cette création originale et d'en préciser l'impact social au siècle dernier. Dans la trace ouverte par Pascale Marie et Ian Frazer, les chercheurs attachés au passé de notre bibliothèque ont pu confronter leurs points de vue sur des épisodes mal élucidés. Leur tâche est ardue. Derrière la légende républicaine, les sources d'une réminiscence moins édulcorée sont rares et dispersées. Voici cependant que resurgit un chaînon manquant à notre connaissance du siècle dernier, la première bibliothèque populaire de prêt. S'y croisent le lithographe et le ministre, l'ouvrier et le directeur des Chemins de Fer, le militant de la première Internationale (qui aura son siège dans la proche rue des Gravilliers) et le général d'Empire. L'architecte fouriériste y rencontre Rodin, Proudhon refuse d'y envoyer ses œuvres... De cette confrontation sortira la « Ligue de l'Enseignement » et le « Syndicat des Bibliothèques libres ». Quelle foule, soudain, dans ce modeste lieu ?

Quittant le XIX<sup>e</sup> siècle pour un débat prospectif, le colloque ne s'est pas arrêté au présent de sa signification. Cette réflexion, jusque-là absente, engage une part de l'évolution de nos activités. S'il y a « lieu » aujourd'hui dans cette bibliothèque, c'est qu'à l'instruction de ses livres elle joint la leçon de son histoire. Il est désormais impossible de se pencher sur son passé sans prendre en compte la manière dont lui furent soustraits puis restitués ses souvenirs. Cette histoire-là, il faudra que les « amis de l'instruction » l'écrivent, l'éditent, la méditent. Pour inscrire les actes dans la continuité historique de la bibliothèque, nous pouvons déjà y relever deux silences corrélatifs. Comment n'être pas attentif à

l'absence de référence à Michelet et à la situation symbolique de notre lieu ? Un des enjeux de cette commémoration fut la relation entre la politique de la lecture et l'écriture de l'histoire. C'est à son approfondissement que souhaite pouvoir contribuer notre association dans son évolution comme lieu de savoir, centre original de recherche sur l'histoire des bibliothèques populaires : le détour par « le moment Girard » n'est pas moins nécessaire à l'intelligence du présent que celui requis par le « moment Michelet ».

« Bibliothèque-bistrot » ? Cette pittoresque suggestion du débat conclusif nous ramène aux racines mêmes de l'instruction populaire lorsque les « instituteurs-bistrots » n'avaient pas encore été remplacés par les « hussards noirs » et leur « petit livre gris ». Éditeur-bistrot, nous nous efforçons en tous cas de donner à ces actes une audience plus vaste que celle du Procope, afin que la parole historienne alimente le débat de tous ceux qu'inquiète l'avenir de la lecture. Pour avoir restitué à Jean-Baptiste Girard l'intégralité de sa figure et de son œuvre, « 1984 » sera non plus seulement ce titre menaçant, mais aussi l'espoir de voir « bibliothèque libre » devenir un pléonasme aussi criant que « bibliothèque de livres ».

Georges-Guillaume KÉROURÉDAN

\*Pascale Marie, **La Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement, in Les lieux de mémoire.** Sous la direction de Pierre Nora. Tome I. **La République.** – Paris, Gallimard, 1985.

En guise d'introduction, Madeleine Rebérioux donne lecture d'une lettre du 27 février 1881, adressée à Victor Hugo par des délégués des bibliothèques des Amis de l'Instruction à l'occasion de son 80e anniversaire, actuellement conservée dans les archives de la Maison de Victor Hugo :

Les délégués des Bibliothèques populaires des amis de l'instruction des 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris et des Communes d'Asnières, de Saint-Mandé, de Malakoff,

au Citoyen Victor Hugo.

*Illustre Concitoyen,*

*Les délégués des Bibliothèques libres de Paris et du Département de la Seine, soussignés, viennent au nom des Amis de l'Instruction, vous présenter leurs respectueux hommages à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de votre naissance.*

*Ils saluent en vous le grand poète qui, dans des œuvres impérissables, a chanté les gloires et les tristesses de la Patrie. Le représentant du peuple, qui, aux jours néfastes de Décembre, a courageusement lutté pour défendre la République attaquée, le droit violé, la liberté et la justice foulées aux pieds par le traître Bonaparte.*

*Ils saluent l'er digne proscrit qui, dans l'admirable livre des Châtiments, a cloué au pilori et flétri à jamais les hommes du second Empire.*

*Le noble Citoyen, qui, aux lendemains d'une lutte fratricide, conséquence fatale de nos désastres militaires, a le premier crié grâce et pitié pour les vaincus.*

*Ils saluent enfin en vous comme leur collaborateur le plus éminent, le penseur qui attend l'émancipation de l'humanité de la propagation et de la diffusion de l'instruction dans les masses populaires.*

*Ils désirent que longtemps encore vous restiez au milieu des générations nouvelles pour les guider dans le chemin du bien, leur apprendre à servir dignement la cause de la justice, du droit et de la liberté, ces choses augustes auxquelles vous avez si glorieusement consacré votre noble existence.*

*Fait à Paris, le 27 février 1881*

Suivent 57 signatures – dont 2 pour le 3<sup>e</sup> arrondissement. (Le dossier « Hommages – 1881 » de la Maison de Victor Hugo comprend aussi plusieurs adresses de bibliothèques d'Amis de l'Instruction de province).



## LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE DANS L'HISTOIRE DU LIVRE

par

Roger CHARTIER

Mon introduction sera brève, car, travaillant sur le Livre ancien, je me sens un peu perdu au milieu de tous ces « dix-neuviémistes » qui constituent ce matin un monde dense et savant. Je ne vais donc pas entrer dans le dix-neuvième siècle lui-même, que je connais mal, mais seulement énoncer un constat qui peut servir d'introduction à tout colloque.

Ce constat, simple, est de considérer que le fait le plus marquant de l'histoire du Livre, ces dernières années, a sans doute été la multiplication des travaux sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous sommes aujourd'hui dans une situation qui était tout à fait impensable il y a dix ans, lorsque l'histoire du Livre se concentrait sur les siècles séparant Gutenberg et l'**Encyclopédie**.

En France, cette multiplication des recherches s'est orientée dans un certain nombre de directions qu'il faut rappeler, puisque certaines seront évoquées ici même.

La première, c'est évidemment l'histoire de la production, production du livre ou production du journal. Ici, trois dimensions sont essentielles

1 °. L'analyse des conditions techniques nouvelles qui existent à partir de 1830, avec le nouveau type de presse, puis à la fin du siècle, avec l'apparition de la linotype ;

2°. L'étude du contexte législatif nouveau et des dispositions qui transforment profondément le fonctionnement de la censure ou le contrôle politique sur l'imprimé ;

3°. La reconstitution de la conjoncture de la production qui prolonge pour le XIX<sup>e</sup> siècle celle que les historiens du livre ont construite pour le XVIII<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup> et, plus difficilement, le XVI<sup>e</sup>, et qui marque un apogée, et en même temps ce que l'on désigne dès l'époque comme une « crise » du livre, dans les années 1890.

Deuxième direction : l'histoire des ouvriers du livre ; l'histoire des conditions et du processus même du travail, profondément transformé par les conditions technologiques ; l'histoire des associations ouvrières, de ce monde tout à fait particulier qui est celui des ouvriers du Livre, l'histoire d'une mentalité spécifique qui n'est pas celle de tous les métiers. C'est le cas, bien sûr, dès le XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle. C'est encore le cas au XIX<sup>e</sup> siècle.

Troisième direction : une histoire tout à fait nouvelle, celle des éditeurs. Et là, les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont apporté beaucoup quant à la réflexion sur la définition même du métier de l'Éditeur. Je crois qu'on peut soutenir qu'il y a des manières d'éditer même au temps du manuscrit, mais je crois aussi que l'on doit signaler que ce n'est qu'autour des années 1830 qu'émerge une figure moderne de l'éditeur, dont l'activité dans la chaîne des interventions sur le Livre se détache progressivement de la librairie de détail et n'est plus forcément liée à l'activité d'imprimer. Il est toutefois assez difficile de la cerner précisément puisque le mélange des fonctions reste encore longtemps la règle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut peut-être le faire à partir d'un certain nombre de critères simples : le temps passé à la recherche de manuscrits, à la discussion avec les auteurs, à l'établissement des contrats, à la surveillance des circuits de diffusion plus qu'à l'activité d'imprimeur ou de libraire de détail. D'autre part, l'éditeur moderne est celui qui vend des livres de son propre fonds beaucoup plus que

d'assortiment, c'est-à-dire des livres produits par d'autres que lui-même. Enfin, progressivement se définissent des spécialisations et des spécificités propres à chaque maison, qui peuvent toucher jusqu'aux aspects matériels du livre, immédiatement identifiables comme appartenant à une collection, donc à une maison d'édition. Ici la chaîne des monographies est importante, depuis Berger-Levrault jusqu'à, tout récemment, Calmann-Lévy ou Gallimard.

Le quatrième champ ouvert est celui de l'histoire des matériaux imprimés eux-mêmes, étudiés genre par genre, classe par classe d'imprimés et considérés à la fois comme des matériaux porteurs de textes, dont il faut faire l'étude, des objets dont il faut comprendre la logique de fabrication et l'ensemble des dispositifs formels, et des marchandises achetées, vendues, distribuées.

Je crois que se trouve ainsi posé un grand problème, celui de l'application, sinon des techniques, du moins des interrogations de ce que l'on appelle en français « bibliographie matérielle » et en anglais « analytical » ou « physical bibliography » et qui fait évidemment question puisque tous les signes collectés pour décrire les livres anciens dépendent d'un procès de fabrication qui se trouve transformé à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Je crois toutefois qu'il y a là une voie d'analyse du livre comme objet qui est tout à fait importante. À l'intérieur de ces dispositifs formels du livre, qui touchent la construction même du sens du texte par le lecteur, un des secteurs qui commence à être le mieux connu concerne la relation texte-image, ce que l'on peut appeler l'illustration, mais le mot est sans doute trop restrictif. Ici, l'essentiel est la mise en relation, dans des travaux soit monographiques soit synthétiques, d'une histoire des innovations techniques (au XIX<sup>e</sup> siècle, le retour à la gravure sur bois, avec le bois debout à un pôle et, à l'autre pôle, la gravure sur acier, la lithographie et pour finir la photographie, qui a tant de mal à s'inscrire dans le livre jusqu'à l'invention de la photogravure) qui ont chacune des contraintes propres, et, d'un autre côté, d'une histoire des usages et des formes de l'image à l'intérieur de l'imprimé. La réflexion sur les fonctions de l'image par rapport au texte peut mener soit du côté de l'intention du producteur, parfois de l'auteur, s'il intervient sur cet aspect-là de la fabrication de son livre, soit du côté de la réception, et dire en quoi la présence d'images (et l'existence de liens particuliers entre l'image et le texte) créent des formes spécifiques de déchiffrement. De l'abécédaire au grand livre illustré, du journal à feuilleton au livre de prix, tout un ensemble d'études ont essayé de débroussailler ce problème très complexe du rapport texte-image.

Dernier point, qui me paraît être un de ceux sur lesquels les historiens du livre, de l'imprimé, de la culture du XIX<sup>e</sup> siècle ont le plus apporté : l'histoire des pratiques de lecture elles-mêmes. Ici toute une série de pistes ont été travaillées et le seront encore. D'abord, les pratiques de lecture liées à la possession privée du livre. Le geste de l'achat et de la collection privée amène évidemment, nécessairement, à une histoire des réseaux de librairies, à une histoire des formes de colportage, substitut du commerce de librairie là où il n'y en a pas, et à une histoire des bibliothèques privées. C'est là un domaine où les historiens du livre des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ont proposé énormément de travaux.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les analyses ont focalisé l'attention sur les institutions permettant l'accès aux livres en dehors de la possession privée. C'est une question que les historiens modernistes se sont posée moins souvent. Mais pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des cabinets de lecture, l'histoire des bibliothèques, qu'elles soient populaires ou non, est un secteur fondamental de l'histoire de la circulation et de l'accès à l'imprimé. Et il y aurait, comme dernier palier dans cette histoire des pratiques de lecture, l'histoire des rapports mêmes à l'imprimé, c'est-à-dire tout un questionnaire sur les modèles proposés aux lecteurs, les styles de lecture ou les investissements, intellectuels ou affectifs, qui se sont inscrits, de manière différentielle selon les époques ou selon les milieux, dans l'acte même de lecture.

Pour dresser ce bilan, je n'ai voulu citer personne pour éviter d'oublier qui que ce soit. Je voudrais simplement ajouter que ce travail sur le livre français du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas le seul fait d'historiens français, que ces historiens soient des historiens de la culture ou de la littérature, qu'ils soient des universitaires ou des conservateurs de bibliothèques. Je crois que la contribution de nos collègues étrangers, qui a été si importante pour l'histoire du livre français entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, existe aussi pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Je ne voudrais rappeler que deux noms : d'une part David Bellos qui enseigne à Édimbourg et qui a étudié la conjoncture du livre au XIX<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, Martyn Lyons, qui enseigne à l'Université de Nouvelles Galles du Sud en Australie, et qui vient de finir un livre sur le livre français au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce qui m'amène à dire, et ce sera mon dernier point, que cette étude du livre français au XIX<sup>e</sup> siècle menée par des Français ou des étrangers ne doit pas se séparer du grand flux d'études qui existe sur le livre au XIX<sup>e</sup> siècle, ailleurs qu'en France. Et ce, pour deux raisons. La première est que, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans des pays encore neufs, ce qui est donné à lire provient souvent des anciennes métropoles : c'est le cas pour les États-Unis avec les livres imprimés en Angleterre, c'est le cas au Canada dans sa partie francophone, qui importe, utilise, manie des livres imprimés en France. Il y a donc là des liens inscrits dans la géographie même du commerce du Livre au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il y a, au-delà de cela, la nécessaire comparaison de situations culturelles diverses dans lesquelles les pratiques de l'imprimé peuvent être différentiellement saisies, et par là enseigner beaucoup, par comparaison.

Je voudrais mentionner que dans des pays qui sont encore des pays neufs au XX<sup>e</sup> siècle, l'étude du livre au XIX<sup>e</sup> siècle est un secteur fondamental de l'histoire du livre, plus qu'elle ne l'a été en France où la première attention est centrée du temps de l'incunable à la fin de l'Ancien Régime typographique. C'est le cas aux États-Unis où un très grand projet d'histoire du livre est actuellement mené autour de la Bibliothèque de l'American Antiquarian Society qui se trouve à Worcester, près de Boston. C'est le cas au Québec, à Montréal et Québec, où un groupe de recherches sur l'histoire de l'imprimé développe une histoire de l'Imprimé et de ses pratiques dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. On pourrait dire la même chose de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande où l'histoire du Livre au XIX<sup>e</sup> siècle est un domaine fondamental de l'histoire culturelle.

Je crois qu'on peut le dire aussi pour les pays vieux, et que nous avons beaucoup à apprendre des historiens anglais et allemands. Ils ont polarisé l'attention essentiellement sur deux grandes dimensions de recherches. D'une part, l'histoire des éditeurs. Avant le flux français dont je parlais, il y a eu, aux États-Unis et en Allemagne, des études extrêmement précieuses et précises sur les éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Je voudrais en citer deux anglaises : celles de Robert Pattens sur les éditeurs de Dickens et de Gary Stark sur les éditeurs néoconservateurs dans l'Allemagne de 1890 à 1933.

D'autre part, ils ont attiré l'attention sur une histoire longue, à une échelle macroscopique, des pratiques de lecture. En Angleterre, avec tous les travaux qui ont essayé de différencier une lecture que l'on pourrait appeler « populaire », ou plus précisément ouvrière : l'on peut penser ici aux livres de Richard Altick, de Robert Webb ou au livre du sociologue Richard Hoggart. Et en Allemagne, avec les thèses de Rolf Engelsing qui a proposé de bâtir un modèle d'évolution des pratiques de lecture autour du passage, situé fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup>, d'une lecture qualifiée d'intensive, où l'on lit peu de livres, mais où le livre est approprié par des lectures multiples et où la lecture est insérée dans un ensemble d'autres pratiques culturelles (l'écoute, la récitation et la lecture à haute voix), à une lecture qui serait celle du XIX<sup>e</sup> siècle, extensive, où l'on lit beaucoup, sans doute avec plus de désinvolture et où la

lecture privée, silencieuse, intime, s'individualise comme pratique culturelle. Cette thèse est évidemment très discutable, mais elle a le mérite d'avoir initié beaucoup de recherches sur les pratiques de lecture.

Nous sommes donc confrontés ici, à partir d'un lieu précis et particulier, à une problématique qui a des dimensions multiples et qui n'est pas propre aux Français, ni même au 3<sup>e</sup> arrondissement.

Je voulais donc dessiner ce cadre très général pour dire que les travaux apparemment les plus monographiques peuvent s'insérer dans des problématiques d'histoire culturelle qui constituent sans doute l'un des enjeux les plus importants de l'Histoire tout entière, telle qu'elle est aujourd'hui.

## L'INSTITUTION DE LECTURE DU PEUPLE

par

Noë RICHTER

Aux yeux de l'historien de la lecture, il ne fait pas de doute que les bibliothèques des Amis de l'instruction ont été des **bibliothèques populaires** et qu'elles s'inscrivent dans le courant de la **lecture populaire**.

Populaire. Il y a quelques années encore, nous pouvions nous satisfaire d'un tel adjectif. C'est plus difficile aujourd'hui, parce que nous commençons à découvrir qu'il s'est formé au cours du 18<sup>e</sup> siècle, dans les classes laborieuses, une élite qui a commencé à assimiler les valeurs intellectuelles et culturelles des classes dominantes. Nous le savons par quelques rares écrits autobiographiques que les historiens commencent à exhumer ou qu'ils redécouvrent. Au cours des dernières années, nous avons pu lire ou relire avec des yeux neufs, les Mémoires du berger Valentin Jamerey-Duval (1695-1775), qui allait devenir bibliothécaire de l'empereur d'Autriche, celles du vitrier parisien Jacques-Louis Ménétra (1738-1803), qui ne fut que vitrier, et celles d'un tisserand du Haut-Maine, Louis Simon (1741-1820).

Mais les privilégiés, qui avaient alors le monopole du savoir, n'ont pas perçu le mouvement social profond qui était signifié par l'apparition de ces individus singuliers. Ils n'en ont remarqué que les manifestations de surface dont ils ne pouvaient comprendre le sens. Ils ont vu que, dans les couches les plus aisées des classes laborieuses, on envoyait de plus en plus les enfants dans les collèges et que le petit peuple des villes, à Paris surtout, s'adonnait ostensiblement à la lecture. Ils ont senti confusément qu'il y avait là une menace pour leur monopole et pour leur pouvoir : « Depuis quelques temps, les ouvriers de la capitale sont devenus intraitables, parce qu'ils ont lu dans **Nos** livres une vérité trop forte pour eux : que l'ouvrier est un homme précieux » (Restif de la Bretonne. 1785).

Devant ces prétentions au savoir, les réactions des privilégiés ont été très diverses, depuis un obscurantisme radical jusqu'à une philanthropie hautement spirituelle, en passant par toutes les nuances d'un paternalisme éducatif modéré. C'est ce paternalisme qui nous intéresse, parce qu'il a engendré une longue série de projets d'organisation de la lecture du peuple qui ont inspiré toutes les réalisations de la société industrielle bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce paternalisme se fonde sur une vision figée de la société. Celle-ci repose **sur un ordre naturel** ou providentiel, immuable et juste. Le peuple est nécessairement voué aux travaux mercenaires et serviles. La force de ses bras est une source de richesses pour la nation, et il serait dangereux qu'il quitte sa condition. Des textes prérévolutionnaires émergent deux images-forces : celle du peuple-enfant échappant aux lumières de la raison et mû uniquement par l'instinct, les sens et la passion, et l'équation « classes laborieuses = classes dangereuses » qui sera amplement développée au siècle suivant. La condition malheureuse du peuple impose donc des devoirs aux privilégiés, auxquels l'éducation a donné un sens plus juste du bien général : ils doivent agir pour adoucir les misères du peuple et le rendre plus heureux dans sa condition.

Sur ces prémisses, le paternalisme va élaborer un système éducatif dont la finalité est parfaitement explicitée : maintenir l'instruction et la lecture du peuple au niveau de l'utilitaire

quotidien. On enseignera le calcul, le dessin et la géométrie, si cela est utile à la profession. On apprendra à lire, mais seulement la lettre manuscrite et à signer parce que cela est nécessaire pour les actes et les contrats, mais on n'enseignera pas à lire la lettre imprimée ni à écrire, parce que ceux qui savent écrire « se rendent criminels en falsifiant les écritures », et la connaissance de la lettre imprimée donnerait aux enfants du peuple le goût de lire et les détournerait de leurs travaux. On apprendra à reconnaître les phénomènes naturels pour faire reculer la superstition, mais pas la physique ; à chanter, parce que quand le peuple chante il oublie ses misères, sans initier à la musique ; à se soigner et à soigner les bêtes sans jamais parler d'anatomie, de physiologie ou de médecine ; à aimer Dieu et à respecter l'Église sans pour autant être initié aux mystères de la religion. Et on peut lire dans un essai très élaboré sur ce sujet (1783) : « **Exempt des inquiétudes de l'esprit** », le peuple apprendra à chérir l'état où la providence l'a placé « **parce que l'éducation, en lui ôtant l'ignorance, ne lui aura pas donné le savoir** » (Philipon de La Madelaine).

Lorsqu'il n'a pas refusé au peuple le droit de lire, le paternalisme éducatif l'a limité au **BON LIVRE**, celui qui apporte une information spécialement élaborée pour le peuple, lui fait connaître ses droits et ses devoirs, l'aide à améliorer son savoir-faire, et par là sa condition. Mais le livre ne doit pas ouvrir trop larges les portes du savoir. Il interdira surtout les portes du rêve : la littérature et le roman seront rigoureusement proscrits. Inspirant au peuple le dégoût de sa condition et le désir de s'élever dans la société, le roman mettrait en péril l'économie et l'équilibre social.

En fait, ce que nous appelons la **lecture populaire** recouvre trois réalités différentes :

1. Il y a d'abord le vécu, ce que le peuple lit tous les jours. La masse populaire nourrit son imaginaire par les livrets du colportage. Cette littérature est suspecte aux yeux de l'Église, qui tente de lui faire barrage en diffusant des petits livres de dévotion populaire entretenant les enfants du peuple dans la crainte de Dieu. Ces deux colportages, le profane et le sacré, forment le fonds commun des bibliothèques dans les foyers populaires.

2. En second lieu, il y a ce que l'on veut faire lire au peuple. Cette autre lecture populaire a été conçue par une société aristocratique pour une masse en voie d'alphabétisation. Elle est volontariste. D'essence paternaliste, elle a engendré une institution vivace, la **bibliothèque populaire**.

3. Enfin, complètement en marge, hors de tout système et de toute institution, il y a la lecture de l'élite laborieuse, une lecture que, faute de mieux, j'ai appelée, à tort sans doute, la **lecture ouvrière**. C'est celle du vitrier Ménétra, du tisserand Louis Simon, du palefrenier Lazare Hoche. Ménétra et Hoche ont lu les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Louis Simon, qui n'a guère quitté son village, a lu des romans, des livres d'histoire, des récits de voyage, et il possède une culture musicale. Le double déphasage de leurs lectures d'avec celles de la masse d'une part, d'avec le programme paternaliste d'autre part, est déjà très sensible. Il va s'accroître après la Révolution et l'Empire. L'action militante révolutionnaire et l'énorme brassage des populations et des classes sociales provoqué par les campagnes militaires favorisent la pénétration de l'imprimé dans les milieux populaires. Les témoignages se multiplient au siècle suivant : les Mémoires de la militante saint-simonienne Suzanne Voilquin (née en 1801), du compagnon menuisier Agricole Perdiguier (né en 1805) et du parqueteur Louis-Gabriel Gauny (né en 1806) témoignent de la passion de lecture qui a saisi l'élite prolétarienne, et de l'étendue de sa culture autodidacte.

Cette élite ouvrière va s'affirmer après les journées de juillet 1830. On voit alors apparaître, en face du discours paternaliste, un discours prolétarien sur la condition ouvrière et sur l'éducation du peuple. C'est en 1830 qu'apparaissent les premiers livres et les premiers journaux rédigés par des ouvriers. Le peuple s'impose comme une réalité préoccupante pour la bourgeoisie libérale qui prend lentement conscience de sa responsabilité dans la misère des populations ouvrières. Les enquêtes et les études sur le paupérisme se multiplient. Les républicains et les catholiques sociaux ouvrent des cours

populaires du soir dans les grandes villes industrielles, et des bibliothèques sont le plus souvent annexées à ces cours.

Le discours prolétarien est sous-tendu par une conviction profonde qui s'oppose radicalement au postulat paternaliste : non, la misère ouvrière n'est pas une nécessité providentielle, et il n'est ni inutile ni dangereux d'instruire le peuple. L'élite prolétarienne réclame vigoureusement le droit au savoir et le droit à l'expression. C'est dans **L'Atelier**, un journal rédigé de 1840 à 1850 par des ouvriers catholiques, que l'on découvre la réflexion la plus élaborée sur l'éducation et la lecture. Les points d'accord avec le discours bourgeois y sont nombreux. On y lit la même condamnation du roman populaire. Les ouvriers sont entièrement d'accord avec les bourgeois sur la nécessité de sélectionner le bon livre. Ils sont d'accord aussi sur les cours du soir. Mais cette adhésion de principe est parfois assortie de sévères critiques. On lit dans les textes, exprimée encore de façon confuse, une demande de formation et de culture générales, qui n'est satisfaite ni par les cours du soir, ni par les bibliothèques populaires. Parfaitement conformes au projet paternaliste, ces deux institutions se limitent en effet à l'utilitaire : apprendre à lire, à compter ; enseigner la pratique professionnelle ; donner à lire des ouvrages élémentaires de science, d'histoire, de géographie, de dessin appliqué, de morale religieuse et civique.

Dans son numéro de novembre 1843, **L'Atelier** consacre plusieurs articles à ce problème. Et le plus singulier, c'est que, devant ce constat de carence, le rédacteur ne revendique rien. Il déclare au contraire qu'il n'y a rien à attendre de l'enseignement public, et il préconise l'enseignement mutuel des ouvriers par les ouvriers.

Or c'est ce que faisaient depuis longtemps les sociétés compagnonniques dans les « **écoles de trait** ». Et c'est ce que font le maçon Martin Nadaud, qui n'était pas compagnon, et le menuisier Agricola Perdiguier. Mais l'esprit de ces écoles du soir s'est transformé. Chez Nadaud et Perdiguier, il y a des journaux et des livres. Et lorsqu'on est fatigué d'étudier, on discute et on lit à haute voix les journaux, et les auteurs engagés, dont le plus aimé est Lamennais. En 1839, Perdiguier publie le **Livre du Compagnonnage**, qui a ébloui les salons parisiens davantage sans doute que le monde ouvrier. Le décalage avec les programmes de lecture paternalistes est énorme. Perdiguier recommande aux compagnons l'achat d'ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires), des classiques, des auteurs contemporains (Chateaubriand, Béranger, Delavigne, Sand, Hugo) et des auteurs engagés (Lamennais, Cormenin, Garnier-Pagès).

Le gouvernement issu de la Révolution de février 1848 prend en compte les aspirations de l'élite ouvrière. Pour la première fois, un gouvernement se lance dans l'action culturelle et tente de faire participer la masse populaire à la vie artistique et intellectuelle. Les projets et les initiatives se succèdent :

- Hippolyte Carnot veut couvrir tous les arrondissements de Paris et toutes les communes de France par des bibliothèques populaires. Son projet répond à une demande explicite formulée à la fois par les bourgeois éclairés (Curmer en 1846, Matha en 1848, Radu en 1851) et par les milieux ouvriers (pétition des typographes parisiens en mars 1848 – Gauny au club de l'organisation des travailleurs).
- Hippolyte Carnot organise des lectures publiques du soir pour permettre au peuple de « participer largement à ces nobles plaisirs de l'esprit qui ... semblaient devoir rester le partage exclusif d'une classe privilégiée ».
- On diminue les prix des théâtres nationaux pour en faciliter l'accès au peuple et on organise des représentations gratuites pour lesquelles on fait distribuer les billets dans les ateliers, les clubs populaires, les écoles et « aux citoyens les plus pauvres ».

En fait, l'action gouvernementale, qui s'est poursuivie après les journées sanglantes de juin 1848, s'est soldée par un échec : elle n'a pas touché la masse ouvrière.

L'avènement de Louis Bonaparte et la proclamation de l'Empire mettent un terme à la promotion de la lecture en milieu populaire. Le discours paternaliste cesse brusquement. La voix ouvrière se tait. Pendant dix ans, on ne parlera plus de lecture populaire en France.

Ces deux discours parallèles reprennent après 1860, et ils vont maintenant diverger de plus en plus. Le virage impérial de 1859 et l'avènement de l'Empire libéral font sauter les verrous et provoquent une résurgence du courant d'opinion favorable à l'instruction du peuple. Napoléon III veut intégrer le mouvement ouvrier à l'ordre impérial et multiplie les gestes dans sa direction : reconnaissance du droit de grève (1864), tolérance des chambres syndicales (1868), droit de réunion (1868). Il envoie aux expositions universelles de 1862 à Londres et de 1867 à Paris des délégations ouvrières élues. La rencontre avec les ouvriers anglais favorise la création de la Première Internationale (1864). Quant à la délégation de 1867, elle va se réunir pendant deux ans pour rédiger ses rapports. Tous les problèmes du monde du travail, et ceux de l'éducation ouvrière entre autres, ont été débattus dans ces réunions que Édouard Dolléans n'a pas hésité à qualifier de « **Parlement au petit pied** ».

Sur un autre plan, celui de l'éducation des masses populaires dans leur ensemble, l'action gouvernementale menée par les deux ministres de qualité exceptionnelle qui se succèdent à l'instruction publique, Gustave Rouland (1856-1863) et Victor Duruy (1863-1869), se révèle extraordinairement efficace. Rouland institue en 1861 et en 1862 la bibliothèque scolaire, qui a formé le premier réseau national de lecture publique rurale gratuite. Modeste et habile, le ministre présente la bibliothèque scolaire comme un « premier essai » d'organisation des bibliothèques communales, et il avoue humblement qu'il n'a pas les moyens d'aller au-delà. Et il lance à l'initiative privée un appel, qui fut entendu par toutes les familles politiques et religieuses. Assurés de la bienveillance de l'administration, les promoteurs de l'instruction du peuple vont y répondre généreusement. On voit surgir dès 1861 des associations tout à fait nouvelles et originales qui vont s'attacher à la promotion du livre. Elles sont de deux sortes :

1. Les associations de propagande et de soutien. Elles ont été très nombreuses. Il y a eu des associations nationales, laïques comme la **Société Franklin** (1862), catholiques comme la **Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires** (1862). Il y a eu des sociétés locales dont la plus rayonnante a été la **Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin**, fondée par Jean Macé en 1863. Elle a été imitée dans une douzaine de départements et d'arrondissements, et surtout elle a engendré la **Ligue de l'enseignement** créée par le même Jean Macé en 1866. Ces associations de propagande ont toutes fonctionné sur un même modèle. Elles ne créaient ni ne géraient aucune bibliothèque, mais proposaient un ensemble de services collectifs : petit matériel, registres, affiches publicitaires, achats groupés de livres et service de reliure à prix réduits. Plusieurs ont eu des bulletins d'information qui rendaient compte des bons livres et publiaient les lettres et les rapports d'activité des bibliothèques.

2. **Les réseaux de bibliothèques.** L'idée coopérative est déjà ancienne. Avant 1789, le pasteur Oberlin faisait circuler les livres entre les cinq communes de sa paroisse. En 1833, l'archevêque de Toulouse organise un réseau de bibliothèques paroissiales dans son diocèse. Émile de Girardin en 1838 et le vicomte de Cormenin en 1845 préconisent la création de bibliothèques circulantes départementales et cantonales. Mais c'est après 1860 que l'idée s'incarne, et le premier exemple que nous connaissons est le réseau des bibliothèques des **Amis de l'instruction** organisé à partir de 1861. L'Inspection ecclésiastique de Montbéliard crée en 1863 une bibliothèque centrale à Audincourt, qui alimente un réseau de bibliothèques paroissiales. En 1866, le procureur impérial de Rodez, Eugène Mouton, qui

devait se faire un nom dans la littérature humoristique sous le pseudonyme de Mérinos, organise un réseau départemental de lecture en utilisant des caisses portatives qui sont déposées dans les communes entre les mains de l'instituteur.

L'Empire libéral a parfaitement réussi là où les révolutions de 1789 et de 1848 avaient échoué. Il a fait pénétrer le livre dans le tissu social en saupoudrant le pays d'une poussière de petites bibliothèques populaires. Nous n'en connaissons jamais le nombre. De cette énorme masse, nous ne connaissons que la partie émergée : les bibliothèques scolaires (40 000), les bibliothèques des paroisses et des œuvres catholiques (30 000) et les bibliothèques populaires communales agréées par le ministère (3 000). Le reste a sombré dans le néant, un néant où seront entraînées toutes les bibliothèques populaires lorsque les effets de la scolarisation généralisée se feront sentir. Ceci se produira vers 1890-1895. On verra alors se déclencher dans tout l'occident une crise du système de transmission du savoir. Elle entraînera une transformation des cours de formation générale des adultes qui évolueront vers des formules récréatives dont les universités populaires hériteront. Les bibliothèques savantes et les bibliothèques populaires deviennent les cibles d'une critique virulente qui débouchera sur une conception moderniste de l'institution de lecture : c'est la lecture publique d'aujourd'hui avec une institution remodelée dans son esprit et dans ses structures, la bibliothèque publique devenue aujourd'hui la médiathèque publique.

Mais ceci est une autre histoire que je vous raconterai si les Amis de l'instruction poursuivent leur réflexion et s'ils organisent un deuxième colloque sur la lecture des masses au XX<sup>e</sup> siècle.

## MISES EN SCÈNE DE LA LECTURE POPULAIRE

par

Jean HÉBRARD

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la lecture populaire n'est pas seulement un fait rendu possible par les progrès rapides de l'alphabétisation urbaine puis rurale ; c'est aussi un discours qui se construit pour soutenir ou justifier des politiques d'intervention culturelle dans l'ordre du social que mènent de manières très diverses des institutions, des groupes de pression, des associations vouées à la lutte politique ou à l'insurrection, ou même certains individus exceptionnels.

Une fois constaté que le peuple lit – et cela semble une évidence pour chacun dès le début du siècle – il faut organiser rapidement les structures qui rendent l'événement possible. À cet égard, l'étatisation progressive de l'école à partir des lois Guizot semble bien accompagner autant que précéder les progrès de l'alphabétisation. De même, le développement des éditions bon marché, de la presse à quelques sous viennent après coup renforcer des évolutions irréversibles des pratiques culturelles. L'institutionnalisation brouillonne de la lecture publique, sa prise en charge par des associations vouées à sa surveillance ou à son développement militant vont dans le même sens.

Mais ces volontés d'organisation de la lecture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle supposent que se construise une **représentation** de l'événement inaugural. Que le peuple lise doit être rendu pensable, imaginable. Il est essentiel que cette lecture puisse être dissociée, dans l'imaginaire collectif, de la Lecture que chacun depuis toujours pratique. Il faut la penser autre. Bref, il convient de trouver rapidement la réponse à cette question : comment l'adjectif « populaire » peut-il être accroché au substantif « lecture » ?

Tout acte de lecture se tient entre deux modes extrêmes de relation au texte. Dans l'un le lecteur inscrit son geste dans l'intimité du for privé : il est seul face à l'œuvre et n'a besoin d'aucune médiation entre elle et lui pour la comprendre ou la goûter. Dans l'autre, l'accès au sens se fait par le relais de réseaux de sociabilité divers et complexes : lectures collectives, lectures scolaires, déclamations de l'œuvre par son auteur, critiques littéraires, etc. sont autant de formes dans lesquelles le rapport du lecteur au texte se déploie dans un horizon d'interprétations et de réinterprétations multiples.

Aucun de ces modèles de la lecture ne semble être, de fait, socialement marqué de manière rigide. Une typologie des lectures lettrées aux différents moments de leur histoire les dévoilent jouant indéfiniment entre ces deux pôles. J'ai essayé de montrer qu'il en était de même pour les lectures des milieux qui s'alphabétisent au XIX<sup>e</sup> siècle (1). C'est pourtant dans un système subtil d'opposition entre lecture individuelle et lecture socialisée que semble se construire au XIX<sup>e</sup> siècle la désignation de ces nouveaux lecteurs comme lecteurs « populaires ». Ce qu'on leur dénie d'abord, c'est la possibilité du colloque singulier avec l'œuvre : ils sont lecteurs bien sûr, mais lecteurs « accompagnés ».

En effet, les bibliothécaires, les instituteurs, les pourvoyeurs militants de l'instruction populaire pensent devoir accompagner le nouveau lecteur aux deux moments les plus critiques de son activité : lorsqu'il s'agit de choisir un livre et, bien évidemment, lorsqu'il s'agit de lui donner un sens. Pour ce qui est du choix, la bibliothèque est la solution la plus sûre : elle sélectionne les textes et met à la

disposition du lecteur un homme des livres – le bibliothécaire ou l’instituteur - qui sait ce que chacun peut et doit lire. Mais elle a un inconvénient majeur : lieu public, elle pourrait être le théâtre de ces rassemblements qui caractérisaient déjà les cabinets de lecture ou pire encore la lecture des rues. Qu’on s’en méfie ou qu’on veuille éviter que cette méfiance se traduise par une fermeture, il convient de déplacer le moment de l’appropriation vers l’espace privé ; mieux encore, vers l’espace domestique. Toutes les bibliothèques populaires – associatives ou scolaires – sont des bibliothèques qui pratiquent le prêt à domicile. La lecture proprement dite, le moment de la construction du sens par le lecteur, échappe donc à l’encadrement. Comment y remédier ? À la campagne, il existe une sociabilité domestique traditionnelle de la lecture – du moins le pense-t-on – qui s’appelle la veillée. Mais elle n’est pas une image positive, puisqu’elle oppose le poids de la tradition aux lumières qui viennent du livre. Il faut donc la transformer. Le danger est double : l’autorité de la veillée appartient aux anciens, c’est-à-dire aux formes archaïques de la culture ; l’espace domestique peut contenir de « mauvais » livres qui viendraient faire obstacle à la diffusion des bons. Il suffit d’inverser complètement la figure, de donner une autorité nouvelle à celui qui jusque-là la subissait.

Parce qu’il est scolarisé, parce qu’il sait « bien » lire à haute voix, parce qu’il est le vecteur naturel qui relie la bibliothèque scolaire à la famille, l’enfant doit occuper la place centrale de la veillée. La scolarisation de la forme pensée comme la plus archaïque de la sociabilité paysanne répond bien aux inquiétudes que suscite l’arrivée des ruraux sur le marché de la lecture. Et à la ville ? Il ne serait peut-être pas inutile d’y instaurer une forme particulière de veillée, certes limitée au seul cercle familial, mais présidée là aussi par l’enfant revenu de l’école, voire par la mère de famille à qui l’on a apporté les bons livres de la bibliothèque populaire du quartier. D’ailleurs, les livres scolaires de lecture courante confondent espace rural et espace urbain pour donner, dans de belles gravures, cette version naïve de la moderne veillée : dans le cône de lumière qui tombe de la lampe à pétrole sur la table familiale un enfant de huit ou dix ans s’est assis gravement tenant bien en main l’un de ces livres qu’il a rapportés de l’école. De part et d’autre le père et la mère, prématurément vieillissants, un peu accablés de leur ignorance écoutent sans rien dire. Un enfant plus jeune regarde avec envie – son tour viendra – et le chat lui-même ne semble rien perdre du message. L’enfant restructure l’espace domestique en abandonnant l’âtre et sa lumière incertaine pour la table violemment illuminée. Il ne rassemble plus autour de lui que la famille nucléaire, mais celle-ci sait l’attention qu’elle doit à son écolier : il est le vrai garant d’une bonne et saine lecture. Ernest Legouvé dans l’un de ses **traités de lecture** (2) pousse l’image jusqu’à sa vérité. Il met en scène un pauvre batelier devenu veuf et aveugle dont la fille est une bonne élève. L’homme dépérit ; mais un jour, l’enfant met à profit ses talents – « on entend tout ce qu’elle lit » – pour faire la lecture à la veillée au vieil homme et bien sûr lui redonne goût à la vie. Le professeur de lecture qu’est Legouvé est averti du phénomène, il décide une visite : « Il semble qu’elle comprit qu’une lecture faite à un aveugle a besoin d’être lente pour être claire, tant elle prenait soin de ne pas précipiter son débit et de faire arriver les mots avec plus de force à son oreille, son oreille étant le seul chemin qui conduisît à son intelligence... C’était chez elle pur instinct... » Pour le lecteur populaire aussi, l’oreille seule assure le transport du message. Il ne comprend bien que ce qu’on lui lit, et l’enfant possède cette science infailible d’une diction qui ne déforme pas le texte. Sa naïveté lui interdit d’y ajouter ou d’en retrancher fa moindre idée, le moindre commentaire. Il est bien le lecteur parfait.

À l’opposé de cette image se tient la figure antagoniste de l’autodidacte. Volontiers solitaire, sans souci d’une autre lecture que de celle par laquelle il construit pas à pas son chemin. Les nombreux récits de vie laissés par ces artisans, ces ouvriers ou ces paysans disent aussi bien la rupture que constitue l’alphabétisation que la complexité des sociabilités de la lecture des nouveaux lecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Sollicitons-les pour accuser le contraste. Face aux lectures octroyées, ils maintiennent l’image des lectures conquises, au mépris de tous les usages et de tous les dangers. Par exemple, Pierre Larousse, que ses collaborateurs mettent en scène dans son propre dictionnaire (la notice

biographique paraît de son vivant) : « Fils d'un charron-forgeron, il passa son enfance dans son pays natal, et acquit dans une modeste école primaire les premières connaissances qui ouvrent l'esprit de l'enfant à la vie intellectuelle. Doué d'une nature inquiète, curieuse, et d'une grande activité d'esprit, il dévorait tous les livres que le hasard faisait tomber entre ses mains. Un colporteur passait-il par son village, vite il en était instruit par ses camarades qui connaissaient sa passion, et la balle était aussitôt remuée, fouillée, bouleversée ; le jeune fureteur emportait alors dans ses poches indistinctement Voltaire et Ducray-Duminil, Rousseau et Pigault-Lebrun, **Estelle et Némorin** et les **Quatre fils Aymon, Paul et Virginie** et la **Clef des songes** ». Lecteur extensif s'il en est, l'autodidacte se tient à l'autre pôle des représentations de la lecture populaire. Dans sa version la plus acérée, il n'hésite pas à s'exclure de tout contexte social d'appropriation des textes, à refuser toute sociabilité, tout partage de la lecture. En cela, il construit bien une image symétrique de celle que proposent l'école et la bibliothèque. Mais c'est dans ces renversements, dans ces passages à l'absurde que se tiennent les représentations qui servent à penser l'événement culturel central du XIX<sup>e</sup> siècle, la généralisation du pouvoir de lire.

## NOTES

1. Jean Hébrard, « Les nouveaux lecteurs », in R. Chartier et H.-J. Martin, **Histoire de l'édition française**, tome III : Le temps des éditeurs, Paris, Promodis, 1985.
2. Ernest Legouvé, **La lecture en famille**, Paris, Hetzel, 1882.

## LE TOUR DE FRANCE DE DEUX ENFANTS

### BEST-SELLER RÉPUBLICAIN

par

Mona OZOUF

C'est un petit livre gris que je vais brandir, mais il mériterait d'une certaine manière d'être appelé « le petit livre rouge de la République ».

Il est à peine besoin de présenter ce livre qui paraît en 1877, l'année du 16 mai, l'année de l'affermissement décisif de la République : **Le tour de la France par deux enfants**, par G. Bruno, livre de lecture courante pour le cours moyen avec plus de 200 gravures instructives pour les leçons de choses. Chacun de nous connaît André et Julien, ces deux orphelins lorrains qui, à l'automne de 1871, franchissent clandestinement la frontière allemande, et se jettent à travers mille aventures, à la recherche d'un oncle et aussi à la recherche de celle que leur père mourant leur a désignée comme étant leur vraie mère, c'est-à-dire la France. Si on s'attarde à ce petit livre dans une journée consacrée à la lecture populaire, c'est d'abord évidemment en raison de son extraordinaire succès. C'est aussi que grâce aux travaux érudits dont il a déjà été l'objet, grâce aux archives de la maison Belin dont ce modeste livre a fait la fortune, grâce aux témoignages littéraires éparpillés ici et là et grâce aussi aux témoignages contenus dans l'enquête de Jacques Ozouf, qui permettent de mesurer la réception de ce livre, on peut répondre peut-être plus facilement que pour d'autres livres aux questions que pose toute lecture : combien de lecteurs ? Quels lecteurs ? Comment lisait-on ? Et, aussi, dans le cas d'un livre qui brille d'une telle évidence, pourquoi lisait-on ?

Quelques chiffres pour répondre à la première question : **combien de lecteurs ?** on peut d'abord constater que de 1877 à 87, dans les dix ans qui suivent la publication, déferle une vague de 3 millions d'exemplaires, avec une année clocher qui est l'année 83 : 300.000 exemplaires (j'arrondis bien sûr). De 1887 au tournant du siècle, une mer étale de 200.000 exemplaires par an en moyenne ; on arrive ainsi à 6 millions d'exemplaires au tournant du siècle. En 1901 la vague se retire peu à peu, mais en laissant sur le rivage, en 1976, huit millions et demi de volumes. L'histoire n'est pas tout à fait finie, mais je m'arrête là un moment pour signaler deux points. Malgré l'apparition d'une édition révisée en 1906, c'est la première édition qui continuera à se vendre, je n'ai pas le temps d'entrer dans les raisons, mais il y a eu 7.765.000 exemplaires de la première édition. Il n'y a qu'à les déduire des 8 millions et demi pour obtenir les chiffres beaucoup plus modestes de la seconde édition. Deuxième point plus important, ce chiffre énorme, on ne sait vraiment trop par quoi le multiplier pour obtenir le nombre des lecteurs réels, le nombre de lecteurs ou d'auditeurs, car c'était, j'y reviendrai, un livre écouté, un livre lu en classe, un livre lu deux fois par semaine en guise de friandise, la veille du mercredi – la veille du jeudi, excusez-moi – et la veille du dimanche, le livre que la maîtresse lisait pendant la leçon de couture ou de dessin.

L'histoire n'est pas finie en effet, car en 1977, année du centenaire par conséquent de l'édition primitive, alors que **Le tour de la France** se vend désormais à 4 ou 5.000 exemplaires par année, qu'il est devenu une sorte de rareté, un document pour les historiens, qu'il est sorti de la mémoire collective des Français pour entrer dans la mémoire historique des professeurs, la maison Belin – je rappelle que 1977 c'est l'année où le **Cheval d'orgueil** atteint le million d'exemplaires – comprend que la France

giscardienne et industrielle est en train de redécouvrir sa mémoire orale et ses enracinements paysans, et réédite luxueusement le livre avec une excellente postface de Jean-Pierre Bardos, édition de luxe rapidement épuisée, mais dont le succès entraîne un retraitage en fac-similé de l'édition de 1877. Or celle-ci, par un curieux rebondissement du succès, à la grande surprise de la maison Belin, devient une affaire de librairie puisqu'en 1983 on a encore vendu 60.000 exemplaires ; comme si le livre entrait à nouveau dans la mémoire collective, une mémoire collective probablement très différente de la première et cette fois probablement fardée à des couleurs ethnographiques plus qu'à des couleurs strictement historiques.

Deuxième question : **quel type de lecteurs ?** Le livre visait explicitement les élèves du cours moyen. Et, de fait, il se présente comme un manuel d'histoire, de géographie, de sciences naturelles et de morale. Mais au-delà, il vise évidemment un public plus large, car c'est un livre qui apprend à se débrouiller à la poste, à remplir les papiers administratifs, à traire les vaches, etc. Ce n'est pas seulement le paquetage minimal de tout écolier français, mais aussi le savoir de tout citoyen, l'initiation élémentaire à cette loi française que nul n'est censé ignorer. Et, de plus, c'est un roman, car toutes les indications didactiques sont cousues à une histoire liée qui d'ailleurs, grâce au talent de l'auteur, repart vigoureusement après les ralentis pédagogiques. Une raison sans doute, parmi beaucoup d'autres, qui a fait sortir le livre de la sphère enfantine et scolaire pour laquelle il avait été écrit et gagner le monde des adultes, le monde des autodidactes comme celui des scolarisés. Il est sûr que **Le tour de la France** – c'est une circonstance sur laquelle il faudrait s'arrêter – met en scène des enfants adultes, qui sont exposés à de vrais risques et, quelquefois, à de vrais travaux, au cours de leur périple. Quoi qu'il en soit, nombre de témoignages – témoignages d'instituteurs de la troisième République par exemple – nous montrent que les parents chez qui les écoliers apportaient le livre le dimanche souhaitaient l'acquérir pour leur compte personnel et le conserver.

Il y en a un merveilleux témoignage du reste dans **Le Cheval d'orgueil** et moi-même, au moment où je travaillais sur **Le tour de la France** et l'avais sur mon bureau, un de mes voisins, un paysan percheron qui n'est pas prompt à l'émotion, a vu le livre sur la table, en a eu les yeux embués et m'a demandé éperdu : « Est-ce qu'on peut encore l'acheter ? ». Ce livre, qu'il appelait d'ailleurs non pas **Le tour de la France**, ce qui m'a frappé, mais « le voyage d'André et de Julien » est désormais chez lui, car je le lui ai apporté, livre unique de la maison. C'était du reste souvent le cas, en Bretagne par exemple, où quantité de témoignages attestent que **Le tour de la France** concurrençait la **Vie des Saints**. Il était le livre unique dans nombre de foyers ruraux, où il a inspiré, construit, entretenu la sensibilité, non seulement de millions d'écoliers en un temps où le ministre de l'instruction publique pouvait sortir sa montre de son gousset et dire « Tous nos écoliers passent les Alpes », non seulement de millions d'écoliers donc, mais aussi de leurs parents.

Répondre à la troisième question est plus difficile. Peut-on imaginer un peu **comment on lisait ce livre ?** La question comme vous le savez tous est beaucoup plus compliquée et beaucoup plus mystérieuse, mais là aussi on peut récolter quelques témoignages intéressants. On sait d'abord une première chose, que les vignettes du livre dont l'auteur de l'ouvrage faisait grand cas et qui pour lui étaient d'une abondance et d'une modernité tout à fait bouleversante, ont fait beaucoup pour le succès de l'ouvrage. Aujourd'hui encore, des vieillards qui n'ont à peu près rien gardé de leurs souvenirs scolaires, peuvent décrire la vignette où André et Julien, blottis sous les sapins, attendent que se dissipe le brouillard fatal qui leur cache la frontière. On sait donc qu'on regardait **Le tour de la France** au moins autant qu'on le lisait. D'autre part sur le rythme de la lecture, on est aussi un peu renseigné par la structure du livre. À la cadence de deux chapitres par semaine on lit le livre en une année. Et, d'autre part, l'itinéraire des deux enfants est calqué sur le déroulement de l'année scolaire. Le livre commence à l'automne « par un épais brouillard du mois de septembre », tout le monde se souvient de cette

première phrase, et il s'achève quand les feuilles reverdissent et quand s'annonce l'été des vacances. L'écolier du cours moyen progresse dans le livre et dans les cours d'histoire et de géographie qu'il dispense en même temps qu'André et Julien progressent dans l'espace français et se l'approprient. À la fin de l'année l'appropriation sereine des connaissances coïncide avec l'installation heureuse d'André et de Julien qui ont enfin trouvé une famille, un enracinement au cœur de la France, dans le Perche beauceron, tout près des flèches de Chartres, le plus français des pays français selon Péguy. Je n'ai pas envie ici de forcer trop le trait, mais il me semble qu'on pourrait suggérer l'identité entre le rythme du livre et le rythme du parcours. André et Julien parcourent la France, les écoliers du cours moyen parcourent **Le tour de la France**, les uns et les autres achèvent le trajet en même temps. On peut observer que les chapitres où André et Julien prennent le bateau et ne font qu'apercevoir les côtes de la France du bateau se sont très curieusement effacés de la mémoire collective et n'ont pas eu la même fortune que les chapitres où le voyage se fait à pied ou sous la capote de la carriole battue par la pluie : ce sont ceux-ci – je l'ai vérifié – que les lecteurs ont le mieux retenus, comme si le corps à corps des écoliers avec le texte suivait le corps à corps d'André et de Julien avec le territoire français, les uns apprenant à lire à la sueur de leur front, les autres apprenant à parcourir la France à la semelle de leurs souliers.

J'en viens à la quatrième de mes questions : **Pourquoi lisait-on ce livre** et quelles ont été les raisons de ce prodigieux succès ? Là évidemment je suis obligée d'être sommaire et je vais laisser de côté les raisons dues au talent de l'auteur qui pourtant éclate si l'on compare le livre aux manuels écrits au même moment, et d'ailleurs aux autres livres de l'auteur, qui en a été prodigue. Il y a dans tout best-seller une part d'ambiguïté et on la retrouve aussi dans ce petit livre. D'une part, comme je l'ai déjà dit, il sollicite plusieurs publics, mais il se tient à cheval aussi entre plusieurs lectures possibles, et j'en retiendrai rapidement quatre.

Et d'abord a-t-il été lu comme un livre de la revanche ou comme un livre de résignation à l'amputation du territoire ?

N'oublions pas que les héros sont lorrains. On a pu interpréter le livre comme celui de la résignation en soulignant qu'André et Julien tournent le dos à l'Alsace-Lorraine pour n'y pas revenir. Et, au contraire, comme dans les témoignages de l'enquête de Jacques Ozouf, comme dans bien d'autres témoignages, – celui de Roger Thabaut par exemple – la lecture du livre est considérée comme un signe de patriotisme. « J'étais pour la revanche – répond par exemple un instituteur – je lisais **Le tour de la France** c'est tout dire ! ».

Entre ces deux interprétations, je ne me compromettrai pas et je dirai que le livre peut être lu comme l'un et l'autre, livre de la revanche, livre de la résignation. En effet, on ne parle pas beaucoup de l'Alsace-Lorraine. On pourrait aussi dire qu'on y pense toujours. Exemplaire est l'épilogue ajouté à l'édition de 1906 qui fixe la photographie d'André et de Julien, et de leur nombreuse famille en 1904, c'est-à-dire 33 ans après le départ de Phalsbourg, l'Alsace-Lorraine est toujours allemande, mais la ferme d'André et de Julien a prospéré ; les efforts de chacun pour tenir en ordre sa personne et ses comptes ont été une sorte de résistance tacite, de véritable revanche française. La revanche est ici identifiée au travail patient de chacun et au progrès moral ; et, pour l'avenir, on compte sur la justice immanente : chacun peut donc y lire et y trouver la leçon civique qu'il veut.

Deuxième interrogation : Est-ce un livre de l'école publique, un livre adapté à une France laïcisée ou encore imprégnée de religiosité ? Cette question dans laquelle je n'ai pas le temps d'entrer a fait couler des flots d'encre et suscité en 1910 d'ardents débats parlementaires et des controverses où Madeleine Rebérioux retrouverait son Jaurès. Livre adapté à une France laïcisée, car on serait en effet

tenté de souligner que l'édition révisée de 1906 avait enlevé du livre de façon chirurgicale toutes les références religieuses y compris les « mon dieu » d'étonnement ou d'admiration. Malgré ces révisions, pourtant j'aurais envie de dire l'un et l'autre : livre adapté à l'école publique certainement et surtout après 1906, mais livre aussi, il faut le remarquer, qui était aussi bien lu dans les écoles confessionnelles que dans les écoles publiques ; de plus, je l'ai déjà dit, même après l'édition révisée, c'est le premier texte, celui où les enfants entrent encore à Notre Dame, où les cloches sonnent, etc. qui se vend le mieux. On peut donc soutenir je crois, que, même après la suppression du nom de Dieu dans le texte et son remplacement par « la justice universelle » ou « la patrie », l'atmosphère du **Tour de la France** est une atmosphère de ferveur religieuse. La France en est pleine, bien qu'elle soit vide de soutanes et de pèlerins, bien que s'y taisent les cloches. Mais parce que c'est la France qui est à elle-même dans ce livre, comme disait Michelet, « sa foi et sa religion ».

La troisième question est connexe et je ne vais donc pas m'y attarder ; on pourrait encore se demander si c'est un livre de la Nation ou un livre de la République. Là encore on pourrait soutenir l'un et l'autre et une fois de plus j'aimerais résoudre ce problème d'une manière œcuménique en disant que la République est en effet indiscutablement présente alors qu'elle est pourtant innommée. Elle est absente comme régime et présente comme idée. En fait ce qui triomphe dans **Le tour de la France** ce n'est pas une mémoire partisane, mais c'est – et le silence sur la Révolution française le montre bien – une mémoire unificatrice de la communauté nationale.

Enfin, dernière question : est-ce un livre archaïque, déjà archaïque au moment de sa publication ou est-ce un livre anticipateur ? Moderne ou passéiste ?

Je crois une fois encore qu'on pourrait soutenir les deux à la fois. **Le tour de la France**, qui est en cela l'héritier et le précurseur de tant de manuels scolaires, genre qui, comme on sait, est voué à l'inertie, met en scène une France qui est artisanale et rurale essentiellement et qui dès 1880 pouvait apparaître avec le charme un peu passé des albums de photographies : une France des canaux, par exemple, alors que le flottage des bois est en train de mourir. Il y a très peu de développements sur la grande industrie, et l'horizon des enfants est la fixité du travail des champs. On pourrait donc dire que le livre est anachronique déjà dès sa publication et qu'il en tire un peu de son charme. Mais d'un autre côté on pourrait le dire anticipateur dans la mesure où ce livre publié en 1877 est tout entier tendu vers quelque chose, qui est présenté comme un avènement et qui est l'obligation scolaire. Le livre est tendu, dès avant les lois scolaires, vers une France où l'enseignement sera obligatoire. On pourrait donc donner de ce livre deux éclairages possibles : un livre presque de piété avec un regard rétrospectif sur la France. Mais on pourrait dire aussi un livre d'imminence. En concluant à ce mélange – ce qui ne veut pas dire du tout incohérence – car, je ne l'ai pas dit, mais chacun d'entre vous le sait s'il a lu le livre, c'est que le talent de l'auteur est de tenir fermement nouée toute cette gerbe – en concluant donc à ce mélange de registres, de genres, de tons, d'interprétations, je n'ai pas, j'espère, cédé au « ninisme » du petit bourgeois de Marx qui dit toujours d'un côté, de l'autre. Ici on touche peut-être à une loi de la lecture d'un livre lorsqu'il a, comme c'est le cas, un succès colossal. Sur quoi repose un tel succès ? Il serait trop brutal, peut-être, de dire, que c'est sur le malentendu. Le best-seller ne naît pas du malentendu, mais il naît assurément de la double, sinon de la triple entente.



## IMAGES DE LA CULTURE ET ASPIRATIONS CULTURELLES

### CHEZ LES OUVRIERS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par

Jacques RANCIÈRE

Le titre que j'ai, par commodité, donné à cette communication demande à être précisé par deux remarques.

Premièrement, il n'entend pas montrer l'existence d'images de la culture spécifiques au milieu ouvrier. On vérifiera à l'inverse que, dans le domaine de la culture comme dans celui de la politique, un certain nombre d'images et de conceptions souvent répertoriées au compte de la pensée ouvrière ou populaire sont largement représentées au sein de l'univers bourgeois et savant. Je pense par exemple à cet « humanisme travailliste » que présente Georges Duveau dans son livre sur la pensée ouvrière (1) : cette idée d'une culture enracinée dans le travail et l'industrie n'exprime pas spécifiquement une vision d'une « élite » ouvrière : elle s'exprime aussi bien du côté « bourgeois » et savant à travers les thèmes industrialistes et saint-simoniens, l'idéologie des « connaissances utiles » (2), le souci de l'enseignement technique et professionnel, l'organisation des Expositions universelles, etc. Et bien des traits avec lesquels on est tenté de dessiner une vision ouvrière de la société et de la culture viennent de l'extérieur du monde ouvrier. Quand **L'Atelier** valorise les classiques contre les romantiques, il n'exprime aucune attitude culturelle ouvrière, explicable comme le produit d'un mode de vie ou d'un **habitus**, il exprime les idées d'un parti, représenté en philosophie par Buchez et en politique par le groupe du **National** : critique du panthéisme philosophique et des fluctuations politiques de l'école romantique, privilège accordé à la culture classique parce qu'elle est celle de la tradition nationale, dont le socialisme buchézien se veut l'héritier, reprenant à son compte une idée de l'unité sociale par la tradition, empruntée elle-même à l'école contre-révolutionnaire...

D'un côté, donc, on pourra trouver les mêmes conceptions attestées dans les divers groupes sociaux, producteurs de discours sur la culture. D'un autre côté, si l'on parle des « aspirations culturelles », au sens fort, présentes en milieu ouvrier, on parle d'un type de phénomène minoritaire dans toutes les classes de la société : la passion de lire et d'apprendre, par exemple, est un phénomène minoritaire chez les bourgeois comme chez les ouvriers, et jusque chez ceux qui font métier du savoir. Simplement cette expérience minoritaire prend une signification et une puissance toutes particulières dans l'univers ouvrier, parce qu'elle y concerne des gens qui, par définition même, sont placés en-dehors de l'univers du savoir, du livre, de l'étude ou de l'esthétique.

C'est essentiellement de cette situation à la marge que je parlerai : la passion du livre et de l'étude telle qu'elle se manifeste là où elle n'a « normalement » pas lieu d'être. J'essaierai de montrer comment cette **passion à la marge** se transforme en une **théorie du passage à la limite**, comment un discours sur l'**étude**, produit par cette passion, s'élargit en discours de l'émancipation commune et offre l'image d'une nouvelle société.

D'où ma deuxième remarque : la notion de « culture » exprime la catégorie dans laquelle nous pensons aujourd'hui ces phénomènes. Mais, dans les années 1830/1850, ce n'est pas, absolument pas, le concept dans lequel s'expriment les aspirations en question et les débats qu'elles suscitent. Le terme pertinent alors n'est pas celui de culture, c'est celui d'**étude**. Ce que cherchent les minoritaires ouvriers,

ce n'est pas à se donner une culture – mot à peu près absent de leur lexique - c'est à entrer dans l'univers de l'étude.

Le concept d'**étude** ne s'identifie pas pour autant à celui d'instruction. Il renvoie à une démarche existentielle des individus plus qu'à l'acquisition systématique d'un standard donné de connaissances. Il s'inscrit dans un contexte de pratiques plus larges que les pratiques finalisées d'acquisition des connaissances.

On peut le caractériser à partir de trois objets d'« étude » qui définissent aussi trois manières de penser l'étude.

1) Le **livre**, d'abord, est une étude. Cela ne veut pas dire qu'il doit nécessairement être un livre « instructif », qu'on lise préférentiellement pour apprendre son métier, ses devoirs, etc. Simplement, l'activité de celui qui consacre à lire l'essentiel de son temps libre ne se nomme pas lecture, mais étude.

2) C'est pourquoi écrire, fût-ce des vers au gré de sa fantaisie, se dit aussi « étudier ». J'ai cité ailleurs cette historiette de **La Ruche populaire** où l'on voit un jeune ouvrier désertier l'atelier parce qu'il veut écrire (3). Or comment s'exprime-t-il ? « J'ai reconnu, dit-il, que le travail matériel était incompatible avec des études sérieuses » (4). Ce qu'il veut, ce n'est pas « faire des études », c'est écrire des poèmes ou des historiettes. Écrire est une forme de l'étude, en tant que celle-ci constitue un mode de vie particulier. D'où la suite de l'argumentation : « parce que si dans la journée, il vous vient une inspiration, il faut attendre jusqu'au soir pour en profiter, et que, par cela même, bien souvent elle vous échappe ». L'étude renvoie alors à l' ancestrale séparation entre deux modes de vie, caractérisés l'un par la maîtrise du temps, l'autre par sa dépossession : le loisir et le travail. Mais aussi elle définit, idéalement, la manière de dépasser l'opposition. À un moment où l'oisif est devenu un personnage négatif, mais où le loisir reste la condition d'une autre vie, l'étude figure la forme privilégiée de passage à un autre monde, à une autre identité sociale.

3) **L'association**, autre mot-clef de l'époque, entre également dans l'univers de l'étude. Lorsque les ouvriers saint-simoniens se réunissent chez leur « pasteur », Vinçard, on fait la lecture de lettres que certains d'entre eux ont échangées, de poèmes ou d'autres textes qu'ils ont composés. Il s'agit, dit Vinçard, d'une « étude intime » qui doit permettre à chacun et à tous de « se comprendre, s'aimer, s'associer » (5). Il ne s'agit pas simplement de se connaître mutuellement pour éviter les mauvaises surprises de la communauté. L'association est elle-même un processus d'étude et l'étude implique en soi la dimension de l'association.

Ces deux remarques faites, je parlerai donc de la façon dont la passion du livre débouche sur une théorie de l'étude, pensée à la fois comme mode d'appropriation individuel et comme forme de socialisation, engageant la définition d'un certain socialisme.

### L'Île du Livre

Je partirai d'un récit de voyage, les **Mémoires d'un enfant de la Savoie**, publiées en 1844 par Claude Genoux. Un court avant-propos entend définir le rapport singulier à l'univers du livre qui motive chez Genoux la décision d'écrire : à l'âge de seize ans, l'ancien petit ramoneur, déjà formé par bien des aventures et des pérégrinations, a quitté Paris en direction de Marseille pour aller chercher « je ne sais quelle fortune aux antipodes » (6). À Lyon il est monté sur un bateau de charbon qui descendait le Rhône, mais qu'un problème a contraint de relâcher pour une nuit sur une île du fleuve « Là, dit-il, dans une pauvre chaumière où les marinières me donnèrent l'hospitalité, je trouvai sur une planche un livre à moitié dévoré par les vers ; cet ouvrage, qui n'avait plus de titre, me parut renfermer les aventures et les premières inspirations poétiques d'un jeune homme d'Avignon, nommé Léonard. La

lecture de ce livre plein de faits, de sentiment, me procura une nuit des plus agréables. Le matin, lorsqu'il me fallut partir et quitter ce volume qui ne m'appartenait pas et qu'on ne consentit pas à me céder, car il composait, à lui seul, toute la bibliothèque de ces braves gens, il me sembla que je quittais un ami pour la dernière fois » (7). Depuis lors, nous dit Genoux, il n'a plus jamais retrouvé aucun exemplaire de ce livre sans nom, il est peut-être le seul au monde à se souvenir : « Eh bien ! loin que l'oubli dans lequel ce livre est tombé m'ait paru décourageant, il m'a donné au contraire la force et la volonté d'écrire celui-ci dans le même genre. Peut-être après ma mort, me suis-je dit, quelque jeune homme studieux trouvera-t-il aussi mon œuvre sur la planche d'une cabane enfumée ; peut-être en gardera-t-il le souvenir comme j'ai gardé le souvenir de Léonard ».

Ce récit me semble appeler trois commentaires rapides.

1. C'est un récit de voyage, centré sur la découverte du livre, le livre sans titre, le livre unique : le seul que le pauvre possède, un livre quelconque, mais aussi le livre qui, s'adressant à un seul, contienne pour cet « un seul » – ce « jeune homme studieux » qui est n'importe qui, c'est-à-dire virtuellement tout le monde – tous les livres. C'est là je crois un trait essentiel de l'autodidaxie, cette saisie d'un universel singulier, renfermé dans le un à un – non pas une représentation de la collectivité, ou un discours s'adressant à la collectivité – un livre, n'importe lequel, qui, pour n'importe qui, renvoie à tous les livres.

2. Deuxième remarque, sous forme de question : qui est Léonard ? Pas plus que Genoux, je n'ai retrouvé « le » livre de Léonard. Si je n'ai pas trop insisté dans cette recherche, c'est peut-être que j'ai, en revanche, rencontré beaucoup d'autres Léonard, beaucoup de récits d'eau et d'îles, de livres et de nouveaux venus dans l'univers du livre qui nous orienteront peut-être plus sûrement dans la recherche de l'**identité** de Léonard.

Une seule chose nous est dite de ce Léonard : sa qualité d'Avignonnais. Or, en 1844, il y a, dans le public pour lequel Genoux écrit, un Avignonnais qui a acquis la célébrité : Agricol Perdiguier, premier ouvrier à être entré avec éclat dans l'univers du livre, par s

a propre initiation, mais aussi et surtout par George Sand qui, trois ans auparavant, lui a conféré l'héroïsation littéraire dans **Le Compagnon du Tour de France**.

Quant au nom même de Léonard, peut-être n'y-a-t-il pas lieu d'épiloguer sur le fait qu'il ait été naguère porté par un autre « jeune homme studieux », venu d'une île un peu plus exotique, le Guadeloupéen Nicolas Léonard, poète et curiosité littéraire de la fin du 18<sup>e</sup> siècle qui, à l'époque de Genoux, garde encore quelque notoriété. Peut-être est-il plus intéressant que le second grand ouvrier célèbre du 19<sup>e</sup> siècle, Martin Nadaud, l'ait choisi pour ses Mémoires d'ancien garçon maçon. Mais ce n'est pas tout : dans un récit autobiographique où Gabriel Gauny parle de sa découverte du livre, on peut lire ceci : « À l'entrée de l'adolescence, vagabondant par les prés de la Glacière, alors sans culture, je me pris de camaraderie avec un enfant de mon âge, dont la mère lisait à quelques pas, assise sous les saules (...) nous étions dans un ruisseau d'eau claire, dont les joncs caressaient une passerelle faite d'un énorme caillou, quand la mère de mon compagnon l'appela pour le renseigner sur la pagination d'une légende, ayant pour titre **La Chapelle de Saint-Léonard**, que je n'ai jamais lue. Aussitôt, j'eus des éblouissements de curiosité, ma passion de connaître fit explosion du fin fond de mon âme et j'abandonnai les jeux de l'enfance pour me dessécher de désir à la vue d'un bouquin » (8).

Récit de voyage et de fleuve, miniaturisé à l'échelle d'un menuisier qui n'a jamais quitté l'Ile-de-France. Nous y retrouvons le livre disparu qui contient en puissance tous les autres-livres et nous y retrouvons étrangement le nom de Léonard. Comme si Léonard était le nom générique de l'homme du peuple qui est entré dans un rapport singulier au livre.

3. D'où mon troisième commentaire, sous forme encore de question brute : vrai ou faux ? Quel crédit accorder au récit de Genoux ? Celui-ci appartient à cette catégorie d'auteurs populaires, que – si l'on faisait une typologie – on pourrait appeler les hâbleurs. Il est clair, en effet, que parmi ces hommes du peuple qui racontent leur vie, il y en a un certain nombre qui passent leur temps à mentir, composant des épisodes et des scènes destinés à donner une certaine image du populaire dont le modèle, en gros, est le récit picaresque. Comme quelques autres auteurs de témoignages « authentiques » sur la vie du peuple profond, Genoux réécrit **Gil Blas** à sa manière. C'est seulement plus évident chez lui que chez d'autres, parce qu'il en fait un peu trop.

Mais au demeurant, peu importe que le récit soit « vrai » ou « faux », il est. Il y a un récit de voyage, avec un livre et une île. Appelons-le le livre sur l'île, le livre de l'île. Or il y a, bien sûr, un livre qui est par excellence le livre de l'île, **Robinson Crusoë** : le récit de l'île déserte, mais aussi le livre unique, qui contient tous les livres ; le seul que l'on donnera à lire à Émile, parce qu'il quintessencie ce qu'il y a de bon à apprendre et à ressentir dans tous les autres. Or je note que, dans l'autobiographie de Gauny, Robinson figure, un peu en concurrence avec la fameuse **Chapelle de Saint-Léonard**, comme le livre des livres. Et je note encore que dans les Mémoires de Genoux – c'est pour cela que je dis qu'il en fait un peu trop – ses voyages aux antipodes le laissent naufragé dans l'île Juan Fernandez, c'est-à-dire dans l'île de Robinson...

### **Le prix de l'une initiation**

Il y a ainsi des récits et des noms, des unités de sens et d'histoire qui circulent ici et là, pour dire la rencontre unique avec le monde du Livre.

Je voudrais m'arrêter sur un autre groupe de ces récits d'autodidaxie qui met en scène d'une d'une manière insistante deux noms, deux oeuvres, **Esther et Athalie**

Ici encore le proluxe Claude Genoux nous fournit l'archétype. Petit ramoneur illettré débarquant à Paris, il nous dit avoir ramassé dans la rue un petit morceau de papier imprimé et s'être posé avec désespoir la question : comment faire parler ces signes noirs sur ce papier ? Il s'est alors adressé à un écolier de passage qui lui a lu la célèbre réplique de Joas-Eliacin à Athalie :

« Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,  
Et sa bonté s'étend sur toute la nature " (9)

Il n'est pas besoin d'insister sur tout ce qui lie le sort du prolétaire autodidacte, à celui de l'orphelin appelé à être reconnu comme fils de roi. Mais nous n'en sommes qu'au début de nos rencontres avec Athalie. Témoin, l'histoire que nous raconte le biographe du poète ouvrier Poncy : celui-ci désespérait de trouver le secret du mètre poétique jusqu'au jour où – autre scène exemplaire – il a trouvé sur un étalage des quais de Toulon un tome dépareillé de Racine où les chœurs d'Athalie lui ont révélé la diversité des types de mètres et lui ont donné l'audace de versifier à son tour (10). Mais voici une histoire encore plus extraordinaire, racontée pourtant par le très sérieux et catholique Alphonse Viollet, dans sa biographie du poète ouvrier rouennais, Théodore Lebreton. Entré à sept ans comme tireur dans une fabrique d'indiennes, le petit Lebreton avait obtenu pour prix de catéchisme un livre, le livre unique par excellence, la Bible. Après s'être appris tout seul à lire il avait entrepris de tirer de **son** livre des sujets de tragédies, semblables à celles qu'il avait pu entendre au théâtre de Rouen et « circonstance aussi étrange qu'authentique, les deux sujets qu'il choisit d'abord pour les mettre au théâtre sont Esther et Athalie" (11). Il avait déjà achevé le plan de ces deux tragédies et versifié un acte

d'Esther et quelques scènes d'Athalie quand un jour – récit inversé – des morceaux choisis trouvés à l'étalage d'un bouquiniste lui révélèrent que les deux pièces avaient déjà été écrites par un autre.

Dernière « coïncidence » : dans les années 1830 se répand la méthode d'« enseignement universel » de Joseph Jacotot, destinée à permettre aux pauvres non seulement d'apprendre tous seuls, mais encore d'enseigner aux autres ce qu'ils ignorent eux-mêmes. Le livre unique qui sert de base à la méthode Jacotot est **Télémaque**. Mais, à la même époque, un professeur rouennais fait l'application de la méthode Jacotot à un autre livre de référence. Et ce livre est **Athalie**.

Si nous revenons de la circulation des noms à la structure des récits qui s'organisent autour d'eux, nous pouvons tirer particulièrement du récit de Genoux deux traits essentiels :

1. Quelque chose est donné au petit ramoneur : un texte à déchiffrer, du noir sur du blanc. C'est une chose qu'il faut faire parler. Pour cela Genoux a recours à ce providentiel écolier.

2. Mais la suite du récit est également importante : « Je trouve ces vers fort beaux, dit l'enfant riche ; et toi, comment les trouves-tu ?

– Admirables ! mon bon petit monsieur, admirables ! tenez, voilà pour votre peine ; et je lui donnai une pièce de vingt sous » (12)

Il y a quelque chose de remarquable dans le prix – pour lui considérable dont l'enfant pauvre paie le cadeau que lui a fait, à peu de frais, l'enfant riche. Le déchiffrement est une chose qui a du prix. C'est plus qu'un service rendu par un philanthrope en herbe, c'est l'acquisition d'un bien, et d'un bien précieux. Il y a quelque chose qui entre dans la propriété du pauvre et qui lui a coûté. On peut rapprocher de cette saynète la description que fait de la bibliothèque de l'ouvrier Gauny sa « bourgeoise » légataire : « Il ne taisait pas un goût aristocratique pour les belles éditions, "les grandes marges, les somptueux caractères de l'in-quarto". Il dut se contenter de bouquiner sur les quais, de se procurer à des prix minimes, qu'il consignait dans les volumes, des traductions d'auteurs grecs et latins, puis les classiques français, reliés, il est vrai, dans un cuir fauve du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dépareillés » (13). L'inscription du prix du livre ne relève pas de l'attention avaricieuse portée à sa dépense, mais bien de l'idée que le livre est, par excellence, chose de prix, pour celui-là même qui doit se le procurer au rabais.

Le livre est un bien d'appropriation, bien au-delà de sa « valeur d'usage ». Il entre dans un certain circuit – entre l'objet d'exposition – celui qui coûte trop cher pour qu'on se l'approprie – et l'objet de culte – celui auquel on bâtit un sanctuaire. On a généralement, dans l'analyse de la culture populaire et autodidactique, privilégié un certain circuit : celui d'un espace commun de la **lecture**, espace d'une sociabilité urbaine, trouvant, en attendant la bibliothèque, ses pôles entre l'école et le café. Peut-être y aurait-il lieu d'insister sur une circulation plus secrète, celle de l'**appropriation** du livre, entre la vitrine et le sanctuaire personnel, où l'objet d'étude est situé dans un rapport de désir et de privation – avec toutes les tactiques pour s'approprier ce à quoi on n'a pas normalement droit –, où il supporte un culte éventuellement partageable dans une sociabilité qui n'est plus celle des voisinages urbains, mais des affinités électives.

Il y a en effet différentes manières de s'approprier un objet d'étude que le livre symbolise éminemment, mais qui peut prendre d'autres figures. On peut ainsi rapprocher les récits sur le livre que j'ai évoqués d'autres récits sur l'apprentissage populaire du savoir. Je rappelle par exemple l'importance – pratique et symbolique – de l'herborisation et de la minéralogie comme substituts offerts aux pérégrinations prolétaires du cabinet d'histoire naturelle de l'homme des Lumières. Là encore, c'est Rousseau qui fournit le modèle. De son côté, l'enfant Gauny nous dit comment, après s'être extasié devant les merveilles inaccessibles présentées par les devantures des naturalistes, il

s'est rattrapé en se faisant « silexomane » et en retrouvant, dans les plis des silex arrachés aux carrières, la structure de l'univers.

Telle est la première voie : le pauvre, par les privations qui lui permettent d'en payer le prix, ou par l'ingéniosité qui lui fait trouver un substitut économique, a accès à l'objet d'étude. Et n'importe quoi, du livre rongé par les vers au silex des grands chemins, peut devenir objet d'étude.

La deuxième voie est celle de la transmission orale qui relève d'un processus d'initiation.

On a trop insisté, me semble-t-il, sur une certaine idée de la culture orale comme culture du pauvre, transmission de savoirs ou d'histoires traditionnels, dans le style « veillée des chaumières ». Or la culture orale recouvre un type d'apprentissage bien différent. Dans une société où l'idée des pouvoirs de l'instruction surpasse de beaucoup les capacités et les performances des institutions d'enseignement, il y a une masse de savoirs – savoirs qui n'ont rien de spécifiquement populaire – qui circulent sous forme orale : quelqu'un a eu accès au livre, a vu l'auteur du livre – et quelquefois l'auteur, par exemple, à l'époque, Ballanche ou Azais, vient lui-même en parler à une « société savante » de fortune – ; celui qui a eu accès, directement ou indirectement au livre, en fait profiter les autres et instaure une sociabilité spécifique, celle de l'**initiation** qui vous rassemble en vous faisant entrer en communication, en conversation avec les grands penseurs, les grandes œuvres du passé et les grandes révélations de l'avenir.

Deux idées sont ici importantes : celle de l'**amitié** comme relation de l'initiateur et de l'initié (rôles au demeurant interchangeables, par l'aléa même qui préside à la répartition des initiations) ; et celle du **langage** comme dépositaire du savoir virtuel du pauvre. La langue nationale est « la science des sciences » selon un article de **La Fraternité de 1845** consacré à l'étude. Aussi **La Fraternité** recommande-t-elle aux ouvriers un plan d'études quelque peu atypique. Aux débutants dans l'ordre du savoir on se propose généralement d'enseigner la trilogie de la lecture, de l'écriture et du calcul. C'est aussi ce que propose le très chrétien **Atelier**. Bizarrement la communiste **Fraternité** laisse tomber le calcul. Après l'écriture et la lecture, et avant l'histoire – source de la connaissance des droits du peuple –, elle place l'étude de la langue nationale qui sert à manifester la pensée, « premier lien des hommes entre eux, première faculté qui les rend sociables et atteste leur supériorité sur tout ce qui les environne » (14).

Ce privilège de la langue est à rapprocher d'une des grandes idées de la culture romantique, transmise de Vico à Michelet, à travers Herder et Ballanche : celle du langage récapitulatif du développement humain, science qui, disant le droit et retenant l'histoire de l'oppression et de l'émancipation, constitue le savoir virtuel du pauvre et anticipe la communauté de l'avenir.

### **La Société des amis de l'étude**

J'évoquerai plus succinctement le deuxième volet annoncé : la façon dont la passion de l'étude débouche sur l'idée de l'émancipation. Je partirai d'un article de **La Fraternité de 1845** : « Aux ouvriers. Sur la nécessité de l'étude comme moyen d'affranchissement » (15). L'étude y apparaît comme le développement de l'intelligence du peuple, permettant une nouvelle et décisive forme d'intervention du peuple dans les affaires publiques. Jusqu'ici, en effet, il n'est intervenu sur la scène publique que sous l'aspect de la force. Aussi, là même où, comme en 1830, cette force a été victorieuse, les résultats de sa victoire ont-ils toujours été confisqués par les classes détentrices du monopole de l'intelligence qui l'ont utilisée au service de leurs intérêts égoïstes de caste. C'est pourquoi

l'affranchissement intellectuel du prolétariat n'est pas seulement un élément particulier, mais la clé de l'affranchissement social.

Cela nous renvoie à une expérience souvent méconnue de ce que **classe** en général et **prolétariat** en particulier veulent dire pour les intéressés. L'idée de prolétariat se définit par rapport à l'idée de monopole. Dans la pensée du temps, le concept de classe et la hiérarchie des classes sont liés à l'exercice d'un certain nombre de monopoles : les monopoles sur la propriété y entrent au même titre que le monopole de la représentation politique ou celui de l'instruction. Ces monopoles signifient pour l'homme de la classe inférieure autant d'impossibilités d'exercer ses **facultés**. Mais aussi le monopole intellectuel est le principe de tous les monopoles (en son cœur même, le monopole des noms – ceux qu'on donne aux choses pour autant qu'on les a à sa disposition, ceux qu'on se donne entre soi comme signe distinctif d'humanité). D'où le rôle fondamental de toutes les « questions de mots » dans les conflits du temps : la façon dont le prolétaire est nommé ou se nomme renvoie pour lui à la possibilité de se constituer comme sujet humain : sujet d'association, de contrat, d'histoire...

La faculté intellectuelle est ainsi à la fois la plus haute et la condition d'exercice de toutes les autres. Sa privation signifie d'abord pour chacun une mutilation, la « privation des joies intellectuelles et morales » interdisant « la vie du cœur et de l'esprit sans laquelle l'existence humaine est incomplète et mutilée » (16). Pour la collectivité, elle signifie aussi l'**impuissance** : celle qui, dans le passé, a fait confisquer les victoires physiques du peuple ; celle qui, pour le présent, l'empêche de reprendre le combat, faute de « la force morale qui naît de l'intelligence » et qui est « l'élément de toute puissance durable ».

À partir de là se posent deux problèmes : la possibilité pour chacun d'accéder au développement intellectuel ; la possibilité que cette accession fonde la puissance commune d'une nouvelle organisation sociale.

Le premier problème, celui sur lequel notre époque se focalisera, est, pour les contemporains de **La Fraternité**, déjà résolu en droit. « Tout est du domaine de tous » (17). Une fois reconnu que l'intelligence est en droit commune à tous, il ne faut, pour chacun, que vouloir s'approprier, se réapproprier ce qui constitue le bien commun de l'humanité. Il faut vouloir, pour ce qui dépend de soi, faire sauter le monopole de l'intelligence. Cette préoccupation rejoint le thème central de l'émancipation intellectuelle, tel qu'il s'est diffusé dans la culture du temps, à travers diverses théories et pratiques, au premier rang desquelles il faut mettre la philosophie palingénésique de Ballanche et la campagne de Joseph Jacotot pour l'« enseignement universel » (18). C'est Jacotot qui a mis en avant le terme même d'émancipation intellectuelle comme prise de conscience conditionnant la volonté individuelle d'accès au domaine commun de l'intelligence : l'important n'est pas l'acquisition utile des connaissances ; l'important, c'est la décision d'émancipation en tant que forçage du privilège. Le grand principe de la philosophie de Jacotot est : toutes les intelligences sont égales. Ce qui signifie que n'importe qui peut apprendre n'importe quoi. Ce qui fait la différence, c'est la volonté. Et ce qui soutient la volonté, c'est le désir d'émancipation.

La **Fraternité** met en œuvre un semblable principe de toute-puissance de la volonté. Tout ouvrier a le **temps** de l'étude, ce temps qu'il dépense chaque jour « dans des occupations oiseuses, dans des entretiens frivoles et sans portée (...), en vains propos, en causeries insignifiantes et légères » (19). Tout ouvrier en a aussi l'énergie : il lui suffit d'appliquer dans le temps ainsi récupéré la même attention qu'il voue à la reproduction de sa vie matérielle. Toutes ces inégalités devant l'instruction et la culture que notre époque traquera dans leurs plus infimes recoins sont balayées par l'inconditionné de la volonté émancipatrice : chacun peut, au sens strict, « prendre sur soi » les moyens de son émancipation.

En revanche, toute l'inquiétude se porte sur la seconde question – celle-là quelque peu sortie de nos préoccupations : comment garantir que l'étude fera des combattants solidaires de l'égalité sociale et non des égoïstes avides de s'élever au-dessus de leurs frères ou des déclassés incapables de participer à l'effort commun. Un journal comme l'**Atelier** est sensible à l'argument-choc des défenseurs du privilège : la hantise du « déclassement » et du ferment de dissolution sociale représenté par le travailleur artificiellement élevé au-dessus de sa condition. Aussi donne-t-il à la morale du devoir absolu envers la société le pas sur l'incitation au développement intellectuel individuel. La **Fraternité**, en revanche, développe l'idée optimiste d'une solidarité organique des facultés. Le plein développement des facultés intellectuelles de chacun est aussi le plein développement de ses facultés sociales, la connaissance des règles de la bonne organisation sociale. La propagation appartient à l'essence des lumières et la solidarité à la complétude de l'individu humain.

La passion « marginale » de l'étude devient ainsi le noyau d'une théorie du communisme intellectuel qui donne à l'avenir social son modèle. C'est la communauté intellectuelle – existant en droit, reconstituable pratiquement par les volontés individuelles et leur effort solidaire – qui rend possible l'émancipation sociale. Ce qui est ainsi mis en première ligne, dans la constitution de l'avenir socialiste, c'est la décision de chacun dans son rapport au domaine commun. L'idée de l'émancipation sociale et la matrice du socialisme viennent de cet horizon intellectuel, bien plus que des caractères du procès de travail, de la lutte industrielle et du groupe ouvrier.

## NOTES

1. Georges Duveau, **La Pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire**, Paris 1948.
2. C'est en 1831 qu'Émile de Girardin lance à grand fracas le **Journal des Connaissances utiles**.
3. Jacques Rancière, **La Nuit des prolétaires**, Paris, 1981, ch. IV.
4. Pierre Vinçard, « Une vie perdue », **La Ruche populaire**, juin 1841.
5. Lettre de Vinçard à Gauny, 6 mars 1838, **Fonds Gauny**, Bibliothèque municipale de Saint-Denis.
6. Claude Genoux, **Mémoires d'un enfant de la Savoie**, Paris, 1844, p. VII.
7. **Ibid.**, pp. 7/8.
8. Gabriel Gauny, **Le Philosophe plébéen**, Paris, 1983, p. 28.
9. **Athalie**, Acte II, sc. 7 ; cité par C. Genoux, op. cit., p. 53.

10. Alphonse Viollot, **Les poètes du peuple au XIX<sup>e</sup> siècle**, Paris, 1846, pp. 216/217. Voir aussi J. Rancière, « Ronds de fumée ». Les poètes ouvriers dans la France de Louis-Philippe, **Revue des Sciences humaines**, n° 190, 1983/2.
11. A. Viollot, **op. cit.**, pp. 174/175.
12. C. Genoux, **op. cit.**, p. 53.
13. Harlor, **Un ouvrier poète, Gabriel Gauny**, Alfortville, 1962.
14. « Aux ouvriers. Bibliographie populaire », **La Fraternité de 1845**, juin 1845, p. 52.
15. « Aux ouvriers. De la nécessité de l'étude comme moyen d'affranchissement », **La Fraternité de 1845**, mai 1845, pp. 44/47.
16. **Ibid.**, p. 45.
17. **Ibid.**, p. 46.
18. cf. J. Rancière, « Savoirs hérétiques et émancipation du pauvre », in **Les Sauvages dans la Cité**, Champ Vallon, 1985.
19. **La Fraternité de 1845**, p. 45.

# LES OUVRIERS DES MÉTIERS D'ART À L'EXPOSITION

## UNIVERSELLE DE 1867

par

Madeleine REBÉRIOUX

Les expositions universelles qui se sont tenues à Paris tous les onze ans environ de 1855 à 1900 constituent une source majeure de connaissance sur le monde du travail, et tout particulièrement, sur ceux qu'on appelle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les ouvriers d'art si caractéristiques alors de la Fabrique parisienne. Les intentions industrialistes, évidentes pendant les premières expositions, ne relèvent pourtant guère de ce secteur de la production industrielle : ce sont les nouvelles technologies, comme on dit aujourd'hui, voire les nouveaux modes de production, que le « groupe du Palais-Royal », bon conseiller de Napoléon III, autour de Jérôme Bonaparte, se propose de diffuser. Mais ce serait une erreur de croire à une totale coupure entre la Fabrique et la machine, voire le machinisme : de maintes manières il y a pénétration, à Paris tout au moins, entre les métiers d'art et les nouvelles techniques (1). Et d'autre part l'opinion des vieux métiers tournés vers les « arts utiles » ou les « arts industriels » voire les arts décoratifs – sans se recouvrir ces concepts se chevauchent et leur usage témoigne d'une grande indétermination – importe d'autant plus aux organisateurs des Expositions, sous l'Empire notamment où le syndicalisme moderne émerge à peine, qu'ils sont les animateurs des sociétés ouvrières qui continuent de structurer largement le monde du travail (2).

Or Pascale Marie a montré (3) le rôle joué non seulement par l'ouvrier lithographe Jean-Baptiste Girard, mais par maints autres ouvriers professionnels du quartier qui suivaient les cours de l'Association polytechnique à l'école Turgot, aux origines de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement, et la médaille d'argent obtenue à l'Exposition de 1867 par la jeune institution atteste l'intérêt vigilant porté par les notables, soucieux de lecture populaire, à l'œuvre des Amis de l'Instruction. Autrement certes que ces Bibliothèques, les expositions universelles, et tout particulièrement celle de 1867, manifestent l'ambiguïté de la rencontre, les attitudes ouvrières et les intentions des notables. Aussi, s'agissant des ouvriers d'art, particulièrement nombreux dans le Marais – bijoutiers, opticiens, graveurs, ouvriers du Livre, ébénistes, etc. – peut-il apparaître intéressant de cerner leurs réactions devant l'Expo de 1867 : en les connaissant mieux, nous comprendrons mieux le degré et les formes d'autonomie qui les caractérisaient, l'importance aussi qu'ils attachaient aux pratiques collectives ou, comme ils disaient, associatives, bref, les modes d'expression de leur conscience.

Il se trouve que l'Exposition de 1867 a suscité une source d'un intérêt exceptionnel pour les problèmes que nous nous posons aujourd'hui. Il s'agit des rapports collectivement rédigés par les « délégations ouvrières nommées au suffrage universel » – c'est l'exacte expression – qui, si elles représentaient la France « entière », ont finalement, sauf exception, délégué aux Parisiens la responsabilité de l'élaboration des textes. Le cadre des sociétés de secours mutuels avait été utilisé autant que possible pour préparer, profession par profession, les assemblées générales chargées de désigner les délégués et de confronter leurs jugements. Quant à la Commission ouvrière parisienne qui coordonna les rapports des différents métiers, son secrétaire, Eugène Tartaret, était un ébéniste du XII<sup>e</sup> arrondissement, membre de l'AIT. Cent vingt-cinq rapports furent ainsi rédigés et quatre-vingt-quinze imprimés dans trois gros volumes in quarto par les soins de la Commission d'encouragement aux études des ouvriers mise en place par le Commissaire de l'exposition, Frédéric Le Play (4). Le souci

d'« étude » qui avait présidé à la visite de l'Exposition par les délégations ouvrières croise évidemment celui de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction. Il se retrouve dans la structure même des différents rapports. Il a été utilisé par les délégations ouvrières pour obtenir le maximum de conformité entre rapports rédigés et rapports imprimés. Il constitue au total une raison supplémentaire de confronter l'éphémère de l'Expo et l'éternité supposée du livre.

\*

\*

\*

Quatre-vingt-quinze rapports, donc. Plus de la moitié proviennent des métiers d'art (5) : un foisonnement qui rend compte à la fois de leur poids dans un système de production qui survivra, fût-ce marginalement, au grand capitalisme, de leur exceptionnelle vitalité dans la capitale, et aussi de l'extrême spécialisation qui les caractérisait : on compte au moins trois catégories de menuisiers (6) et il convient de ne pas davantage confondre les orfèvres ou les bijoutiers fiers de leur passé avec les joailliers, ces nouveaux venus, que les maroquiniers avec les portefeuillistes (7).

Qu'ils émanent de ces gens de métier, le plus souvent d'ancienne souche, ou des « ouvriers mécaniciens du département de la Seine », ces rapports, de dimensions du reste très inégales – entre deux et cent soixante pages – sont le plus souvent destinés moins aux gouvernants – auxquels s'adressent pourtant les « vœux sociaux » – ou aux responsables de l'exposition – Devinck qui a mission de présenter les rapports à l'Empereur est cependant remercié pour sa loyauté – qu'aux ouvriers eux-mêmes, à leurs mandants en somme : « camarades et amis », ainsi s'ouvrent bien des rapports, ou encore, sans nulle contradiction comme l'atteste par exemple la juxtaposition typographique utilisée par les couvreurs : « messieurs les ouvriers ». Presque tous ces textes, semblablement structurés, témoignent de la capacité des amis d'Eugène Tartaret à définir un cadre commode, un modèle, et à le faire accepter. Après un bref prélude qui évoque souvent « le sens que nous donnons à ce rapport » et affirme, de diverses manières, la volonté des ouvriers de « faire leurs affaires eux-mêmes », vient une présentation de l'histoire du métier souvent très longue. La description des objets examinés, description critique à laquelle se mêlent les jugements techniques et esthétiques, constitue le corps du rapport : il en était déjà ainsi après l'Exposition de Londres en 1862. Et c'est in fine que sont énoncés les vœux sociaux – ceux qui revêtaient un caractère directement politique ont été sabrés, et eux seuls, lors de l'impression (8) – avant que le rapport ne s'achève sur une brève conclusion d'une courtoise politesse (9).

Ces textes sont susceptibles de bien des lectures. Qu'allons-nous y chercher ici ? Pour l'essentiel, à travers des modes d'expression à la fois spontanés et codés (10), des manières d'autoportraits collectifs qui nous permettent de mieux connaître les amis de Jean-Baptiste Girard, les lecteurs de la bibliothèque du III<sup>e</sup> arrondissement, et de comprendre ce que « l'étude » signifiait pour eux.

Les traits communs l'emportent, et de loin, qui rapprochent les facteurs de pianos et les dessinateurs en châles, les laqueurs et les ébénistes, les lithographes et les imprimeurs sur papiers peints, les sculpteurs et les tabletiers en écaille, tant d'autres encore qui vont apparaître dans ces quelques pages, sans parler même de tous ceux qui se situent dans les marges des métiers d'art : non pas sans doute les mécaniciens dont l'originalité brille de mille feux et dont Denis Poulot va bientôt évoquer, avec la plume d'un patron républicain, les capacités et l'esprit de rébellion (11), ou les charpentiers, voire les imprimeurs-conducteurs ; mais où classer les chapeliers et les cordonniers ? voire

ces chocolatiers qu'Émile Menier s'efforce déjà de faire apparaître comme les agents de ce rêve un « capitalisme idéal » (12) ?

Une conviction majeure les unit d'où, à mon sens, le reste découle : il existe une compétence ouvrière. Cette certitude s'affiche de mille manières. Et d'abord dans le récit des origines de chaque métier qui atteste l'audience des collections à bon marché (13), la fréquentation, déjà, de bibliothèques, sans doute aussi la force de la tradition orale. Dans ces épopées lointaines du travail, la précision minutieuse de l'information se nourrit certes souvent de mythes et entretient, à son tour, toute une mythologie. Mais l'histoire de l'Antiquité, du Moyen-Age et des Temps Modernes est appelée à la rescousse des capacités ouvrières ; elle est sommée aussi de glorifier cette deuxième moitié du siècle qui s'ouvre et où triomphera le progrès. Ainsi les orfèvres énoncent-ils leurs intentions : résumer enfin les trois révolutions artistiques qui, du fond des âges, ont marqué leur travail, « la foi, le beau idéal, et la fantaisie ». L'histoire du passé débouche sur l'avenir. La connaissance historique est partie prenante de l'effort créateur. Voici le recours aux livres légitimé par les ambitions du métier.

Comment s'acquièrent les nouvelles compétences – les anciennes aussi –, celles qui font qu'un ouvrier doit être appelé « monsieur » ? À l'autre extrémité de chaque rapport, une partie des vœux pose ce problème et s'inquiète des risques encourus par le métier alors même que le progrès frappe à la porte. Dix ans auparavant, le comte de Laborde avait souligné, dans son rapport sur la première exposition universelle (Londres, 1851), l'entrée en force de l'Angleterre sur le terrain des métiers d'art, longtemps chasse gardée de la France (14). Il en avait mis en évidence les raisons : développement de l'enseignement du dessin, constitution de musées permanents où les beaux modèles sollicitent l'imagination et libèrent de la triste copie. Bien des vœux ouvriers reprennent pour la France ces suggestions. À leur façon cependant. En les intégrant en particulier à une revendication plus générale et, à sa manière, plus politique : la gratuité et l'obligation de l'instruction élémentaire. En leur conférant aussi une dimension sociale explicite : les ébénistes ne manquent pas de faire remarquer que les bas salaires poussent les parents à spéculer sur le travail précoce des enfants au détriment de l'apprentissage et que l'aspiration patronale à une main-d'œuvre sous-payée nourrit l'ignorance des apprentis. Plusieurs rapports suggèrent qu'en matière d'enseignement professionnel c'est l'association ouvrière, cette clé du bonheur, qui doit permettre de créer les réseaux de compétence en instaurant des rapports directs entre les ouvriers, les savants et les artistes « qui voudront se dévouer ».

C'est pourtant au cœur de chaque rapport, dans les pages, brèves ou étoffées, où les ouvriers d'un métier jugent les travaux soumis à leur « étude », que leur compétence s'exprime avec le plus d'évidence. Encore faut-il qu'elle ait la possibilité de se déployer. Or nombre de textes regrettent les conditions matérielles qui ont présidé à la visite de l'Exposition : temps trop bref – une semaine seulement –, mauvaise volonté de certains exposants, surtout, disent les photographes, quand les visiteurs ouvriers arrivèrent après la distribution des récompenses. Puis – et là les travailleurs se mettent eux-mêmes en question – comment s'exprimer, comment, même, juger ? Faut-il nommer les exposants dont on évoque l'œuvre ? Oui, certes, car la gloire de chacun est engagée. Mais il arrive que, par horreur de la publicité, – ainsi chez les maroquiniers – les mandants l'ont interdit. Que si, du reste, on désigne les maisons par leur nom, quel ordre choisir ? Le plus impartial possible, assurément. Mais encore ? Aux dessinateurs en châles qui s'en tiennent aux numéros de place s'opposent les fondeurs en cuivre : désireux de corriger l'éventuelle injustice des commissaires – « il ne faut pas de choix, il ne faut pas créer de préférence » –, ils n'acceptent que l'ordre alphabétique. Enfin, si l'on peut sans grand risque juger les étrangers, que de scrupules quand on aborde les exposants français ! « Ne sommes-nous pas tous les jours en contact avec les personnes dont nous aurons à examiner la production ? » Pourtant

« qu'importe ! Fiers de votre confiance, disent-ils à leurs mandants, nous irons jusqu'à la fin avec la même loyauté ».

Allons-y donc avec eux. Se pose alors la question des critères selon lesquels distribuer blâmes et louanges, selon lesquels classer et hiérarchiser. Ils ne se recommandent pas toujours par leur originalité. À la nouveauté de la forme ou de la facture, pourtant estimée par les tapissiers par exemple et les bijoutiers, c'est le fini et le bon goût, cet être obscur, qui sont préférés. Les orfèvres invoquent « la tradition du beau », « les règles du goût », en des termes que pourrait avouer le jury patronal. Pourtant les critères plus spécifiquement ouvriers ne manquent pas. Les ouvriers se savent, et se disent, capables de déceler le travail, le soin investi dans la réalisation d'un objet délicat – un châle, un meublé, une Bible, un bijou – mieux que le grand public certes – il convient de l'éduquer –, mieux que les jurys aussi, où siègent patrons et notables, mieux encore que les négociants, leurs ennemis jurés.

En affirmant ainsi sa compétence propre, le groupe ouvrier entend en effet non seulement fixer un ordre de valeurs, mais rendre à César ce qui est à César. Et d'abord rendre justice au fabricant contre le marchand qui se permet d'exposer sous son nom les produits d'une maison : « Nous n'admettons pas d'intermédiaire entre le producteur et l'acheteur », disent les orfèvres. Et les bijoutiers : les marchands n'ont aucun mérite ; jamais un jury ouvrier ne leur aurait décerné de récompenses. Sainte-alliance de l'ouvrier et du petit patron qui organise le travail et parfois fournit le modèle. Elle se rompt cependant dès lors que les fabricants s'abstiennent de nommer ceux qui ont réalisé les objets. Le jury ouvrier répare alors cette injustice. Il rend son nom au travailleur anonyme. « C'est M. Tonay, ouvrier de M. Massin, qui a exécuté notamment le bandeau-coquille avec perles qui se trouve dans la vitrine de M. Mellerio » ; « c'est M. Leroy, ouvrier de M. Rouvenat, qui a monté la branche de lilas blanc qui se trouve dans la vitrine de son patron » : ainsi parlent les bijoutiers. Et les menuisiers en sièges : « Contre le mutisme de M. Gallois, il est de notre devoir de citer le nom de M. Gillet, exécutant de ce nouveau siège ». À contrario, les peintres en céramique félicitent la Manufacture de Sèvres de faire apparaître clairement les noms de ses ouvriers. Après la fierté des abeilles face aux frelons, après la défense du producteur face au circulateur, voici celle de l'ouvrier.

On ne s'étonnera pas dès lors d'entendre les délégations ouvrières contester souvent, sur le fond, la complaisance, voire l'injustice des jurys de notables. Trop de prix décernés d'abord, par crainte de déplaire. Des bases de sélection inacceptables ensuite : les ouvriers auraient été plus sévères, et plus impartiaux. Aussi les facteurs d'orgues proposent-ils leur propre ordre de récompenses et, polis, mais fermes, déclarent qu'ils auraient été heureux de le voir ratifier par le jury. Les facteurs de pianos s'attardent sur un Érard à queue, de style néo-grec, auquel ils auraient volontiers accordé une médaille d'argent au lieu de la mention honorable qu'il a reçue. Au reste c'est l'honneur national qui est en jeu quand les patrons jugent mal : les lithographes s'inquiètent des produits de la maison Reibel-Findel qui risquent de « donner une fâcheuse idée de nos procédés aux étrangers ». Une seule solution dès lors, que de nombreux rapports formulent : le jury mixte. Si tous ne le légitiment pas, comme les imprimeurs en papiers peints, au nom de la complémentarité des compétences – « Les hommes les plus éminents dans les sciences et les arts industriels ont toujours besoin... d'éclairer leur jugement par le concours des hommes pratiques » –, beaucoup le réclament comme une simple exigence de justice, ou plutôt comme une reconnaissance de leur savoir.

J'évoquerai beaucoup plus brièvement les différences, les diversités que révèle notre échantillon. Sensibles, elles ne parviennent pas cependant à entamer sérieusement l'homogénéité fondamentale de ces rapports. On les découvre certes dans l'inégale hardiesse des vœux – je vais y revenir - mais d'abord, dans la place réservée aux conditions de travail lors du jugement porté sur l'œuvre de telle ou telle maison. Regardons par exemple les typographes, riches d'une organisation ancienne et que la dure

grève de 1862 n'a nullement abattus, ou les facteurs de pianos, un métier en rapide transformation où la facture industrielle a commencé de remplacer l'artisanat (15), mais dont les modes d'association bénéficient d'un rare prestige ; pour juger équitablement un produit, ils veulent tout savoir sur les modalités de sa production : salaire, durée de la journée, organisation du travail, surtout. Si les facteurs de pianos préfèrent le travail aux pièces, les typographes parisiens eux se battent pour le travail « en conscience » où l'équipe répartit tâches et salaires : à métier différent, solution autre. Les typos posent aussi, avec amertume et ironie, la « question des femmes » : ils dénoncent les « pseudo-philanthropes » on reconnaît la maison Dupont mise à l'index en 1862 – qui ont l'audace d'exposer les travaux d'un « atelier de compositrices » et visent à faire de « la femme un instrument d'avilissement du salaire masculin ». Leur méfiance s'étend aussi, mais à un moindre degré et non sans fascination, aux machines nouvelles : telles les femmes, elles jouent, contre les salaires. Mais facteurs de pianos, peintres en céramique, tapissiers en jugent autrement : favorables au travail des femmes et à l'égalisation des tarifs, ils estiment que les risques de ces nouveautés sont en partie compensés par le bon marché du produit, désormais accessible à des consommateurs plus nombreux. Le degré d'organisation ne suffit donc pas à rendre compte des attitudes affirmées des métiers devant le procès de travail et ses mutations.

Il y a moins de différences entre les « vœux » sociaux et professionnels, dernier volet de nos rapports. Certes, d'un métier à l'autre, leur développement est d'une inégale ampleur. Certes aussi aucun d'entre eux ne va, comme le rapport des ouvriers mécaniciens qui battent le tambour de la nouvelle classe ouvrière, jusqu'à refuser d'examiner les armes de guerre et les machines employées à leur fabrication en invoquant leurs sentiments humanitaires et leurs principes pacifistes (16). Mais, à la différence des pages où l'analyse se nourrit de la description des œuvres, les « vœux » ont été rédigés à partir d'un questionnaire élaboré par la Commission ouvrière. Leur rédaction, riche en sous-entendus, teintée souvent d'un vif humour, atteste la radicalisation sociale de la fabrique parisienne en même temps que la généralisation d'exigences dont Rémi Gossez a montré la présence dans la Fabrique parisienne dès 1848. La revendication de la liberté de la presse, de la liberté d'association « sous toutes ses formes » domine les métiers d'art comme les autres. L'accord se fait aussi sur le développement de l'enseignement général primaire et de l'enseignement professionnel. Guerre à l'ignorance, mère des préjugés. C'est aussi le discours hugolien.

Des écoles, donc. Fort bien. Et des livres ? Difficile de ne pas effleurer ce thème à l'occasion de ce colloque... Ce n'est pourtant pas, et de loin, le plus souvent évoqué. Les bibliothèques ne figurent pas en qualité dans le questionnaire préparé par Tartaret : il a donc fallu à ceux qui souhaitaient en parler faire acte de volontarisme. La raison ? C'est qu'il ne s'agit pas d'une revendication adressée à l'Empire. À l'État de rendre l'enseignement obligatoire et gratuit, de supprimer les lois qui ligotent la presse, de reconnaître sans bornes le droit d'association. Mais ce n'est pas à lui de fonder ou de contrôler les bibliothèques. Les tabletiers en écaillé le disent : nous voulons « des bibliothèques libres, en dehors de l'action de l'administration ». Et les typos-compositeurs de Paris : nous entendons être autorisés à créer notre bibliothèque. Quant aux facteurs de pianos – et d'autres instruments de musique – ils s'indignent de la mise à l'index, dans les « bibliothèques populaires », de Voltaire, de Rousseau : « nous voulons être libres dans le choix de nos lectures pourvu qu'elles ne soient pas immorales ». Les sculpteurs, enfin – ces quatre métiers sont les seuls à s'intéresser explicitement à la mémoire livresque du monde – souhaitent, comme à Londres, combiner la bibliothèque et le musée, l'enseignement par le texte et par le modèle. Et de proposer, pour faire vivre l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, tout récemment venue au monde, d'en mutualiser la gestion, en donnant à son financement l'éclat probant de l'association.

Si l'on regarde enfin, à côté des rapports des délégations ouvrières, les procès-verbaux des assemblées générales qui les ont précédés (17), le désir de bibliothèques n'en est point absent : qu'il s'agisse de collections à 25 centimes porteuses des « trésors de la philosophie, de l'histoire et des beaux-arts » comme la « Bibliothèque nationale » recommandée aux communes par un typographe, H. Derville, ou, pour finir sur une institution destinée à la célébrité, du projet encore balbutiant de Ligue de l'enseignement dont Jean Macé, de Beblenheim, propose d'examiner les statuts.

Nulle indifférence au livre, donc. C'eût été étonnant chez des amants – des amis – de l'instruction aussi ardents, chez des travailleurs aussi désireux de ne s'enfermer ni dans l'enseignement professionnel, ni dans l'enseignement général. Seules les « photos obscènes », les « livres immoraux » sont de-ci de-là condamnés. Sans cette instrumentalisation ultime du Livre – la liberté n'est pas la licence –, il manquerait quelque chose d'essentiel à ce portrait forcément hâtif des ouvriers des métiers d'art en 1867.

## NOTES

1. C'est ce que montre Jeanne Gaillard dans **Paris, la ville, 1852-1870**, Champion, 1977.
2. cf. William H. Sewell, **Gens de métier et révolutions**, Aubier, 1983.
3. Pascale Marie, « La bibliothèque des Amis de l'instruction du III<sup>e</sup> arrondissement », dans Pierre Nora éd., **Les lieux de mémoire, I, La République**, Gallimard, 1984.
4. Sur Le Play, les travaux les plus récents sont ceux d'Antoine Savoye. On attend la thèse de Françoise Arnault.
5. Voici les plus fournis, les plus intéressants aussi : bijoutiers, découpeurs marqueteurs, dessinateurs d'ameublement, en châles, ébénistes, facteurs de pianos, d'accordéons et d'orgues, fondeurs de cuivre (T.I.) ; imprimeurs en papiers peints, en taille douce, joailliers, lithographes, menuisiers carrossiers, menuisiers en sièges (T. II) ; orfèvres, peintres sur céramique, sculpteurs, tabletiers en écaille, tailleurs, tapissiers, tourneurs sur bois, typographes, typographes-compositeurs de Paris, fondeurs en caractères. Les volumes adoptent l'ordre alphabétique des professions et chaque rapport est numéroté séparément, ce qui interdit toute référence paginale.

6. Menuisiers carrossiers, en meuble antique, en siège : sur ces derniers voir l'admirable édition qu'a donnée en 1984 Rémi Gossez des mémoires, sur l'année 1820, de Jacques-Étienne Bédé (Centre de recherche, d'étude et d'édition de Correspondances du XIX<sup>e</sup> siècle de l'Université Paris IV).
7. Voir le deuxième volume, alors que les professions connexes à la bijouterie se répartissent entre les trois volumes. Sur les bijoutiers cf. les travaux en cours d'Hélène Delanoë.
8. C'est ce que montre la confrontation entre les rapports imprimés et les dossiers F12 3109 à 3121 des Archives nationales : le radicalisme politique, croissant chez les leaders ouvriers pendant l'hiver 1867-68, a été assez souvent victime des corrections marginales rédigées de la main des censeurs. Fin 1868 on entrain, il est vrai, dans une période électorale qui eût pu être décisive.
9. Le titre commun à ces trois volumes (1.100 pages illustrées au total) dit cela mieux qu'un long discours.
10. Il y a une et même des règles du jeu, implicitement acceptées.
11. Denis Poulot, *Le Sublime*, rééd. Maspéro.
12. cf. Bernard Marrey, *Un capitalisme idéal*, Éd. Clancier, 1984.
13. Les premiers volumes de la célèbre Encyclopédie Roret datent de la fin de la Restauration et des débuts de la Monarchie de juillet dans l'ordre chronologique, maroquiniers, menuiseries, graveurs, bijoutiers, lithographes.
14. Comte de Laborde, *Exposition universelle de 1851, Travaux de la Commission française sur l'industrie des nations*, T. VIII, *Application des arts à l'industrie*, Paris, 1856.
15. cf. Olivier Barli, *La facture française de piano de 1849 à nos jours, La flûte de Pan*, 1983.
16. Les facteurs de piano pourtant disent leur « pénible surprise » devant ces « terribles engins ».
17. Commission ouvrière de 1867, *Recueil des procès-verbaux des assemblées générales des délégués*, recueillis et mis en ordre par Eugène Tartaret, ébéniste, Paris, 1868, 2 vol. (le terme procès-verbal est entendu en un sens très large).

## INFLUENCES DE PROUDHON

par

Rosemarie FERENCZI

Lorsque se constitue la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement, Proudhon est à Bruxelles depuis trois ans. Il a préféré l'exil à un nouvel enfermement. Rappelons qu'en 1858, lorsque paraît en avril son gros ouvrage en 3 volumes chez Garnier frères **De la Justice dans la Révolution et dans l'Église**, avec le sous-titre **Nouveaux Principes de philosophie pratique**, le Pouvoir intervient aussitôt. Au bout de huit jours la vente est interdite, les volumes saisis, et l'auteur mis en accusation. Il perd son procès. Le 2 juin 1858, il est condamné au maximum de la peine : 3 ans de prison et quatre mille francs d'amende. Il décide de quitter la France pour éviter une nouvelle fois la prison (qu'il a connue de 1849 à 1852) et pour pouvoir continuer à se faire publier. Car c'est sa raison de vivre, mais c'est aussi son gagne-pain. Sa famille va le rejoindre quelques mois plus tard.

Ses amis le tiennent au courant de ce qui se passe en France. Sa **Correspondance** en témoigne abondamment. Et c'est l'un de ses amis précisément, Charles Beslay (qui sera l'un de ses deux exécuteurs testamentaires) qui a dû lui signaler la création de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction. Voici la réaction de Proudhon (lettre du 25 octobre 1861, **Correspondance de P.J. Proudhon**, tome onzième, Paris, A. Lacroix et Cie, éd., 1875) :

« Mon cher ami,

...Je veux bien envoyer quelque chose à la **Bibliothèque des Amis de l'Instruction** ; mais je désire auparavant avoir quelques détails sur cette compagnie. Le bonapartisme se fourre partout, et je ne tiens pas à sentir ses coudes. Puis, je suis bien décidé à ne plus rien faire qui ressemble à une recherche de la popularité. À part un certain nombre d'hommes sérieux et dignes, je suis fatigué des impertinences de la multitude, ignorante, présomptueuse et ingrate. Je veux qu'on sache, une bonne fois, que je défends une **cause** et des **principes**, et je me soucie fort peu des partis et des hommes. Ce que j'ai été toute ma vie, l'homme de l'idée, je tiens à le paraître exclusivement ; le moment me semble venu où l'on doit juger de mes intentions par mes doctrines, non de mes doctrines par mes intentions, où par conséquent je dois me croire dispensé de toute démonstration courtoisane à l'adresse de notre magnanime souverain le peuple. Je me moque de la faveur populaire ; je n'ai pas besoin de cette excitation pour faire mon devoir, pas plus que je n'ai besoin de satisfaction, d'ambition ni de fortune.

Si jamais, ce que je suis loin de souhaiter, je redeviens représentant du peuple ou autre chose, j'entends, non pas, ne plus remercier mes concitoyens de la confiance dont ils m'auront honoré, mais être moi-même remercié. Je veux, tant que je le pourrai, servir le peuple et mon pays ; fais-je donc, depuis plus de vingt ans, autre chose ? Mais je ne permettrai pas que mes services très dévoués soient pris à l'avenir pour une tactique d'ambition. Après tout, je ne demande ni éloge, ni récompense. Je vis de mon travail et ne désire rien de plus. Si j'ai raison, je veux avoir raison ; c'est toute la gloire que je rêve.

Donc, cher ami, en m'accusant réception de la présente, dites-moi au juste ce qu'il en est, et ne m'exposez pas à quelque esclandre. Je ne suis pas, quoi qu'on ait dit, partisan de l'esclavage ; devrais-je avoir besoin de vous le rappeler. Je plains les esclaves, mais je ne les aime pas, et, en général, il en est peu qui me paraissent dignes d'estime. J'en dis autant du prolétariat ; c'est un mal que je veux détruire, ce n'est pas un Dieu à qui j'offre mon encens." ...

Ces lignes ont de quoi nous surprendre. Une telle initiative d'ordre culturel due aux habitants mêmes d'un quartier de Paris ne pouvait que susciter l'enthousiasme et les encouragements sans réserve de Proudhon. Or, le texte que nous lisons manifeste bien plus la prudence, la méfiance même, à l'égard de cette association de lecteurs : il faut voir de plus près ce qu'il en est. Pourquoi donc ? D'abord, parce que « le bonapartisme se fourre partout » ; et Proudhon n'a pas tort. Des mouchards, il y en eut, qui se sont glissés parmi les lecteurs, pour surprendre et surveiller leurs conversations. D'autres interventions à ce colloque le confirment. Ensuite, parce qu'il craint les « impertinences de la multitude », ce qui paraît plus étonnant, de la part de celui qui a choisi de défendre toute sa vie la cause du peuple, la cause « de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ». Cette attitude montre quelques aspects de Proudhon que le texte cité permet de saisir au vol.

D'une part, Proudhon résiste à la tentation facile de la démagogie. Il n'écrit pas pour flatter le peuple, mais pour le provoquer à la réflexion et au débat. Il en connaît la force et la générosité, mais il en connaît aussi bien les faiblesses et l'ignorance ; il connaît aussi sa situation vulnérable et précaire. Tout cela Proudhon le sait d'expérience, car il fait partie de ce peuple, il est lui-même issu de cette plèbe travailleuse.

D'autre part, il ne veut pas être l'homme d'un parti, ni un chef de parti, ni un rassembleur d'hommes, ni un meneur.

Ce qu'il a voulu être toute sa vie, il le répète ici avec force : l'homme d'une idée, l'homme de l'idée, qui, à travers ses écrits, élabore un corps de pensée. Et les deux grands points d'ancrage de son travail d'observation et de recherche sont évoqués avec précision dans le passage cité : d'abord la problématique de la démocratie, ou de la souveraineté du peuple, légitimée par le droit humain (par opposition évidemment à la souveraineté du prince ou du roi, légitimée par le droit divin) ; ensuite la question sociale, qui est pour Proudhon, **La** grande question que pose le XIX<sup>e</sup> siècle.

Puisque Proudhon nous y invite expressément, suivons-le et interrogeons-le sur ses doctrines, afin de fixer quelques points de repère.

Prenons par exemple la **Philosophie du Progrès, écrite en prison** (1851). Après avoir longuement analysé l'opposition entre un gouvernement reposant sur le droit divin et un gouvernement s'appuyant sur le droit humain, Proudhon résume ainsi ce qu'il vient de développer : « remplacement du culte de l'Être prétendu suprême par la culture de l'Humanité ». (p. 74, éd. Rivière). En effet, Dieu, dans ses attributs, est déclaré parfait, immuable, éternel, absolu ; l'humanité au contraire, est de par sa nature à tout instant observable, toujours imparfaite, mais perfectible, progressive ou régressive, mobile et changeante, diverse et multiple. Les deux termes ne se correspondent pas. Ils ne sont pas le miroir l'un de l'autre ; ils ne sont pas adéquats. Ainsi, lorsque à la place du monarque ou du prince, on déclare le peuple souverain, on entre dans une autre logique. À la logique de l'un et de l'immuable se substitue la logique du multiple et de la mobilité.

Dire que le culte est remplacé par la culture, c'est affirmer en d'autres termes que les livres ou des livres remplacent **Le livre** contenant la vérité révélée. Ainsi, nous sommes conduits dans les bibliothèques où sont conservés et étudiés une multiplicité de livres, témoins à la fois des savoirs et des erreurs humaines, et conduits par exemple dans la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Dans l'univers de la nature et dans l'univers humain, tout est donc soumis à la loi du mouvement. Nous ne pouvons pas dire pourquoi il en est ainsi, mais nous pouvons constater qu'il en est ainsi. Or, au niveau des idées, ce constat a une conséquence de première importance que Proudhon formule ainsi : « Toutes les idées sont fausses, c'est-à-dire contradictoires et irrationnelles, si on les prend dans une signification exclusive et absolue, ou si on se laisse emporter à cette signification ; toutes sont vraies, c'est-à-dire susceptibles de réalisation et d'utilité, si on les met en composition avec d'autres ou en évolution. » (**Op. cit.** p. 51).

Ce qui veut dire dans la pratique que toute production d'idée nécessite des débats, des confrontations, des comparaisons ; c'est ainsi seulement qu'elle acquiert peu à peu ou conserve une part de vérité. Insistance donc sur la diversité des idées, de leurs sources, de leurs producteurs.

Mais insistance aussi forte chez Proudhon sur l'autre aspect de l'idée qui s'élabore : l'acte de penser consiste à établir des idées plus générales à la place de la diversité insaisissable dans sa profusion extrême : penser c'est créer de l'unité dans la diversité, ou encore percevoir l'unité de la diversité. Les deux termes d'unité et de diversité ne pouvant jamais s'absorber l'un l'autre.

Ce double pôle de l'unité et de la diversité, nous le retrouvons si nous nous demandons ce qu'est l'être. L'être humain, observe Proudhon, se présente à chacun de nous comme une unité composée, faite de sensation, de sentiment, d'intelligence, d'imagination, faite de corps et d'esprit à la fois distincts et en interaction constante. Or, si par sa tendance à l'unité, l'être humain cherche à s'isoler pour affirmer son identité propre, par la diversité qui le compose il est au contraire immergé dans le monde et dans la société. Ainsi l'être de l'homme est, selon l'expression de Proudhon, à la fois moi et non-moi. Il n'est pas une monade, et il n'est pas l'individu « parfait et solitaire » imaginé par Rousseau. « L'être, à son plus haut degré d'existence, ... peut dire indifféremment, parlant de soi comme des autres, je, tu, il, nous, vous, ils... » (p. 127, **Op. cit.**)

Élargissant le champ de vision, il affirme que dans l'espèce humaine, l'individu et la société indivisiblement unis, forment cependant deux êtres distincts, tous deux pensants, agissants et progressifs ; que le premier reçoit une partie de ses idées du second, et exerce à son tour une influence sur lui. Il y a donc pour Proudhon d'un côté l'individu, dans son unicité, sa particularité sa différence, son droit, sa liberté ; et de l'autre, l'être collectif, le groupe humain, la société, qui a ses lois propres, un être **sui generis**, selon son expression, où l'individu est d'emblée immergé. Le lien social n'est pas à créer, il existe de par la configuration de l'être même qui est double, ou mieux, qui a un double ancrage. Voici un des nombreux passages où cette théorie de l'être, considéré non plus par rapport à la fixité et à la transcendance de l'un, mais dans le mouvement même de l'immanence, est formulée : « Je regarde la société, le groupe humain, comme un être **sui generis**, constitué par le rapport fluidique et la solidarité économique de tous les individus soit de la nation, soit de la localité ou corporation, soit de l'espèce entière ; lesquels individus circulent librement les uns à travers les autres, s'approchent, se joignent, s'écartent tour à tour dans toutes les directions ; – un être qui a ses fonctions à lui, étrangères à notre individualité, ses idées qu'il nous communique, ses jugements qui ne ressemblent point aux nôtres... » (**Op. cit.** p. 66-67).

Célestin Bouglé a particulièrement insisté sur cet aspect de la pensée de Proudhon, et après lui avoir consacré un ouvrage, il a présenté le résultat de sa réflexion à la Société française de Philosophie (Séance du 20 février 1912) (1).

L'être collectif, tel que Proudhon l'observe et l'envisage, ne peut évidemment pas, ou plus, être dirigé de l'extérieur, ni d'en haut. Il doit être organisé à partir de certaines lois qu'il s'agit de dégager

par l'observation de cet être collectif lui-même et de la constitution ontologique des individus qui font précisément qu'il existe. À cet égard, Proudhon ne donne pas de solution définitive et péremptoire – ce qui rebute tous ceux qui ont besoin d'un système achevé et donc aisément applicable, même si son application crée des désastres.

Mais Proudhon pose des jalons, il ouvre des perspectives et indique quelques grandes voies à explorer plus avant par d'autres.

Ce n'est plus vers un absolu, de quelque nom qu'on le désigne, qu'il faut tendre, mais vers des équilibres, entre les individus, les groupes et les nations. Et pour s'en approcher, il faut organiser les échanges dans tous les domaines et à tous les niveaux entre tous les partenaires qui font partie du groupe ou de la nation ou de l'espèce humaine. Ce qui veut dire circulation des biens, confrontation et discussion des intérêts au départ ou à certains moments contradictoires, circulation des idées, donc liberté de la presse, liberté d'imprimer et de parler. C'est, selon l'expression de Proudhon, du « frottement des idées » que naît peu à peu non pas la force collective, mais la raison collective.

Cependant, à l'époque où Proudhon écrit et s'affirme avec audace, cet être collectif qu'il observe et cherche à définir, n'est pas organisé. « La société est divisée dans ses couches profondes » constate-t-il avec colère et révolte dans son grand ouvrage **De la Justice dans la Révolution et dans l'Église**. Le peuple est souverain, depuis la Révolution française, mais le peuple est nu. Les privilèges ont été abolis une certaine nuit du 4 août, mais les privilèges attachés au savoir, aux richesses et au pouvoir demeurent. On affirme que la richesse est fille du travail et l'homme de labeur est dépossédé.

C'est ce constat, ce paradoxe terrible, parce que pratique, qui est à l'origine et au centre de toute l'œuvre de Proudhon. Alors, il revient aux sources. Il s'interroge toujours à nouveau sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à ce formidable renversement de perspective, qui s'est préparé de longue date sans doute, mais qui à un moment précis, s'est inscrit dans les faits, dans le droit, dans la loi. Non seulement le roi décapité, mais surtout le droit divin aboli et remplacé par le droit humain.

Cependant, le droit humain n'est pas la réplique terrestre du droit divin. C'est en tout point autre chose et qui répond à une autre logique. On touche là à une des grandes articulations de la pensée de Proudhon. Lorsqu'il affirme tout au long de **La Philosophie du Progrès**, « partout et toujours je nie l'Absolu, partout et toujours j'affirme le mouvement », c'est ce changement radical de légitimation dernière qui sous-tend sa pensée et qui est au cœur de sa réflexion théorique. L'homme n'est pas l'image de Dieu, il est l'autre du Dieu qu'il s'est donné. L'homme n'est ni solitaire, ni parfait, ni tout-puissant, ni éternel, ni immobile. L'homme est l'être qui vit parmi les hommes (pour le bien et pour le mal), il est imparfait, sa puissance est infime, il est éphémère, et il se meut dans le temps. La légitimité humaine répond donc à de tout autres critères que la légitimité divine, qu'il s'agit de découvrir, et Proudhon s'y emploie incessamment.

Il est une autre source où Proudhon trouve son inspiration : c'est ce qu'il appelle la pensée du peuple, qui est aussi sa pratique, car pour le peuple, dit-il, penser, c'est agir. Mais cette pensée-là se croise quelque part avec la sienne à lui, Proudhon, qui est de souche populaire, et qui puise abondamment dans sa propre expérience vécue. Voici un passage relatif à cette idée-force de la négation de l'Absolu, que l'on trouve dans **l'Idée générale de la Révolution au XIX<sup>e</sup> siècle** (Paris éd. Lacroix, nouvelle édition, 1868 – (la 1<sup>ère</sup> date de 1851) –, p. 76 :

« Le peuple, et la pratique constante des révolutions le révèle, n'est nullement utopiste. La fantaisie et l'enthousiasme ne le possèdent qu'à de rares et courts intervalles. Il ne cherche point,

avec les anciens philosophes, le Souverain Bien, ni avec les socialistes moderne le Bonheur ; il n'a aucune foi à l'Absolu, et repousse loin, comme mortel à sa nature, tout système **a priori** et définitif. Son sens profond lui dit que l'Absolu, pas plus que le **statu quo**, ne peut entrer dans les institutions humaines. L'Absolu pour lui, c'est la vie même, la diversité dans l'unité. Comme il n'accepte pas de formule dernière, qu'il a besoin d'aller toujours, il s'ensuit que la mission de ses éclairateurs consiste uniquement à lui agrandir l'horizon et déblayer le chemin ».

Or, une des manières d'agrandir cet horizon, c'est pour Proudhon, de faire pénétrer comme par effraction, la pensée, ou certaines pensées du peuple dans les discussions savantes. Plus radicalement encore, s'agissant de philosophie par exemple, loin d'en faire un simple spectateur, ou un auditeur un instant attentif au vaste univers des livres, de la culture et des idées, il en fait un acteur de plein droit à la formation des notions générales. On assiste là à un de ces renversements spectaculaires, dont Proudhon a le secret et qui donnent parfois une allure si vive et si imprévue aux développements de sa pensée et à son style même.

En effet, dans l'étude consacrée au Travail, dans son grand ouvrage **De la Justice dans la Révolution et dans l'Église**, il pose la question : d'où viennent les idées ? Elles viennent non pas du ciel, ni d'une révélation divine, elles viennent de l'action, du faire, de l'outil. Le travailleur, cet exclu de la science et de la culture, à plus forte raison de la philosophie, se trouve d'un coup à l'origine et au cœur du travail philosophique. Il est non seulement dans le meilleur des cas un modeste initié, il est proprement à la fois un initiateur. Façon superbe de concevoir l'émancipation du peuple, et de prouver qu'il est tout à fait indûment un exclu des richesses matérielles, mais encore de l'activité intellectuelle.

Ce coup de projecteur d'un instant jeté ici sur les doctrines proudhoniennes éclaire le foyer qui les relie et les fonde. Ce foyer, une formule le résume ; elle vibre dans toute l'œuvre ; elle est à la fois un impératif, une injonction, un cri, un avertissement prémonitoire aussi : « Plus de tyrannie, plus de tyrannie, fût-ce au nom du peuple ».

#### NOTE

cf. **Bulletin de la Société française de Philosophie**, Tome XII, 1912, pp. 169-214. On y trouve à la fois l'exposé et les explications de Célestin Bouglé, et la discussion que le conférencier a provoquée parmi ses collègues philosophes. C'est à Jean-Claude Pompougnac que je dois la connaissance et la communication de ce texte important. Il en a fait une analyse très fine à la fois en sociologue et en philosophe, au cours d'une séance de l'**Atelier Proudhon** de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Toute cette problématique mérite qu'on y revienne aujourd'hui. Elle resurgit comme éminemment actuelle.

## DU CERCLE BOURGEOIS AUX SOCIÉTÉS DE LOISIR POPULAIRES

par

Benoît LECOQ

Qu'ils s'appellent Jules Claretie ou Armand Silvestre, Paul Arsène ou Aurélien Scholl, Boni de Castellane ou Robert de Montesquiou, les **clubmen** qui fréquentent les cercles de la fin du second Empire et du début de la III<sup>e</sup> République sont des hommes pétris d'humanisme et de latinité. Ils ont appris le français dans Malherbe, Boileau, Corneille et Racine ; le latin dans Cicéron et Tite-Live. Citoyens d'une moderne « République des lettres », ils possèdent l'art de bien écrire et – si l'occasion vient à s'en présenter – de tourner le couplet. Est-ce dire qu'ils se refusent à toute nouveauté ? Non pas. Mais cette commune formation explique qu'ils inclinent tous à une respectueuse fidélité pour la chose écrite et que les salons de lecture que mettent à leur disposition les clubs soient loin d'être de simples salles d'apparat.

En effet, les catalogues des bibliothèques des cercles bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle – dont la classification s'inspire maintes fois de celle de J.C. Brunet – renvoient l'image de collections assez bien pourvues de 2000 volumes pour les plus modestes jusqu'à 17 000 pour la plus prestigieuse (**Cercle de l'Union**), rarement spécialisées et souvent bien gérées. La carence des bibliothèques publiques, réservées aux érudits, et le déclin sensible des cabinets de lecture, dû à la baisse du prix du livre, avaient laissé un vide qu'il devenait urgent de combler. Au reste, Eugène Pelletan, le peintre caustique de **La Nouvelle Babylone**, souligne en 1862 la décadence de cette institution qui avait connu ses plus beaux jours sous la Monarchie de Juillet :

"... le cabinet de lecture disparaît de jour en jour ; on n'en voit plus qu'un seul dans le Quartier Latin. J'y ai vu, en passant, une tête grisonnante qui représentait le dernier lecteur français, et, au style attristé de sa figure, j'ai cru reconnaître un ancien ministre de l'instruction publique » (1).

Certes, il serait risqué de prétendre que les cercles aient recueilli l'héritage des cabinets de lecture. En revanche, il n'est pas interdit de voir en eux une formule concurrente, adaptée aux exigences de la bourgeoisie parisienne. Car les bibliothèques ne sont pas seulement des salles de lecture ; bien souvent, elles sont aussi, comme les librairies, des lieux où s'épanouit le sens de la sociabilité. Grâce aux vertus de l'exemple, c'est en association que l'habitude de la lecture a le plus de chances de se développer. Enfin, il est rare qu'on ne fréquente les bibliothèques que par souci d'économie : elles offrent aussi – peut-être surtout – l'occasion de faire des découvertes, de s'initier à des domaines inconnus. En fait, les bibliothèques que constituent, à partir des années 1830-1840, les cercles de la bonne, moyenne et haute bourgeoisie, apparaissent vite aux classes aisées comme des relais nécessaires. Ambition avouée, au demeurant ; dans une note liminaire du **Catalogue du Cercle de l'Union**, son bibliothécaire Georges Chevallier affirme :

« Le comité a cru devoir reprendre le catalogue et le classement de la bibliothèque du Cercle, reconnaissant ainsi l'importance qu'elle mérite, et désirant la placer comme un sérieux intermédiaire entre les bibliothèques de l'État et celles des riches particuliers » (2).

Attractives, confortables, variées, ces bibliothèques connaissent un succès grandissant. D'après l'inventaire du **Cercle Taitbout** (3), le salon de lecture comprenait 12 fauteuils de bois noir rembourrés, un grand tapis, une glace, une pendule et des candélabres ; une galerie de feu et deux appareils à gaz y préservaient du froid les lecteurs assidus. On conçoit aisément que les **clubmen** aient apprécié cette chaleureuse atmosphère : on se plaît à y lire, à s'y chauffer – à peu de frais –, à y

feuilleter des revues ou à y rédiger son courrier. Surtout, le grand mérite de ces bibliothèques – en cela, elles indiquent l'avenir – est de toujours autoriser le prêt à domicile, de consentir au lecteur l'emprunt de quatre livres à la fois et d'être gratuites (réserve faite, bien entendu, de la cotisation versée annuellement pour l'adhésion au cercle). Ainsi, elles échappent au pamphlet d'un Eugène Morel contre l'organisation des bibliothèques publiques comme aux critiques d'un Abel Chevalley, jeune instituteur anglais qui avait visité les bibliothèques populaires françaises et les avait plusieurs fois trouvées par trop médiocres, par trop vétustes. Il avait aussi remarqué que certaines bibliothèques populaires occupaient les soupentes des cercles bourgeois, un peu comme si, à l'étagement hiérarchique des maisons bourgeoises, correspondait un étagement hiérarchique des cultures (4).

Quelles sont les acquisitions de nos clubs ? Essentiellement des romans récents et des ouvrages historiques, si l'on en croit des statistiques concordantes (entre 35 et 40 % pour les premiers, 30 et 35 % pour les seconds). Les « Sciences et Arts » attirent moins, qui ne réunissent le plus souvent que 15 % . Loin d'être un vain mobilier, ces livres semblent avoir été fréquemment empruntés. En témoignent les semonces des comités qui tonnent contre l'usure des reliures et l'absence prolongée des livres prêtés ; le déclassement des journaux et revues sur les présentoirs est aussi très souvent dénoncé. Charles Yriarte, l'historien des cercles au XIX<sup>e</sup> siècle, note qu'en 1855 les membres du **Cercle agricole** ont emprunté à la bibliothèque 5618 ouvrages dont 3341 romans et revues et 1326 livres historiques (5). Le rythme de croissance des acquisitions faites par les cercles, presque toujours soutenu, est un indice supplémentaire de l'intérêt des lecteurs ; en quatre ans, de 1893 à 1897, le **Cercle de l'Union artistique** achète 1200 ouvrages, des nouveautés pour la plupart (**La Mêlée sociale**, de Georges Clemenceau ; **Le Triomphe de la Mort**, de Gabriel d'Annunzio) (6). **L'influence** du siècle a donc pénétré ces sanctuaires : des acquisitions nouvelles viennent maintenant concurrencer un fonds ancien, au demeurant assez respectable. La bibliothèque est un élément de prestige social : objet de fierté, elle auréole le cercle tout entier.

Des raisons plus secrètes poussent le **clubman** à devenir un lecteur assidu : la presse est bon marché, mais, au cercle, on trouvera plus d'un journal, sinon la quasi-totalité des journaux, de toutes tendances et de tous genres. Le **Cercle de Lausanne** reçoit, en 1843, 60 périodiques, parmi lesquels 34 quotidiens ; la **Gazette de France** et l'**Univers** y font bon ménage avec le **National** et la **Réforme** (7). Au **Cercle agricole**, on s'abonne à la très légère **Vie parisienne**, mais également à la très spécialisée **Bibliothèque de l'École des Chartes** (8). Même éclectisme, même ouverture d'esprit dans l'acquisition des ouvrages : Joseph de Maistre, Louis Veuillot, Hippolite Fortoul côtoient Proudhon, Cabet, Louis Blanc, Philippe Buchez, Auguste Blanqui. En littérature Jules Sandeau voisine avec Baudelaire. Irait-on lire au cercle pour s'encanailler ? La présence d'un journal comme l'**Anarchie** dans un cercle dominé par une légion de conservateurs et celle de tel ou tel ouvrage licencieux (des Louvel notamment) dans un cercle fort respectable pourraient le donner à penser. On fait souvent acheter au cercle ce que l'on n'aurait pas eu l'idée – ou l'audace – d'acquérir pour soi-même. La bibliothèque du cercle ne « concurrence » pas la bibliothèque personnelle, mais elle la complète.

Ces marques de curiosité intellectuelle dans une bourgeoisie parisienne souvent conservatrice ne sont pas sans analogie avec un type de comportement qui avait contribué à favoriser le déclenchement de la Révolution française

Parmi les **clubmen**, il en est quelques-uns qui évoquent certains aristocrates du Siècle des lumières. Y aurait-il une règle générale qui voudrait que les « classes dominantes » se plaisent toujours à renverser les régimes qui les ont faites ?

Gardons-nous toutefois de généraliser. Les « bibliothèques » des cercles les plus modestes se réduisent parfois à quelques journaux ou à quelques **Albums de l'Industrie**.

Mais, s'il est vrai que les cercles étaient surtout réservés aux classes aisées, il n'en demeure pas moins que la voie était ouverte aux initiatives privées de toutes sortes, en un moment où des esprits fort divers s'accordaient à reconnaître qu'il fallait attacher une importance nouvelle au développement de la lecture dans tous les milieux. Dès 1850, un personnage ondoyant comme Sainte-Beuve, d'abord partisan du régime impérial puis rallié à l'opposition libérale, proclame avec des accents à la Gambetta :

« J'ai vu un temps où nous étions loin de songer à ces choses ; c'était le beau temps des **Athénées**, des **Cénacles**, des réunions littéraires choisies, entre soi, à huis clos. On lisait pour inscription sur la porte du sanctuaire : **Odi profanum vulgus ? Loin d'ici les profanes !** Le règne de ces théories délicieuses, de ces jouissances raffinées de l'esprit et de l'amour-propre, est passé. Il faut aborder franchement l'œuvre nouvelle, pénible, compter dorénavant avec tous, tirer du bon sens de tous ce qu'il renferme de mieux, de plus applicable aux nobles sujets, vulgariser les belles choses, sembler même les rabaisser un peu, pour mieux élever jusqu'à elles le niveau commun » (9).

Si éloignées que puissent paraître les visées de Sainte-Beuve de celles de nos **clubmen**, leurs projets ont pourtant ceci de commun : le désir de créer de nouvelles structures qui assurent la transition entre les bibliothèques municipales – au XIX<sup>e</sup> siècle fréquentées surtout par des érudits – et les bibliothèques personnelles. Il est plausible, sinon probable, que dans ce climat démocratique, ou, pour parler comme Proudhon, « démopédique », le rôle de modèle que jouait alors le cercle ait suscité des initiatives populaires. Il n'est pas indifférent de constater qu'au moment même où Albert de Mun s'apprête à mettre en place un réseau de cercles catholiques destinés à la jeunesse laborieuse (1872), le docteur Pierre Marmottan fonde un **Cercle républicain de l'Union du XVI<sup>e</sup> arrondissement**, au recrutement réellement œcuménique. Ce futur député du XVI<sup>e</sup> arrondissement dote bientôt l'établissement d'une « bibliothèque populaire circulante » qui ne manque pas d'éveiller la suspicion d'une police qui vit à l'heure de l'ordre moral ; d'une police qui juge aussitôt « qu'il serait bon d'éliminer (du cercle) toutes les publications périodiques traitant de matières politiques, les petites brochures à bon marché notamment » (10).

À côté de ces cercles, lointains héritiers de ceux qui avaient dominé le paysage associatif parisien sous le Second Empire, naissent bientôt, dans l'élan d'une République conquérante, des sociétés d'encouragement dont les fins communes sont l'éducation populaire. Soutenues au moins moralement par la Ligue de l'enseignement et, dans le cas des sociétés sportives, par la Ligue de l'éducation physique, elles cherchent toutes à assurer la transition entre « la vie d'écolier et la vie de citoyen, entre l'école et le régiment » (11). Ainsi, en 1901 un ouvrier mécanicien, Édouard Massieux, fonde une « société de propagande d'art populaire » qu'il nomme d'une manière significative « **L'Art pour tous** » (12). Serait-il trop audacieux d'y voir comme un défi lancé, une quarantaine d'années après, à Stéphane Mallarmé qui, en 1862, avait fait paraître un texte provocateur intitulé **Hérésies artistiques, l'Art pour tous ?** La péroraison de ce pamphlet se voulait un avertissement :

« L'heure qui sonne est sérieuse : l'éducation se fait dans le peuple, de grandes doctrines vont se répandre. Faites que s'il est une vulgarisation, ce soit celle du bon, non celle de l'art, et que vos efforts n'aboutissent pas – comme ils n'y ont pas tendu, je l'espère – à cette chose, grotesque si elle n'était triste pour l'artiste de race, le **poète ouvrier**.

Que les masses lisent la morale, mais, de grâce ne leur donnez pas notre poésie à gâter. O poètes, vous avez toujours été orgueilleux ; soyez plus, devenez dédaigneux » (13).

Les vœux de Stéphane Mallarmé, on le sait, ne furent pas exaucés. L'œuvre de vulgarisation à laquelle se consacrent non seulement la Société Franklin, mais encore toutes les associations de loisir populaires (sociétés de gymnastique, de tir, sociétés régionales de Paris, petites sociétés artistiques et littéraires, etc.) n'était pas de celles qu'aurait encouragées l'auteur d'**Un coup de dés**.

\*  
\*       \*

Abris qui protégeaient des innovations audacieuses de la fin du siècle, les cercles parisiens des débuts de la Troisième République permettaient à leurs adeptes de jouir encore de la culture épicurienne et bourgeoise qui s'était épanouie sous le Second Empire. En revanche, c'est une conception renouvelée de la culture que traduit l'essor progressif des diverses sociétés populaires d'encouragement. Quelles que soient leurs fonctions spécifiques, la visée éducative qui les anime toutes a pour caractéristique d'émaner d'une idéologie volontariste. Les formes de culture auxquelles le mouvement associatif donne naissance sont populaires par le public qu'elles touchent et par la tonalité affective et sociale qu'il leur donne. Elles ne sont, dans l'ensemble, ni traditionnelles ni spontanées. À l'authentique culture populaire, héritage malléable de maintes générations, les sociétés substituent des formes de loisir qui véhiculent les valeurs de la morale républicaine. Attitude caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle (qu'on se souvienne des responsabilités que se reconnaît un Lamartine, un Hugo, un Michelet, et même un Vigny), c'est la bourgeoisie formée dans les lycées qui inspire leur « philosophie ». L'éducation qu'elle a eu le privilège de recevoir l'investit, à ses yeux, de véritables devoirs. De cette conviction, Jules Simon avait une claire conscience : les paroles qu'il prononça un jour devant un groupe de gymnastes restèrent gravées dans la mémoire du président de **l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine** qui ne tarda pas à les lui rappeler :

« À votre avis, les fêtes du genre de celle à laquelle vous veniez d'assister étaient les vraies fêtes populaires, propres à inspirer le goût de la vertu, le courage et l'amour de la Patrie ! votre désir était de voir nos réunions se substituer aux fêtes foraines actuelles, dans lesquelles on n'exhibe que des choses immorales, nuisibles à la santé publique et aux mœurs » (14).

## NOTES

- 1 Eugène Pelletan, **La Nouvelle Babylone**, Paris, Pagnerre, 1863, p. 172
- 2 Catalogue du Cercle de l'Union, Paris, S. Raçon, 1867
- 3 Arch. Nat. , Minutier central des notaires parisiens, Étude de M<sup>e</sup> Yver, XVII, 1393.
- 4 Cité par G.K. Barnett in **The History of public libraries in France from the Revolution to 1939**, 1977, p. 578-579.
- 5 Charles Yriarte, **Les cercles de Paris de 1810 à 1864**, Paris, Librairie parisienne, 1864, p. 196-197.
- 6 **Catalogue du Cercle de l'Union artistique pour les années 1893 à 1897**, Paris, L. Cerf.

- 7 C. Gilliard, **Le Cercle littéraire de Lausanne**, Lausanne, 1966, p. 80-81.
- 8 **Catalogue de la bibliothèque du Cercle agricole**, Paris, A. Cousin, 1870.
- 9 Sainte-Beuve, **Des lectures publiques du soir**.
- 10 Archives de la Préfecture de police, BA 356.
- 11 **Bulletin de la Société populaire des Beaux-Arts**, octobre 1901.
- 12 Bibliothèque historique de la Ville de Paris, « Actualités », série 71.
- 13 Ce texte parut le 15 septembre 1862 dans **L'Artiste**.
- 14 Arch. Nat. F7 12 371, lettre de J. Sansboeuf à J. Simon (12 janvier 1877).

## JEAN-BAPTISTE GIRARD (1821-1900) :

### FONDATEUR DES BIBLIOTHÈQUES DES AMIS DE L'INSTRUCTION (1861)

par

Ian FRAZER

Il est souvent fait mention, dans l'historiographie des bibliothèques (1), d'un certain Jean-Baptiste Girard, « ouvrier typographe » à l'origine de la fondation de notre bibliothèque, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement, dont les statuts, reposant sur l'association de ses membres après paiement d'une cotisation mensuelle, serviront de modèle pour la création, sous le Second Empire et la III<sup>e</sup> République, de milliers de bibliothèques populaires dans la France entière, y compris les coins les plus reculés.

Jusqu'en 1984, cependant, on ne savait pratiquement rien de la vie personnelle de Jean-Baptiste Girard, de ses antécédents politiques ainsi que des raisons qui ont pu amener un ouvrier obscur à fonder une bibliothèque. Il existait à ce sujet une tradition au sein de notre bibliothèque, datant de la célébration de son cinquantenaire en 1911, et exprimée en ces termes par son président, Serge Jacob : « Savez-vous où le promoteur de notre œuvre en conçut l'idée ? À Mazas, oui, à Mazas, dans la prison où le gouvernement impérial faisait expier à J.-B. Girard l'ardente et trop zélée conviction de ses opinions humanitaires ». (2).

La présente étude, entreprise à l'occasion de l'ouverture de l'exposition sur l'histoire de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> en mai 1984 (3) à son siège, 54 rue de Turenne, a pour objet d'examiner la validité de cette tradition.

\*  
\*        \*

Jean-Baptiste Girard naquit le 28 mai 1821, à deux heures de l'après-midi, à Hortes, petit village du plateau de Langres (Haute-Marne), dans la maison de son grand-père, François Girard, également natif de Hortes et vigneron à la ferme de la Malavisée. Le père, Didier Girard, était « absent » ; on ne sait rien de son métier. La mère était née Catherine Moris (4).

Les origines (une famille d'humbles paysans) et la trajectoire de Girard manifestent des ressemblances saisissantes avec celles d'un autre autodidacte et militant socialiste, Anthime Corbon, ouvrier imprimeur comme Girard et natif (en 1808) d'Arbigny-sous-Varennes, village voisin de Hortes. Corbon, né dans une famille de tisserands pauvres, apprendra à lire et à écrire presque seul, avant de devenir rédacteur principal de l'**Atelier**, journal (buchézien) de la classe ouvrière et champion des associations ouvrières après 1848 (5).

J.-B. Girard dira en 1850 de son enfance : « Depuis l'âge de sept ans, mes parents me faisaient travailler, et ils me faisaient faire les métiers qui leur apportaient davantage, puisqu'ils touchaient ce que je gagnais ». C'est la vie dure des petits campagnards. « Jusqu'à vingt ans, j'ai donné à mes parents tout ce que je gagnais » (6).

La nécrologie la plus détaillée que j'aie découverte affirme que Girard vint s'installer à Paris à l'âge de dix-neuf ans et débuta comme homme de peine. Il ne savait pas encore lire. Il aurait été, « successivement homme de peine, cocher de fiacre, lithographe » (7). Il apparaît néanmoins suffisamment lettré pour écrire son nom vigoureusement, sans les hésitations des demi-illettrés, lors de son mariage en 1846, où il est déjà ouvrier imprimeur lithographe. Lors de l'instruction de son procès en 1850, il avouera d'autre part que pendant les périodes de chômage il redevient cocher, comme son frère aîné qui restera dans le métier à Paris jusqu'en 1868 au moins (8).

Le 9 mai 1846, à Saint-Eustache, Girard épouse Françoise Marguerite Zoé Berthy, ci-devant Bachelin, enfant légitimée par le mariage de sa mère Anne, sœur d'un ouvrier charpentier, avec le père Jean Berthy, quelques mois après sa naissance en 1824. Zoé était blanchisseuse et habitait chez son oncle, Théodore Brout, rue Beaurepaire, n° 5, tout près de la rue Saint-Denis (et maintenant rue Greneta), adresse où demeurait également Girard (9). Brout, qui semble avoir joui d'une modeste aisance, restera l'ami du jeune couple (10). Girard sera encore imprimeur lithographe lors de la naissance de son unique enfant, Anna, au domicile conjugal, 6 rue des Fontaines-du-Temple, le 27 février 1847 (11).

Les ouvriers lithographes de Paris n'ont pas été étrangers au mouvement ouvrier militant qui suivit la révolution de 1848. Il y avait trois représentants de la corporation au Luxembourg, où ils combattaient le nombre restreint de brevets. P. Chauvet écrit : « Plus encore que la typographie, la lithographie parisienne avait durement été touchée par la crise de 1848, puisque sur 2388 salariés recensés dans la lithographie et la taille-douce réunies, il y avait eu 1116 licenciements. » Vingt lithographes sont arrêtés pendant les journées de juin, quinze seront déportés (12).

Girard, frappé personnellement par le chômage, cherchera des remèdes à son état : il travaille comme cocher et a la douleur de voir son frère cocher lui aussi, déporté après les journées de juin (13). Sans doute afin d'augmenter ses chances d'emploi, il s'inscrit parmi les premiers élèves à l'Association philotechnique, organisation fondée en 1848 par Lionnet (et un groupe de professeurs en schisme avec l'Association polytechnique de Perdonnet) dans le but de dispenser des cours d'alphabétisation et d'instruction scientifique et technique aux ouvriers. « Il trouva dans les cours les moyens de s'instruire et garda une profonde reconnaissance à notre œuvre et à ses maîtres qui lui avaient permis de sortir son intelligence des ténèbres », écrira Rotival.

Fort de ses nouvelles connaissances, Girard participe ensuite au mouvement associationniste imprégné des idées des socialistes utopiques, buchéziens et fouriéristes, qui prône, comme remède à la misère et au chômage des ouvriers, la formation d'associations de production par les ouvriers eux-mêmes. Le 1er mai 1849, Girard, domicilié rue des Vertus, n° 2, fonde avec cinq autres ouvriers, la Société Fraternelle des Ouvriers imprimeurs-lithographes, Grellé, Rimet et Cie, passage du Caire n° 64 et 65 (14). Jean-Louis Rimet, demeurant alors rue du Faubourg Saint-Denis, 58, sera avec Girard en 1861 l'un des fondateurs-clé de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement (il figure sur la liste des lecteurs sous le n° 28) et y exercera, sous la répression impériale, la fonction de trésorier de 1863 à 1871, domicilié rue des Gravilliers, à côté du premier siège de l'Association Internationale des Travailleurs. Les autres membres de la Société Fraternelle de 1849 sont Antoine Grellé et François Garriot, domicilié au siège social, ainsi que François Martin Boucheron et François Pierre Chapellier. Cette société se dissoudra le 30 juin 1850 (15), un mois après l'arrestation et l'emprisonnement de Girard.

Signalons une deuxième société fraternelle lithographique fondée le 27 mars 1850 par Amand Pettré, rue aux Ours, 7, et Pierre-François Nombrol, rue Neuve Saint Merri, 6. Nombrol sera l'un des

délégués de l'Union des Associations ouvrières arrêtés et condamnés avec Girard. Pettré s'inscrira à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction le 1er novembre 1861, toujours domicilié rue aux Ours, 7 (16). Des renseignements partiels fournis par Paul Chauvet, on peut déduire que les deux coopérateurs laissés en liberté ont fusionné leurs deux sociétés fraternelles en une seule : Pettré, Rimet et Cie, passage du Caire, laquelle aurait duré jusqu'en 1854 (17).

Girard fut l'animateur et le trésorier d'un comité électoral lithographique formé à l'occasion de l'élection partielle du 28 avril 1850. Louis Combes en était le secrétaire-comptable. Ils parvinrent à vaincre l'hostilité de leurs rivaux professionnels, les typographes, formant enfin avec eux et un comité de commerçants un seul comité, sorte de front populaire contre la réaction conservatrice. Il s'agissait de soutenir le candidat du Comité central démocrate-socialiste, Eugène Sue, romancier proche des fouriéristes. Le Comité de Girard imprima une affiche électorale, placardée sur les murs de Paris : « Que le nom d'Eugène Sue sorte victorieux de l'urne électorale et la République sera assise sur des bases inébranlables... L'écrivain qui a si bien peint la douleur du peuple, les misères sociales des travailleurs, ... l'homme enfin qui, un des premiers, a réclamé l'institution de salles d'asile, de crèches et de caisses de retraite..., ne peut être qu'un ardent défenseur des idées progressistes » (18). La victoire de Sue convaincra les conservateurs de voter la loi célèbre du 19 mai 1850 qui restreint le suffrage universel aux personnes résidant depuis trois ans dans une même localité et entraîne l'aggravation de la répression, menant à l'arrestation des délégués des associations ouvrières à la fin du mois.

### **Aux origines de la pensée de Girard sur l'instruction ouvrière L'association des instituteurs socialistes et l'union des associations ouvrières de 1848 à 1850**

Édith Thomas a pu écrire, non sans raison : « En 1848, le mot Association prend un sens magique. C'est de lui qu'on attend la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, la libération du prolétariat. La République doit être l'association des citoyens, la République sociale, l'association des travailleurs ». La féministe Pauline Roland dit à propos des ouvriers après les journées de juin : « Dès le lendemain de la bataille, hommes et femmes, tous avaient à la bouche ce mot d'association, symbole de salut » (19).

Son amie Jeanne Deroin, lingère et institutrice, est au cœur de ce combat pour l'association. Profondément pacifique, elle croit que « les révolutions ne peuvent produire le bien-être vers lequel aspirent les classes souffrantes ; elles servent presque toujours de marchepied à quelques ambitieux pour arriver au pouvoir et lorsqu'ils y sont parvenus, ils continuent les habitudes du passé » (20). Pendant les combats de juin elle a fait « de vains efforts pour obtenir un laissez-passer afin de réunir un grand nombre de femmes pour porter des paroles de paix et de conciliation sur les barricades et prévenir un triomphe sanglant qui sera une source funeste de haines profondes et de nouvelles discordes civiles » (21). Ancienne saint-simonienne et fouriériste, c'est une socialiste mystique (22) qui travaille pour « la régénération de l'Humanité ».

Avant les journées de juin, Jeanne, avec l'aide de ses amies féministes Élixa Lemonnier, Suzanne Voilquin, Célestine Laporte et Angélique Arnaud, avait projeté des ateliers de femmes organisés dans une Société Fraternelle des Ouvrières-Unies, avec « une salle d'asile, une école, une **bibliothèque...** » (23). Les femmes travailleraient huit heures dans les ateliers ; suivraient deux heures de cours par jour, portant en première année sur la lecture, l'écriture, la grammaire et le calcul ; en deuxième sur l'orthographe, l'histoire, la géographie, la tenue des livres, le dessin linéaire et la musique vocale ; en troisième, géométrie appliquée, botanique, chimie, hygiène et « l'histoire des femmes qui ont honoré leur sexe ». Selon un schéma fouriériste réduit, le capital commanditaire recevrait un quart des bénéfices de la production, et un autre quart serait versé à une caisse de secours mutuel (24).

Bien que ce projet soit resté lettre morte, Jeanne n'abandonne pas ses tentatives de relever la classe ouvrière grâce à une instruction socialiste. En février 1849, elle s'associe avec son amie Pauline Roland au projet de Pérot, instituteur, 21 rue Bréa, pour fonder une Association des Instituteurs, Institutrices et Professeurs socialistes dont l'enseignement est destiné à compléter le mouvement associationniste ouvrier. Elle préconise une instruction fondée sur des principes républicains socialistes, qui, « seule, préservera les générations nouvelles de l'égoïsme » et mettra fin au système d'instruction libéral générateur de division sociale en bourgeoisie et prolétariat. On peut déceler chez Deroin l'influence de Fourier et de son « éducation harmonique » dans son choix d'enseigner une quantité de matières en vue de faciliter la découverte des talents des enfants. « Il s'agit d'épier l'expression de la volonté [de l'enfant] et au lieu de la comprimer, pousser de toutes ses forces à sa libre expression ». Comme chez Fourier, le programme met l'accent sur le développement physique par la gymnastique, la natation, l'équitation et l'épanouissement spirituel grâce à la musique instrumentale, le chant, le dessin. Outre les disciplines intellectuelles, il y aura des cours de travail manuel, agricole et technique pour tous, les femmes étant traitées sur un pied d'égalité avec les hommes dans ces cours mixtes.

L'Association des Instituteurs est légalement constituée le 30 septembre 1849. Dans chaque arrondissement dix hommes et femmes font du porte-à-porte pour recueillir des souscriptions à son programme (25). Parmi ces bénévoles figure Jean-Baptiste Girard (26). C'est le début d'un militantisme pour la démocratisation de l'instruction, cause qu'il défendra toute sa vie.

En mai 1850, l'Association a déjà commencé son œuvre, rue Saint-Jacques 340, chez le citoyen Carle, offrant des cours aux enfants ainsi qu'une préparation au baccalauréat destinée aux adultes. Les beaux-arts et les langues étrangères figuraient au curriculum. Après la révocation des instituteurs républicains des écoles publiques par la Droite, et au moment où celle-ci projette de rendre à l'Église le contrôle de l'instruction avec la loi Falloux, l'Association des Instituteurs appelle tous les républicains socialistes à souscrire 25 centimes par mois pour « le budget de l'instruction républicaine, à l'aide duquel les enfants du Peuple recevraient une éducation large, complète ». Elle recommande que la gauche refuse en bloc les institutions telles que la droite les aura remodelées, et envisage la mise sur pied d'un contre-système scolaire privé qui emploierait les instituteurs démis de leurs fonctions. Utopie sans doute ! (27)

En avril 1849, Jeanne Deroin fait scandale quand elle exige le droit de s'inscrire sur la liste des candidats au Comité démocrate socialiste pour les élections à l'Assemblée législative. Elle est soutenue dans sa candidature, qui ne recueille que quinze suffrages, par un architecte socialiste, Joseph Delbrouck, membre du comité, qui restera son allié par la suite au sein de l'Association des instituteurs (28). Il organise en mai 1849 un banquet de soutien à Allyre Bureau, rédacteur du journal **Démocratie pacifique** et candidat fouriériste dans la Marne, au cours duquel il porte un toast, dans un langage typique des fouriéristes mystiques, « au socialisme qui doit régénérer le monde », ajoutant : « Le socialisme est l'application des principes du christianisme – le socialisme est donc une religion ». « Les socialistes sont contre la violence, mais ils sont prêts à être des martyrs », remarque-t-il prophétiquement (29). Il multiplie les démarches pour obtenir des subventions gouvernementales pour l'Association des maçons et tailleurs de pierre dont il est membre (30).

Le féminisme de Jeanne Deroin lui vaut un deuxième allié au café d'Apollon, rue du Roule-Saint-Honoré, siège de l'Association fraternelle des limonadiers, où l'on pouvait la trouver tous les jours de cinq à sept heures (31). C'est un lieu de réunion fouriériste dont le gérant, Robert Nusbaumer, petit patron bijoutier d'origine suisse, est membre de l'École fouriériste où il organise, avec César Daly, architecte du Phalanstère, les banquets commémoratifs de Fourier (32). Selon le Parquet,

son café est « connu pour être le rendez-vous des socialistes exaltés ». Effectivement Jean Journet, apôtre de Fourier, un tantinet fou, mi-prophète, mi-vagabond, y déclame ses poésies chaque semaine en 1849. Nusbaumer en parraina la publication (33).

En août 1849, avec l'aide de Delbrouck, Jeanne conçoit l'idée de réaliser le rêve de son prédécesseur, Flora Tristan, en 1843 : forger l'unité de la classe ouvrière. (Il convient de souligner que pour Flora la fondation de bibliothèques par associations de petits groupes d'ouvriers constituait l'un des moyens d'accomplir cette unité). Jeanne propose la création d'une Union fraternellement solidaire des associations ouvrières issues de la révolution. Dans sa pensée, cette union permettrait d'établir une contre-société qui rongerait le capitalisme de l'intérieur avant de s'y substituer pacifiquement. L'Union infléchirait les statuts des associations ouvrières dans le sens d'une étroite solidarité, aiderait à fonder des associations nouvelles et érigerait une véritable contre-économie où les associations échangeraient leurs produits au moyen de bons. Il se créerait une contre-société, dotée de caisses de retraite et de maladie, qui prendrait en charge l'éducation d'enfants et d'adultes. Il s'agit, en fait, d'introduire dans les associations les idées de l'Association des Instituteurs, affiliée à l'Union, et représentée par Pauline Roland.

L'Union des associations fraternelles ouvrières est fondée le 5 octobre 1849 par des délégués élus par 104 associations ouvrières qui, elles, élisent une commission de quinze membres qui en assurent le fonctionnement. Parmi ces quinze élus : « Girard, de l'Association des imprimeurs lithographes » (34) ; Delbrouck, des maçons ; Nusbaumer des limonadiers ; deux autres fouriéristes, le Docteur Alexandre Descheneaux, des pharmaciens et Auguste Joffroy, pharmacien faisant partie de l'association médicale de la rue Zacharie, ancien rédacteur de la revue fouriériste, **le Nouveau Monde** (35). On compte également parmi les quinze, Nombrol, et des délégués des cuisiniers, cordonniers, coiffeurs, chapeliers, orfèvres, peintres, lunetiers, mécaniciens et lingères (Deroin). Une deuxième Commission des sept est élue, dans laquelle figurent Girard, Delbrouck, Nusbaumer et Joffroy.

À la suite de la grande manifestation des Arts et Métiers du 13 juin 1849, sorte de révolte de la Montagne dont l'échec entraîna l'exil ou l'emprisonnement de maints chefs socialistes, le gouvernement conservateur voulut supprimer toute velléité d'activité politique au sein des organisations ouvrières fondées « dans un but de bienfaisance mutuelle ». Il donne donc l'ordre à la police de réprimer toute organisation « qui faisait lire, dans les réunions, des écrits politiques ». La police pensait, dès août 1849, que le comité central des associations ouvrières en formation était l'instrument des ambitions de Louis Blanc alors en exil, et serait utilisé pour enrégimenter les ouvriers au service des « chefs rouges qui espèrent [y] trouver leurs dernières ressources » (36).

En mars 1850, en réponse à une requête de Billot, la Préfecture de police refuse aux délégués de l'Union la permission de se réunir. Girard obtint une entrevue particulière avec le Préfet, qu'il convainquit d'autoriser l'Union à se réunir les 19, 20 et 21 mars afin d'examiner les comptes. Un commissaire de police est chargé de surveiller les débats qui se déroulent sous la présidence de Girard. Le deuxième jour, au cours de la discussion sur l'introduction des bons, le commissaire intervient, interprétant comme politique une analyse des idées de Proudhon et met ainsi prématurément fin aux débats. Jeanne Deroin cherche alors un appartement où les discussions puissent avoir lieu dans un cadre privé, telles les réunions des sociétés commerciales et en loue un, 37 rue Michel le Comte. Là l'Union tiendra quelques réunions paisibles, jusqu'au 29 mai 1850, où un commissaire y fait irruption, à la tête d'une centaine de policiers. Deroin, Joffroy et Billot, qui constituaient le bureau, furent arrêtés. Tous les délégués furent conduits au dépôt de la Préfecture, où ils aggravèrent leurs cas en lisant à haute voix, pour tuer l'ennui, des extraits du livre **Destinée sociale**, de Victor Considérant, chef fouriériste proscrit. Ils furent inculpés d'appartenance à une société secrète et de réunion politique non autorisée (37).

## Procès et prisons

Les femmes sont transférées à Saint-Lazare, les hommes à la nouvelle prison de Mazas (38), fondée sur la « pénologie » moderne, avec système cellulaire et mise au secret. Cette invention est considérée par la gauche comme une torture particulièrement barbare. Un jeune membre de l'Union, Antoine Marie, en devient fou de solitude et d'angoisse. Transféré à Bicêtre, il n'y reconnaît même plus son père. Un autre, Victor Pillon, ouvrier portefeuille, tombe dangereusement malade, à Mazas, de la dysenterie, dont il mourra. La cause des prévenus de l'Union et de ses malades est défendue par Aristide Ollivier, brillant journaliste républicain, fils de Démosthène et frère d'Émile. Il dénonce les abus de la « nouvelle Bastille » où les prévenus végètent depuis cinq mois sans être jugés, malgré la conclusion de l'instruction en juin : « Plusieurs [délégués] sont ruinés et trouveront à peine à leur sortie de prison leurs instruments de travail : clientèle, économies, ils auront tout perdu » (39).

Le procès s'ouvre enfin en novembre, alignant vingt-sept prévenus parmi lesquels Girard, numéro treize sur la liste. Les juges, surtout l'avocat général Suin, ne cachent pas leur haine du socialisme : ils considèrent les convictions socialistes des prévenus comme une preuve de leur culpabilité. Gustave Lefrançais, témoin oculaire, nous fait part du comportement de Suin : « Figure ingrate, œil insolent, parole brutale. Il se moque lourdement de ces blanchisseuses, de ces menuisiers, cordonniers et cuisiniers qui prétendent gouverner la Société au gré de leurs grossiers appétits ; il les raille en cuistre de leur ignorance ; savent-ils seulement l'orthographe ? ... Il s'acharne rageusement sur la situation spéciale de la citoyenne Roland qui, mère de trois enfants, a obstinément refusé de se marier »... (40).

L'audience dure trois jours. Girard est interrogé au moment même où les inculpés sont épuisés par de longues heures sans nourriture. Il se trouve dans une position délicate, car il est clair que par sa raison d'être, l'Union est une institution socialiste et que, aux yeux du Président Poinsot, socialiste veut dire « politique ».

« Le Président : Dans vos réunions, il a été question de socialisme ?

Girard : Jamais, M. le Président ; il y a dans nos statuts un article qui nous défend de nous occuper d'aucune école socialiste.

Suin : Mais vous vous occupez de socialisme ?

Girard : Mon Dieu, je ne connais personne qui ne soit socialiste ; quand on associe pour l'exploitation d'une mine, d'un chemin de fer, c'est toujours du socialisme. Ce n'est qu'un jeu de mots ».

Girard, tout en essayant d'éviter les pièges, ne se départit jamais d'une extrême courtoisie envers ses juges, contrairement à d'autres, Deroin par exemple, qui s'obstine à employer la formule « Citoyens » pour s'adresser aux juges. Mais il est décrit comme le secrétaire de l'Union, au domicile duquel une perquisition avait amené la saisie d'une grande quantité de brochures, chansons et manuscrits politiques qui semblent (selon le Parquet) attester de sa part des idées dangereusement anarchiques.

« Suin : On a trouvé sur vous un écrit portant : "Si nous arrivons au pouvoir, les mesures seront vives ; mais les réacs l'auront voulu."

Girard : C'est un écrit qui n'émane pas de moi ; c'est de mon frère.

Suin : Dans un autre écrit, vous parlez de "la bourgeoisie cupide et égoïste."

Girard : Je ne disais pas cela dans un mauvais sentiment. Je repousse partout la brutalité ; l'homme doit parler par la raison et non par la force. » (41)

On reconnaît là le socialisme pacifique de Deroin.

Delbrouck lui aussi est stigmatisé par Suin : « un enfant perdu des classes plus élevées, un homme très instruit, d'infiniment d'esprit, se mêlant aux classes ouvrières pour les dominer et les conduire ». Sa famille avait vu d'un très mauvais œil son attachement aux idées socialistes persister après les journées de juin. C'est Delbrouck qui lit et développe la plaidoirie de la défense, imprimée, signée par tous les accusés et présentée sous forme de brochure aux jurés (42). Y sont réaffirmés les intentions pacifiques de l'Union ainsi que le caractère public de ses séances, démentant l'accusation de société secrète dont elle était l'objet. La raison profonde de l'arrestation de ses membres, c'était que le pouvoir ne pouvait tolérer que des ouvriers se mêlassent d'économie politique.

Les jurés, choisis dans la bourgeoisie parisienne, rendent un verdict de culpabilité pour tous les délégués, sauf quatre, ce qui suscite des cris de protestation de leur part. Girard s'exclame : « Je vous le dis, dans la sincérité de mon âme, je ne suis pas coupable. »

« Président : Vous n'avez pas le droit de protester contre la déclaration du jury ; vous ne pouvez parler que de la peine.

Girard : Eh bien, dois-je vous dire que nous avons souffert pendant six mois dans cette horrible prison de Mazas, la plus cruelle qui existe ; au reste, condamnez-nous comme vous voudrez. »

Lassitude et orgueil se mêlent pour le rendre indifférent.

En dépit de leur rôle-clé, les femmes Deroin et Roland ne se voient infliger que six mois d'emprisonnement, inégalité « galante », même si Jeanne se réjouit publiquement que la cour ait « consacré le droit politique de la femme en condamnant une femme pour un délit politique ». Parmi les hommes, Billot est condamné à cinq ans de prison comme récidiviste, Delbrouck à quinze mois, Joffroy, Girard et Nusbaumer à un an, trois cents francs d'amende et cinq ans d'interdiction de droits civiques. D'autres reçoivent de trois à six mois de prison. Le Procureur général s'en félicite dans sa lettre au Garde des Sceaux : « Ce résultat, dû à l'intelligente fermeté du jury, a une véritable importance et est de nature à produire le plus salubre effet » (43). Ajoutons que quelques années plus tard, le Président Poinsoy mourut assassiné dans des circonstances mystérieuses (44).

Rotival affirme en 1900 : « Alors que le Gouvernement craignait de voir se constituer toute organisation ouvrière, Girard, ayant fait partie en 1850 d'une réunion des délégués des associations ouvrières, avait été condamné à 22 mois de prison. Ce fut pendant sa captivité à Mazas que l'idée des **Bibliothèques populaires** lui vint à l'esprit » (45).

Il s'avère en fait que Girard, Joffroy, Delbrouck et Nusbaumer sont transférés après le procès à la vieille prison pour dettes de Sainte-Pélagie, moins inhumaine que Mazas. Les trois premiers y arrivent le même jour et occupent à eux seuls une page du registre d'écrou, dont nous tirons le seul signalement de Girard que nous ayons trouvé : « Girard, demeurant rue des Gravilliers, 30, imprimeur lithographe, né à Hortes, fils de Didier et de Catherine Mauris ; 29 ans, taille 1 m 70 ; cheveux châtons, sourcils châtons ; front haut, yeux bleus, nez long, bouche large, menton rond, visage ovale, teint coloré » (46).

Ce fut probablement à Sainte-Pélagie, et non à Mazas, que Girard conçut l'idée de cette bibliothèque, idée qu'il emprunta, en fait, à la pensée de Jeanne Deroin et Flora Tristan (47). Sainte-Pélagie abritait alors une sorte de bibliothèque – cabinet de lecture, encore en service en 1852 (48). Une série de gravures datant des années 1840 et portant sur la vie à Sainte-Pélagie représente ce

cabinet de lecture dont il est dit, en légende : « Là, comme partout ailleurs, on lit les journaux, les brochures nouvelles, on agite les grandes questions politiques, on critique, on fronde, on baille, et on se chauffe quand par une économie forcée on gèlerait dans sa chambre » (49). Sans doute Girard et ses amis de l'Union furent-ils sensibles à l'intérêt que présenterait une telle institution pour des militants ouvriers en liberté. Aussi eux-mêmes l'utilisèrent-ils pour poursuivre leur propre instruction.

Deroin sort de Saint-Lazare le 3 juillet 1851. Deux heures plus tard elle se trouve « dans les bureaux du journal **La République** pour préparer une protestation contre le suffrage restreint ». Elle écrit à un démocrate nantais, Guépin sans doute : « Occupez-vous aussi de notre ami Delbrouck qui désire bien vivement que sa médaille lui soit envoyée. » S'agit-il de la médaille frappée en commémoration de la victoire de Sue ? Delbrouck de son côté sollicite vainement une permission de sortie pour aller voir une amie intime à l'agonie (50). Incapables de payer l'amende à laquelle ils avaient été condamnés, les prisonniers hommes de l'Union restent incarcérés au-delà de novembre 1851. C'est pourquoi Girard et ses amis assistèrent, impuissants au Coup d'État et à la suppression de la IIe République.

Fin décembre, Girard demande à être exonéré de l'amende et des frais de procès, mais les autorités sont peu enclines à libérer des hommes susceptibles de galvaniser une classe ouvrière démoralisée. Aux témoignages des voisins selon lesquels « Mme Girard, blanchisseuse rue des Gravilliers 14, est mère de famille et que son travail peu lucratif suffit à peine à ses premiers besoins et à payer son loyer », le ministère rétorque que diverses pièces saisies l'ont gravement compromis (Girard). Il a joué aussi un rôle coupable dans l'attentat du 13 juin 1849, grief d'autant plus surprenant qu'il n'en a été fait aucune mention au cours du procès. Le Procureur estime que Girard est « l'un des membres les plus actifs de l'Union », dont « les communications intimes et incessantes avec la Montagne révélaient les tendances socialistes... Les membres de l'Union le considéraient comme **un homme sûr voué à la cause du socialisme** ». En outre, il fut l'auteur des lettres de convocation appelant à la célèbre assemblée générale du 29 mai 1850 (51).

Pourtant, si, comme l'affirme Rotival, l'emprisonnement de Girard dura vingt-deux mois, alors ce dernier doit être libéré fin mars 1852, auquel cas il a pu rencontrer Jeanne Deroin qui, vers la fin juin, écrivit une lettre au **Pays** dans laquelle elle appelle de tous ses vœux « le triomphe de la cause sociale, de la liberté, de la justice et de la vérité. Plus que jamais, je proteste contre la tyrannie, l'injustice et le parjure », profession de foi qui l'obligea, peu après, à s'enfuir en Angleterre afin d'échapper au sort de Pauline Roland déportée en Afrique où ses souffrances la conduiront à la mort.

\*

\*       \*

### **Vers la fondation de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement**

Girard a-t-il pu renouer ses liens avec l'Association des Instituteurs qui, si l'on en croit Pauline Roland, survivait encore en février 1852 (52), date après laquelle on perd sa trace ? Toujours est-il qu'il revient étudier à l'Association philotechnique « où il est inscrit sur les listes des lauréats, en 1855-56 pour un deuxième prix d'hygiène, en 1856-57 pour une première mention de chimie, en 1857-58 pour deux nouvelles mentions, en 1858-59 pour une quatrième mention d'arithmétique, en 1859-60 pour trois mentions, en 1860-61 pour une deuxième mention de comptabilité » (53). Il maintient ses relations avec d'anciens chefs de l'Union, encouragé en cela par le gouvernement qui, en vertu du principe de

solidarité des prévenus, tente de les forcer à payer les amendes et frais de procès non acquittés par les condamnés décédés ou émigrés. (Nusbaumer, par exemple, part avec Victor Considerant fonder une colonie fouriériste au Texas où il trouvera la mort en 1855) (54).

En juin 1854, Girard et Delbrouck, ainsi que Louis Charles Bouyer, des maçons, Leroy, Paré, Charignon, Moffrand, Chevalier et Charles Deligny adressent une supplique au Garde des Sceaux pour la remise de cette peine collective : « Tous les soussignés sont pour la plupart mariés, pères de famille, ouvriers ou placés dans des positions très modestes ». Arsène Houssaye, administrateur à la Comédie Française, ancien républicain rallié à l'Empire, lui joint une lettre de soutien où il les qualifie de « braves gens qui n'ont pour toute fortune que les jours que Dieu leur donne » (55).

À l'Association philotechnique Girard retrouve également des amis républicains et socialistes. L'un d'eux, Étienne Paul Delamarche, a raconté ces amitiés d'où surgit finalement la Bibliothèque des Amis de l'Instruction : « Dans ces cours se rencontrent de jeunes hommes qui, adolescents, avaient assisté aux événements de 1848. Vaincus en décembre..., c'était avec douleur qu'ils s'étaient vu replonger dans les turpitudes du despotisme césarien... Les hommes qu'ils aimaient le plus étaient proscrits, persécutés... Dans cette nuit, ils cherchaient la lumière, demandaient à l'étude une consolation... **La défaite étant due à l'ignorance, pour eux enfants du peuple, s'instruire était devenu un devoir patriotique ; ils en seraient plus forts pour réagir sur le milieu dans lequel ils vivaient** (56). Ils suivaient donc les cours rapprochés par des sentiments communs ; la plupart honorablement cités aux distributions de prix des associations, devenues de vraies fêtes populaires » (57). L'instruction était donc devenue, pour ces chefs de file de la classe ouvrière, l'arme suprême destinée à prévenir une deuxième défaite.

« Une chose manquait à ces étudiants-ouvriers », confie Delamarche. « C'étaient des livres, qu'il était difficile à chacun de se procurer eu égard à leur prix élevé (...). Ils songèrent à [organiser] une bibliothèque : mais inexpérimentés, ils ne savaient au juste comment réaliser leur projet (...), malgré les encouragements qu'ils recevaient de leurs professeurs les plus aimés : MM. Adam, Grandeau, Harant. Ils furent tirés d'embarras par l'un d'eux, plus âgé, plus expérimenté. C'était Girard, un ouvrier lithographe, qui depuis de longues années suivait assidument les cours des associations et du Conservatoire des arts et métiers, où il avait acquis une instruction d'une valeur pratique réelle.

Cet homme de dévouement, avait été mêlé en 1848 au mouvement socialiste ; il avait expié par la prison le crime d'avoir organisé des Sociétés qui devaient améliorer le sort de ses concitoyens. La persécution subie n'avait pas attiédi son zèle, et ayant pris une part active à la fondation de plusieurs sociétés de secours mutuels, il possédait sur ces matières des connaissances précieuses ».

Delamarche affirmait que les philanthropes fondateurs des cours du soir « appartenant à la partie la plus éminente de la bourgeoisie, connaissaient mal les besoins intellectuels du prolétariat ». Selon eux, l'instruction devait porter presque exclusivement sur des notions de science pratique applicables à l'industrie, afin de perfectionner surtout la production. Mais les ouvriers ne l'entendaient pas de cette oreille. « Les cours du soir leur donnaient satisfaction au point de vue professionnel, et s'ils désiraient des livres, c'était pour compléter l'enseignement donné en y ajoutant l'étude de l'histoire, de la philosophie, de l'économie politique, de la littérature même ; sujets exclus du programme des cours des associations ».

Il est clair que les ouvriers s'attachent non seulement à maîtriser des techniques, mais aussi à comprendre l'économie politique, dans le but de gérer un jour leur propre société socialiste. C'est

pourquoi ils n'acceptent pour guides que « les professeurs qui, en se consacrant à l'instruction populaire, avaient donné des gages certains de dévouement et de sincérité. Le patronat fut écarté ».

« Le principe de la cotisation fut admis comme base de l'œuvre ; l'adhérent devenant co-proprétaire des livres, recevait ainsi le droit de participer à la rédaction des statuts et des règlements, à la nomination d'une administration dont il pouvait lui-même faire partie.

(...) Il fut décidé que les livres pourraient être non seulement lus sur place, mais emportés à domicile.

Il y avait dans cette dernière disposition, rendue possible par la qualité de sociétaire conférée aux lecteurs, toute une révolution. (...)

Une autre innovation des plus heureuses fut la création d'un registre des demandes (...). C'était introduire le suffrage universel dans la formation du catalogue.

Nous devons dire que depuis 16 ans ce registre fonctionne ; on a pu apprécier son incontestable utilité sans qu'il ait présenté d'ailleurs aucun inconvénient ».

Le féminisme de Girard, héritage de l'**Union**, se traduit par le fait que les femmes, longtemps exclues des bibliothèques municipales, sont admises à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, moyennant une cotisation équivalente à la moitié de celle des hommes, compte tenu de leurs ressources beaucoup plus modestes.

### **La fondation 1861-1863**

Ouverte le 17 mars 1861, et régulièrement autorisée le 7 août, la bibliothèque occupa d'abord une salle de l'école Turgot avant d'être transférée à la mairie du III<sup>e</sup>. Dès avant son ouverture plus de 270 sociétaires, ouvriers pour la plupart, s'étaient inscrits sur les listes de lecteurs. Parmi eux on retrouve les chefs de l'association fraternelle des lithographes (60) : Rimet (n° 28) et Pettré (n° 266), d'anciens chefs de l'Union, non seulement Girard (n° 1), mais Delbrouck (n° 30) toujours en correspondance avec Deroin exilée en Angleterre (61) ; Joffroy (n° 125), toujours pharmacien (62), et le fils de feu Nusbaumer (n° 136) (63). D'autres fouriéristes y figurent, tels César Daly (n° 144), architecte du Phalanstère choisi par Flora Tristan pour construire le Palais de l'Union ouvrière (64), et le Dr Jounin (n° 440), ancien collègue de Joffroy à la rédaction de la revue **Le Nouveau Monde** (65). Enfin une foule de socialistes de toutes tendances viennent grossir les rangs des lecteurs au cours des années : nous laissons à Odile Vacher le soin de les analyser en profondeur dans sa communication. Parmi les alliés particuliers de Girard, Rotival ne compte, en 1900, que M. Adam, professeur au collège Rollin, et « quelques amis comme MM. Delamarche et Hallier (66), anciens élèves, eux aussi, de l'Association Philotechnique ». Remarquons que cet Etienne-Paul Delamarche (n° 11), le camarade le plus fidèle et le plus actif de Girard dans la lutte pour la fondation des Bibliothèques des Amis de l'Instruction à Paris, est natif, comme lui, de la Haute-Marne. Ancien soldat en Crimée et en Italie, il est employé à l'administration centrale de l'octroi (67). Girard est élu vice-président. À la présidence les sociétaires élisent Perdonnet, ingénieur, directeur de l'Association Polytechnique, aux amitiés fouriéristes et saint-simoniennes (68).

On peut se demander pourquoi la fondation d'une telle bibliothèque ne suscita nulle réaction hostile de la part de l'Empereur. Ayant perdu, après la guerre d'Italie, le soutien des catholiques, l'Empire cherche à créer une classe ouvrière bonapartiste en lui octroyant des concessions, de façon à l'empêcher de retomber entre les mains des « chefs rouges » amnistiés en 1859. D'où sans doute la collaboration qu'apporte à Girard le colonel Favé, aide de camp de l'Empereur. L'hypothèse selon laquelle Girard aurait pu franchir les barrières sociales en bénéficiant de relations dans la

franc-maçonnerie n'est pas confirmée par mes recherches : entre 1860 et 1900, Girard ne figure sur aucun guide des francs-maçons (69). Girard reste un ouvrier lithographe fort simple, habitant, entre 1859 et 1866, au 47 rue de Bretagne, un petit appartement de deux pièces dont les fenêtres donnent sur la sombre rue de Beauce, dont le loyer annuel s'élève à 300 francs, et qui est constamment occupé par des ouvriers depuis 1849 (70). Vers 1862 les ouvriers lithographes parisiens travaillaient pour un salaire minime, souvent dans des conditions d'hygiène déplorables (71). Relevons le fait que 33,9 % des premiers lecteurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction appartenaient à l'imprimerie et à la gravure (72).

L'Empereur reconnaissait-il en Girard et ses amis les anciens opposants au régime de 1850 ? Jusqu'en 1877, il n'est fait mention de leurs antécédents politiques ni dans les archives de l'Intérieur, ni dans celles du maire du III<sup>e</sup>, Arnaud-Jeanti, ni dans les rapports d'exercice de la bibliothèque. Girard fit, en 1860-63, de fausses déclarations sur sa date de naissance à Hortes. Ce n'est qu'à partir de 1863 qu'il donnera la date exacte (73). Cherchait-il à effacer ses traces ?

Girard portera très vite son activité en province dans le but (aux dires de Delamarche) de « répondre expérimentalement aux objections de ceux qui, tout en reconnaissant l'excellence des résultats obtenus dans la capitale, craignaient que l'on ne pût réussir en province » (74). C'est en premier lieu à Hortes, son village natal, qu'il fonde le 28 juillet 1861 une bibliothèque populaire sous la présidence du maire Viard. En mai 1862, elle comptait déjà 68 sociétaires et 180 livres. L'Empereur lui fit don d'une centaine de volumes en témoignage de son intérêt pour l'instruction populaire (75). En novembre 1862, c'est le tour de Vernon dans l'Eure, où une bibliothèque fondée par association s'installe dans un local prêté par la municipalité. En 1877 cette bibliothèque, ouverte les dimanche et jeudi soir, met quelque 6.000 volumes à la disposition de 205 sociétaires, le prêt étant gratuit pour les ouvriers et les militaires (76).

Afin de propager son œuvre en province, Girard fonda en août 1861 la Société Franklin, avec l'aide du colonel Favé, de Meyer et Vincent de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>, et de hautes personnalités de l'Institut et des Académies, tels Legouvé, H. Faye et Boussingault. Bientôt se réunit autour de ce projet « tout ce que Paris comptait d'esprits distingués », professeurs d'université, grands personnages de l'administration, publicistes fouriéristes et saint-simoniens. Toutefois sous l'Empire cette société est bien tenue en laisse par les représentants du pouvoir. Les notables fondateurs précisent d'emblée : « Nous désirons concourir à l'amélioration de l'instruction des classes ouvrières en leur épargnant les inconvénients que pourrait avoir l'usage des mauvais livres » (77). L'activité de la Société consiste à conseiller les provinciaux désireux de fonder des bibliothèques par association sur les statuts. Elle fournit également des listes de « bons » livres, politiquement inoffensifs sous l'Empire, choix auquel les nouvelles bibliothèques populaires ne sont toutefois pas tenues de se conformer. En quinze ans, la Société contribuera à « la fondation de milliers de bibliothèques en France, en Algérie et tout récemment dans la plupart des régiments » dira Delamarche en 1877 (78).

En juin 1862, quatre membres de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> fondèrent la première bibliothèque sœur à Paris, dans le XVIII<sup>e</sup>. Ce furent, outre Girard, Lamouroux, et les dessinateurs Paul-Marie et Maillard (79). Déjà plusieurs vieux républicains et fouriéristes, tels Fauvéty, Garnier-Pagès, Émile de Girardin, Eugène Pelletan et Alexandre Weill promettaient de lui faire don des livres dont ils étaient les auteurs (80).

### **La crise Arnaud-Jeanti et le schisme au sein de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>.**

Au milieu de cette prospérité les Amis de l'Instruction faillirent disparaître dans des circonstances que rapporte Delamarche en 1877 (81) :

« Le monde officiel s'était ému de voir cette œuvre aux allures démocratiques dirigée par des ouvriers.

Pour tempérer leur esprit d'indépendance et les rattacher comme les membres des autres sociétés populaires au pouvoir, le maire se présenta aux suffrages des adhérents et demanda à être élu président honoraire. Au grand ébahissement des officieux de l'Empire, les Amis de l'Instruction refusèrent au maire la fonction qu'il sollicitait.

Cet acte d'indépendance fut, je crois, la première protestation faite à l'Empire en public, par une société ouvrière.

Le maire nous dénonça vertement aux autorités comme factieux, anarchistes ; il nous donna 12 heures pour enlever nos volumes de la mairie. Recueillie à l'école centrale, dont l'honorable M. Perdonnet était directeur, la bibliothèque fut momentanément fermée ; ce ne fut qu'après de longues et laborieuses négociations que les portes en furent enfin réouvertes.

L'institution nouvelle survivait, mais mutilée, privée de ses assemblées générales, ses statuts amendés de façon à ce que les délégués du pouvoir ne fussent plus exposés à aucune déconvenue. Un certain nombre de nos amis n'acceptèrent pas cette mutilation et se retirèrent ; les autres demeurèrent, attendant de meilleurs jours et perfectionnant l'organisation intérieure de la bibliothèque ».

Ajoutons qu'au cours d'une assemblée houleuse qui rappelait aux bonapartistes le temps des Clubs, quelques sociétaires qu'irritait l'extrême prudence de leur comité taxèrent de « censure » le refus qui leur était opposé d'accepter certains livres (sans doute des œuvres de Proudhon) (82). Henri Harant, secrétaire, attribua cette crise à « l'entraînement d'un grand nombre d'hommes, la plupart jeunes et ardents surtout pour le bien qu'ils voulaient faire, et impatientes d'en avoir trop promptement les résultats », et il s'éleva contre « les rapports qui les ont présentés comme mal intentionnés ou dangereux » (83). À la vice-présidence, Harant succède à Girard qui démissionne, manifestant ainsi son opposition à la mutilation des statuts.

Les restrictions imposées à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction sont les suivantes. Le Président, nommé par le ministre de l'Intérieur, dresse une liste d'administrateurs soumise ensuite à l'approbation du ministre. Le catalogue doit être présenté à « l'autorité compétente » tous les ans. Les assemblées générales ne peuvent avoir lieu sans autorisation du pouvoir. Les sociétaires n'y assistent qu'en qualité d'auditeurs, dépourvus de voix consultative ou délibérative (84). Cela signifie que la base voit le contrôle de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction lui échapper. Avant cette crise, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction comptait au moins 600 membres effectifs. À la réouverture le 1er mai 1863, il ne s'en trouvait plus que 350 pour accepter ces conditions. Le secrétaire Harant commenta ces départs en ces termes : « Ne craignez rien de cette séparation ; ceux qui nous quittent, vous les retrouverez bientôt ailleurs, et partout dans de nouvelles sociétés, filles de la nôtre ; et ceux-là seront les propagateurs les plus dévoués et les plus sûrs, parce que leur dévouement et leur confiance reposent maintenant sur une croyance démontrée » (85). Mais à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>, si les sociétaires en rupture sont rapidement remplacés par de nouveaux fidèles, Harant déplore que ces derniers « n'apportent pas dans leur participation cette ferveur de propriétaires et créateurs dont étaient animés ceux qui fréquentaient la bibliothèque dans les premiers temps de son existence » (86). À l'ardent militant politique succède le simple usager.

Or, s'il est vrai que l'Empire, dans les nouveaux statuts, s'attribue de nombreux pouvoirs, il semble renoncer à les exercer. Perdonnet parvint à faire obstacle aux ambitions du maire de devenir président-honoraire, investi d'un droit de contrôle étroit. En abandonnant les locaux de la Mairie pour

installer les livres à l'École Centrale (où la bibliothèque relèvera de l'autorité du ministre Victor Duruy, favorable à l'instruction publique), Perdonnet fait fléchir Arnaud-Jeanti qui conclut qu'avec ce transfert, « l'administration municipale n'aura plus à s'occuper de cette affaire » (87). Par une ironie du sort, toutes les Bibliothèques des Amis de l'Instruction ultérieures seront contraintes d'accepter leur maire local à la présidence honoraire, à la seule exception de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>, théâtre des incidents les plus notoires ! Le ministre accepte que Perdonnet continue d'en exercer la présidence, et approuve tous les administrateurs qu'il lui soumet et qui, tous, avaient siégé au comité précédemment élu par les sociétaires (88). Harant affirme : « Le Ministre n'imposa à la liste proposée ni une exclusion ni un changement. Le nombre seul des administrateurs doit être provisoirement restreint ; mais bientôt la plupart des noms qu'il avait fallu retrancher y reparurent de nouveau (...). Les conditions de notre existence étaient bien en partie modifiées ; mais ce qu'on nous laissait, c'était notre bien le plus précieux : c'était notre indépendance complète de tout lien administratif » (89).

Mes recherches sur la composition des comités entre 1863 et 1868 révèlent le bien-fondé de cette affirmation. Parmi les amis socialistes de Girard, Rimet reste administrateur après 1863, est promu trésorier de 1864 à 1871, tandis que Delamarche est nommé comptable en 1863 et secrétaire en 1864 (90). Plus concluant encore est le cas de Bellamy qui, administrateur en 1861-2, le redevient de 1864 à 1868, car, pendant l'exercice précédent, il est l'un des seuls ouvriers dont « le zèle n'est pas démenti » à la permanence (91). Ce « Jean-Victor Bellamy, tourneur-fontainier, 88 rue de Gravilliers », (sociétaire n° 13), rejoindra l'Association Internationale des Travailleurs en octobre 1864, avant de siéger au premier bureau de celle-ci établi à côté de son domicile, au numéro 44, à partir de janvier 1865 (92). Peut-être l'Empire n'était-il pas informé des accointances de Bellamy car celui-ci, comme Girard, déguisa son identité en faisant consigner quelque temps de faux renseignements sur les registres de la mairie (93). La Bibliothèque des Amis de l'Instruction sera complice de cette falsification : dans **l'Exercice 1863-64**, elle le classera en effet comme « sellier, rue des Gravilliers, 24 » (en fait, l'adresse de Rimet). Ce n'est qu'en 1868, à la suite de la libéralisation, que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction rectifiera les renseignements le concernant : « tourneur, au n° 88 ». Soulignons également la victoire de ces sociétaires socialistes qui ont introduit à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction une nouvelle série, l'économie politique, comprenant quelques ouvrages socialistes dont cinq œuvres de Proudhon (94).

### **Girard à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du V<sup>e</sup> arrondissement 1863-1867**

#### **Girard militant du mouvement coopératif**

Girard, démissionnaire de la III<sup>e</sup>, s'associe aux autres démissionnaires pour fonder officiellement une Bibliothèque des Amis de l'Instruction dans le Ve arrondissement, le 19 décembre 1863, sous la présidence de l'ancien député quarante-huitard, Laboulaye, professeur au Collège de France et partisan de la libéralisation du régime impérial. Fait très significatif : le noyau intellectuel de cette nouvelle institution est constitué de professeurs de l'Association Philotechnique alors qu'à la III<sup>e</sup> ce sont les professeurs du concurrent, la Polytechnique, qui restent autour de leur directeur Perdonnet. Au comité de la Ve on retrouve, au poste de secrétaire, le professeur Adolphe Adam (ancien numéro 2 sur la liste de la III<sup>e</sup>), et Louis-Nicolas Grandeau, chimiste et collaborateur du fouriériste Auguste Barral, auxquels s'ajoute Lionnet en personne, premier directeur de la Philotechnique, instigateur du schisme contre Perdonnet en 1848. On doit constater que de 1863 à 1868 les deux associations rivales dirigent chacune leur propre Bibliothèque des Amis de l'Instruction, et sans doute la haine que Perdonnet nourrit à l'égard des schismatiques de 1848 n'est-elle pas étrangère au schisme de 1863 sus-mentionné. Soulignons le tempérament rancunier de Perdonnet qui, en 1857 condamne Lionnet, « intrigant sans

principes, sans moralité, sans conduite... Il est indigne de la bienveillance du gouvernement, auquel il serait hostile, s'il l'osait » ; en 1865, il dénonce la « concurrence déloyale » de la Philotechnique (95).

En 1867 la V<sup>e</sup> peut se glorifier du fait qu'« elle compte actuellement dans le sein de son conseil d'administration sept des premiers, et non des moins actifs, fondateurs des Bibliothèques populaires », huit si l'on y ajoute Girard (96). Les autres, tous anciens membres de la III<sup>e</sup>, sont d'abord deux architectes très liés à Daly, architecte du Phalanstère : Pierre André (n° 24), vice-président de la V<sup>e</sup>, membre de la Société commerciale André, Daly et fils, et Joseph Lacroux (n° 25), vice-secrétaire, qui habitait avec Daly en 1861 place Saint-Michel, 8. Il y a ensuite l'imprimeur-lithographe Nicolas Félix (n° 147), domicilié à la même adresse qu'André, 240 rue Saint-Jacques. Restent Laboulaye (n° 155 bis), et le général Favé (203) maintenant directeur de l'École Polytechnique, nommé administrateur vers 1867. Girard devient comptable lors de la constitution du premier bureau le 23 janvier 1864, date à laquelle on dénombre 162 adhérents et 949 volumes. À la fin de la première année de fonctionnement, on en comptera respectivement 382 et 2374. La bibliothèque siégeait dans un local loué au n° 23 de la Contrescarpe-Saint-Marcel (actuellement rue Blainville, 8). Le nombre élevé de donateurs est à remarquer : 121, parmi lesquels des fouriéristes tels Barral, Bixio, Daly, Jules Duval, Gallien, et des socialistes tels Cohadon, Girard, Frédéric Morin, Proudhon, George Sand, Béluze (97).

Malgré sa volonté de ne pas laisser se reproduire des « incidents », l'Intérieur, où il semble que Laboulaye dispose d'amis influents, ne paraît pas être au courant du fait que ceux qui sollicitaient l'autorisation de fonder cette bibliothèque en 1863 sont la minorité dissidente issue de la III<sup>e</sup>. Le ministre presse le Préfet de conclure rapidement et favorablement son enquête, l'assurant que les membres du comité « formé pour fonder l'institution représentent les principaux professeurs du quartier et paraissent offrir les meilleures garanties de la moralité de l'entreprise », et se laisse convaincre par leurs propos lénifiants : leur objet est « d'offrir à l'ouvrier les moyens de cultiver son âme par des lectures saines... de sorte que le cabaret soit délaissé », ce qui est, selon le ministre « la pensée de l'administration [et] également la pensée exprimée par les fondateurs » (98). En outre, Laboulaye accepte sans murmure la présidence honoraire du maire local (d'ailleurs beaucoup moins agressif qu'Arnaud-Jeanti), ce qui a pour effet d'apaiser les craintes éventuelles du pouvoir.

Examinons à présent les membres ouvriers de la V<sup>e</sup>. Au comité figurent Cohadon, gérant de l'Association des ouvriers-maçons Bouyer, Cohadon et Cie, ainsi que trois autres membres de cette association fraternelle issue de 1848. C'est la même société dont Delbrouck et Bouyer étaient les délégués à l'Union en 1850 ! L'analyse des 307 sociétaires-hommes de la Ve début 1865 met à jour la participation réduite des imprimeurs-lithographes (12) et graveurs (17) par rapport à la III<sup>e</sup>, les groupements professionnels les plus importants étant les employés (50), les métiers du cuir (corroyeurs, tanneurs, mégissiers et maroquiniers) (44), les professeurs (37) et les ouvriers du bâtiment (12). Un corroyeur, Schudze, devient administrateur en 1867. On peut se demander si le nombre très élevé des travailleurs du cuir a quelque rapport avec cette Association des corroyeurs dont la quarantaine de travailleurs avait impressionné Pauline Roland en 1849 par son programme social en faveur de la veuve et de l'orphelin au point qu'elle s'exclama : « Mes yeux ont vu le signe de la rédemption » (99).

Le comité est, selon Adam, uni sur « la nécessité de propager notre Œuvre et le goût de nos livres parmi les femmes. Nous ne comptons qu'une soixantaine de dames parmi nos sociétaires. Nous ne pouvons en rester là » (100). Soupçonnons derrière ce discours la conviction fouriériste que le progrès social ne peut s'accomplir sans amélioration de la situation de la femme.

Une analyse des livres empruntés en 1864 révèle que les rêves des ouvriers de la Philotechnique se sont réalisés. La section littérature vient en tête des sorties avec 631 volumes, suivie de l'histoire (474)

et de l'économie politique (170). En juin 1864 la section d'économie politique offrait un éventail de 296 ouvrages, depuis les économistes classiques jusqu'aux penseurs socialistes tels Ange Guépin, Briancourt (l'Organisation du Travail), Henri Leneveux, Pecqueur, Perdiguier, et même le **Manuel du Spéculateur** de Proudhon. La bibliothèque recevait **l'Economiste français**, alors organe des fouriéristes et du mouvement coopératif (101).

Ce dernier fait est symptomatique : car les fondateurs des Bibliothèques des Amis de l'Instruction issus du mouvement associationniste de 1848 sont les militants de la nouvelle vague de coopération qui déferle après 1863. C'est Cohadon, des maçons (la plus riche des associations ouvrières toujours existantes avec un chiffre d'affaires de 1.300.000 francs), qui lance, avec Béluze et Arthur de Bonnard les discussions qui aboutiront à la fondation du Crédit au Travail en 1863, institution qui marque « une éclosion prodigieuse du mouvement d'association ». Parmi les souscripteurs du Crédit, plusieurs fondateurs des Bibliothèques des Amis de l'Instruction, tels Daly, Delbrouck, et le sellier Louis-Marie Fontaine (n° 12) (102). Antoine Cohadon qui, pour Martin Nadaud, est resté « l'ouvrier simple et honnête de 1848 » se rend, l'année même de son élection à la V<sup>e</sup>, à Londres, où il assiste à la naissance de l'A.I.T., après avoir signé le Manifeste des Soixante (103). Rien de surprenant, donc, si l'on retrouve Jean-Baptiste Girard, flanqué de Delbrouck, Cohadon et Bouyer, parmi les membres de l'une des coopératives les plus ambitieuses de l'époque, l'Association générale d'approvisionnement de Passy (Poindron et Cie). Le grand nombre de fouriéristes dans cette société : Bonnard, Arthur d'Anglemont, Noiroto, directeur de la librairie phalanstérienne, Leclercq, syndic du **Ménage sociétaire** de Condé, explique son idéologie plutôt fouriériste, l'accent mis sur l'approvisionnement en objets de consommation honnêtes, « exempts de toute falsification ». Les fondateurs lancent au même moment **l'Association**, journal du mouvement coopératif.

Réorganisée sous le nom de **La Sincérité** en 1866, avec deux magasins rue Beethoven et au faubourg Saint-Antoine, l'Association de Passy se rapprochera davantage des membres des Bibliothèques des Amis de l'Instruction, car ses sociétaires les plus influents seront le fabricant-bijoutier Antoine Favelier (n° 577 à la III<sup>e</sup>) et notre Girard qui en novembre est élu au triumvirat directeur. 7 % des bénéfices de ces sociétés sont destinés aux « pouponnières, aux bibliothèques, aux salles de cours pour adultes des deux sexes, aux orphéons et aux villas pour malades et vieillards », mélange des idées de Girard et du fouriériste Bonnard. La liquidation de **La Sincérité** en 1868 compromet gravement le Crédit au Travail qui le finançait (104). Il est cependant clair que le mouvement coopératif et le mouvement des Bibliothèques des Amis de l'Instruction étaient étroitement solidaires dès la résurgence des années 1860. Les Bibliothèques des Amis de l'Instruction tentaient de fournir à la coopération des cadres ouvriers aussi instruits que l'était le patronat bourgeois.

Grâce aux liens noués entre la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du Ve arrondissement et l'Association philotechnique, Girard passe bientôt du statut d'ouvrier à celui de « col blanc ».

Selon Rotival : « En 1864, alors que (la Philotechnique) était en une passe périlleuse, Lionnet, notre fondateur, songea à louer un local, en prenant un agent qui serait chargé du classement des archives, de l'achat des livres pour la distribution des prix, des recettes, etc. Girard fut nommé et l'Association n'eut qu'à se louer de son choix ». Il exercera cette fonction pendant vingt ans (105).

De quelle « passe périlleuse » s'agit-il ? En 1864-5, le Préfet de police et la Ville de Paris (Haussmann), considérant la Philotechnique « comme une institution vraiment républicaine et démocratique », « trop de 1848 », selon l'expression d'un historien de la Philotechnique, lui avaient retiré et ses subventions et ses locaux pour les attribuer à la Polytechnique de Perdonnet enchanté de

pouvoir ainsi couler ses rivaux. La Philotechnique ne dut son salut qu'à l'intervention de Victor Duruy qui lui prêta des locaux dans un bâtiment ministériel (106).

Il est vrai qu'on peut déceler dès 1848 une certaine influence socialiste dans cette association : l'instituteur fouriériste Gallien qui, « simple, modeste, savant, travaillait pour les petits, les humbles, ses frères, comme il les appelait », fut l'un de ses treize fondateurs, ainsi que Louis Proal, l'un des premiers à prôner l'instruction gratuite des femmes, et l'astronome Joseph Vinot, qui protesta énergiquement contre l'élection du Prince Napoléon à la présidence de l'Association Philotechnique en 1865 et qui était l'ami intime de Henri Carle, lui-même gérant de l'Association des instituteurs en 1850 ! (107).

Cette menace pesant sur l'Association Philotechnique expliquerait pourquoi en 1865 et 1866 le comité de la V<sup>e</sup> manifesta une circonspection accrue dans le choix de ses acquisitions, parmi lesquelles, on compta plusieurs ouvrages de religieux catholiques. Les oeuvres proprement socialistes n'étaient admises qu'au compte-gouttes bien que le comité se fût risqué à acheter trois livres de Proudhon, y compris son brûlot **Qu'est-ce que la propriété ?** (108). Les effets de cet excès de prudence ne se font pas attendre : alors qu'en 1865, 236 œuvres d'économie politique avaient été empruntées, en 1866 ce chiffre tombe à 183, ce qu'André qualifie de « regrettable » (109). Il déplore également qu'à présent la bibliothèque soit trop peu fréquentée par les ouvriers du V<sup>e</sup>, n'ayant que 346 membres actifs sur 646 inscrits.

Le manque d'audace, en effet, ne paie pas. Perdonnet avoue en 1865 qu'à la Polytechnique « il y a autant d'employés, de commis et de piqueurs que de véritables ouvriers » (110). Afin de regagner des auditeurs ouvriers, il introduit des cours d'économie politique. Mais ces conférences demeurent, selon Harant, « un corps sans âme, l'énoncé d'un problème sans la solution ; elles ont été plus agréablement accueillies par des bourgeois à demi-instruits que par les ouvriers » (111). Par contre ces derniers s'y rendaient en foule et applaudissaient à chaque allusion politique lors des conférences (indépendantes) de la salle Barthélémy, jusqu'à leur suppression par le Pouvoir.

La mort de Perdonnet en 1867 et son remplacement à la III<sup>e</sup> par Harant beaucoup plus radical, lèvent bien des obstacles. Le bibliothécaire Plomb et le comptable Erbs y produisent le projet de fonder leur propre société pour l'enseignement populaire, société coopérative dont les cours s'adressaient à « la classe ouvrière » et porteraient sur « toutes les matières » (112). C'est la renaissance de l'Association des instituteurs ! Sans doute est-ce cette évolution passionnante qui fait revenir Girard au comité de la III<sup>e</sup> après la mort de Perdonnet à la « grande satisfaction » de ses anciens collègues. Vers la fin de l'Empire il sera réélu vice-président (113).

### **L'oeuvre à Paris 1867-1877**

Si le projet de Plomb échoue, sans doute, après la discussion publique de ses statuts, lors de la crise de la coopération parisienne en 1868, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> propose, à la suite de l'avènement de l'Empire libéral, des conférences publiques par des personnalités marquantes du parti républicain, tels Garnier-Pagès et Ernest Hendlé. « Le succès vis-à-vis du public dépassa les espérances : chaque dimanche, 400 à 500 personnes se pressèrent dans l'amphithéâtre... En peu de temps, 300 adhérents nouveaux se firent inscrire (à) la Société qui, alors, comptait plus d'un millier de membres ». La Bibliothèque des Amis de l'Instruction remplit enfin le rôle qu'avaient envisagé pour elle ses fondateurs, et avec un succès qu'elle n'atteindra jamais plus (114).

Signalons que la classe ouvrière boudait les bibliothèques récemment ouvertes dans les mairies par l'administration et fréquentait la III<sup>e</sup> précisément parce qu'elle était « dégagée de toute attache

administrative » (115). Depuis l'assemblée générale du 12 juillet 1868, la III<sup>e</sup> fonctionnait à nouveau selon ses statuts d'origine, contrôlée par ses sociétaires. Par contre la bibliothèque populaire du vicomte Sérurier dans le VIII<sup>e</sup>, fondée avec l'aide de nombreux aristocrates et fonctionnaires du régime, où les ouvrières sont surveillées par un « comité de dames », est délaissée par les ouvriers (116). Mais ailleurs, dans les III<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements, ce sont les Amis de l'Instruction qui, jusqu'en 1877, sous les exhortations inlassables de Girard et Delamarche, fonderont des bibliothèques populaires (117). Érigeons en exemple la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du XIV<sup>e</sup>, fondée par un groupe d'officiers de la garde nationale sur les propositions de Delamarche le 24 juin 1871, au comité consultatif de laquelle figure Girard, à côté de nombreux vieux socialistes, tels Pellarin, biographe de Fourier, Tallon, directeur de la librairie phalanstérienne, Charles Limousin, devenu rédacteur en chef avec **Nus** de la revue des fouriéristes, l'ancien Ateliériste Leneveux, devenu phalanstérien, et, bien sûr, Anthime Corbon (118). Ou celle du XIII<sup>e</sup>, fondée en 1875 par Cantagrel, ancien directeur de la colonie du Texas où mourut Nusbaumer.

Lors de la fondation de la XII<sup>e</sup> en mai 1876, Girard suggéra qu'on instaurât l'égalité des cotisations pour les deux sexes (119). Voyons dans cette volte-face, non pas une position antiféministe, mais les soucis d'un comptable qui avait vu, sous l'Ordre moral où l'activité politique était quasiment impossible dans les Bibliothèques des Amis de l'Instruction, le nombre des sociétaires de la III<sup>e</sup> tomber à 260, dont 41 % de femmes, et ce dès décembre 1874 (120). Il s'agit là d'une tendance qui ne cessera de s'accroître après 1877, entraînant la quasi-disparition des membres hommes à la III<sup>e</sup> et un déclin lié à un manque de fonds qui durera une génération. Girard, qui ne parvint pas à persuader la XII<sup>e</sup> de suivre ses conseils, démissionne deux semaines plus tard de la vice-présidence de la III<sup>e</sup>, alléguant des difficultés à assister aux séances (il réside à Asnières). Delamarche et Harant s'élèvent vigoureusement contre ce départ ; le comité décide à l'unanimité de garder Girard dans ses conseils, à titre exceptionnel. Mais fin 1877, on ne trouve plus Girard sur les listes officielles d'administrateurs. Il ne connaîtra donc pas les années de la décadence (121).

### **Girard à Asnières – 1867-1900**

En octobre 1864 la fille de Girard, Anna, épousa un sculpteur, Alphonse Baillif, l'un des premiers lecteurs à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction (n° 133) (122). Celui-ci est un parent de Girard depuis le mariage en 1851 de son frère François (n° 132) à une fille Bachelin (123). Les deux frères sculpteurs sont fils d'un ouvrier forgeron des Batignolles, d'une extrême pauvreté (124). Vers 1867 Girard et les deux Baillif déménagent pour s'installer à Asnières, auprès d'un oncle septuagénaire, rentier, Théodore Brout (125). Girard venait de recevoir une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867 pour son œuvre de propagation des Bibliothèques des Amis de l'Instruction (126).

Asnières, encore un village en 1861, mais dont la population de 3194 habitants doublait tous les dix ans, fut remarquable pour les socialistes qui y avaient élu domicile : Arthur de Bonnard, ce pionnier du mouvement coopératif fouriériste de 1840 et collègue de Girard à l'Association de Passy, mort à Asnières en 1875 (127) ; Charles Fauvéty, socialiste mystique quarante-huitard qui avait rédigé le **Représentant du peuple** en collaboration avec Jules Viard (membre des instituteurs socialistes) (128) ; Cyprien Spies, fouriériste alsacien et professeur de musique. Il n'est donc pas surprenant que ces socialistes aient fondé une bibliothèque populaire par association au 29 avenue d'Argenteuil, Asnières, à la fin de 1871 ! Girard en sera le premier président, Fauvéty le vice-président, Alphonse Baillif et Spies les administrateurs. Début 1873, Fauvéty succédera à Girard dans ses fonctions jusqu'à sa démission, pour raison de santé, en 1876. Girard, à la tête d'une délégation de quatre membres se rendra à son domicile pour le presser de rester au Conseil. À cette date, il y avait déjà 380 sociétaires ; en 1878, 458 dont 73 femmes. Sous l'Ordre moral, la bibliothèque fut « un centre d'action et de propagande

politique » de tendance laïque et républicaine radicale, selon le Préfet de police qui la fit fermer quelques mois, car, en fait, elle n'avait jamais été régulièrement autorisée (jusqu'en janvier 1878).

Girard reste au conseil pendant les années 1880-90, mais, doyen d'âge, il s'absente souvent. Dans les moments de crises dues à des conflits de personnalités, on fait pourtant appel à lui pour présider les assemblées générales (129). En 1890, la bibliothèque abritait quelque 8.000 volumes. Avec 21.000 en 1942, elle est la mieux pourvue de toutes les bibliothèques populaires. Insistons sur l'extraordinaire richesse de son fonds d'œuvres socialistes, surtout celles de l'École sociétaire. Citons E. Barat, Bonnemère, Briancourt, Considerant, Corbon, Esquiros, Fauvéty, Fourier, Gatti de Gamond, Proudhon, H. Renaud, Infantin, Léon Richer, Muiron et A. Weill (130).

En mai 1880, un rapport de Deschanel sollicita les palmes d'officier d'académie pour Girard, ces palmes qui « ne sont accordées ordinairement qu'aux professeurs, aux lettrés et aux artistes », et Jules Ferry accepta d'honorer ainsi « l'ancien cocher de fiacre qui a si vigoureusement conduit le char du progrès » (131). En 1884 il se retire de la Philotechnique, titulaire d'une modeste pension de retraite, mais, affirme Rotival, « il revenait chaque année aider... au travail de la distribution des prix... Il s'était adonné à l'horticulture et à l'arboriculture dans son jardin d'Asnières. Il vivait simplement, en philosophe ».

On peut aujourd'hui encore admirer l'avenue d'arbres qu'il planta au 7 rue Sainte-Sophie, où Girard résida, de 1880 à sa mort, dans une belle villa bourgeoise appartenant à son gendre. Celui-ci avait monté une entreprise très prospère spécialisée dans la décoration des hôtels (132). Sur un mur du jardin on voit toujours un grand bas-relief sculpté par son atelier, copie d'une oeuvre de l'École de Sarrazin ornant autrefois l'hôtel Effiat et acquis par le Louvre en 1882 (133). Girard, toujours pauvre et simple, peut, grâce à l'ascension sociale de ses descendants, jouir d'un cadre de vie agréable pour ses vieux jours, bien qu'il ait dû fournir un certificat d'indigence après le décès de sa belle-mère et que sa femme, toujours blanchisseuse, soit morte en 1889 sans laisser de succession. Ce sont son gendre et sa fille qui laisseront un héritage important en 1893 (134). Girard continue d'habiter la villa avec ses trois petites filles qui épouseront deux frères architectes et un capitaine de spahis, ascension sociale très nette. Il y meurt le 22 mai 1900, et est inhumé au cimetière d'Asnières dans une concession trentenaire à quelques pas de son ancien ami Fauvéty (135). Émile Rotival, agent général et Fanny Bignon, vice-présidente et féministe, représentaient la Philotechnique à ses funérailles. Girard avait voulu « que ses obsèques fussent des plus simples, et qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe » (136). Le rédacteur du journal local, informé trop tard pour y assister, déplora le trépas de « Jean-Baptiste Girard, l'ancien conseiller municipal, le vieux républicain, fondateur des bibliothèques populaires et de l'Association philotechnique d'Asnières » (137). Et si, sur son certificat de décès, Girard est classé comme « rentier », c'est un mot bien fort pour désigner le petit retraité qui, selon le bureau des successions, ne laissa « pas d'actif apparent »... (138).

L'historiographie des bibliothèques (139) a jusqu'à présent négligé le rôle joué par le socialisme dit utopique dans la propagation des institutions de lecture publique en France. Mais la vérité s'impose : l'œuvre des bibliothèques de prêt a été, comme le témoigne admirablement la carrière de Girard, le fruit d'une vision de 1848, profondément marquée par l'associationnisme et le féminisme de cette époque. Quand l'Empire abandonna la fondation de bibliothèques à l'initiative privée, il laissait à son insu le champ libre au mouvement ouvrier et aux socialistes, seules pépinières de bénévoles prêts à se sacrifier pour une œuvre. Leur objectif était d'étudier les sciences humaines de façon à parvenir à une compréhension lucide de la société et être ainsi en mesure de la changer. L'époque 1861-1877 voyait donc la création à Paris de véritables institutions de culture populaire luttant pour le triomphe de l'idée coopérative, républicaine, socialiste et laïque.

## NOTES

1. Voir les **histoires** de Hassenforder (1966) ; G.K. Barnett, en anglais (University microfilms, 1973) ; Pellisson (1906).
2. Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>, **Fête du Cinquantenaire 1861-1911**, p. 5.
3. Un grand nombre de documents cités ci-après sont exposés depuis lors à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction sur cinq panneaux portant ma signature.
4. Je remercie le maire de Haute-Amance (anciennement Hortes) pour son aimable envoi d'une copie conforme datée 23.3.1984 et pour l'acte de décès de François Girard du 2 mai 1828. La grand-mère maternelle de Girard était Marie Vacher, ses arrières grands-parents, Étienne G. et Marguerite Hugueny.
5. La date et les circonstances de la rencontre entre Corbon et Girard restent indéterminées. Corbon fondera en 1871 la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du XVe, avec la collaboration de Harant et Delamarche, de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>. La Bibliothèque des Amis du III<sup>e</sup> et la Bibliothèque d'Asnières possèdent des collections d'un seul journal socialiste : **l'Atelier**. Corbon fera une conférence à la III<sup>e</sup> en 1878. Les descendants de Girard nous affirment que les deux architectes Corbon qui épouseront deux petites-filles de Girard à la fin du siècle sont apparentés au Corbon qui nous intéresse. Toutefois, mes recherches montrent que Corbon n'eut pas d'enfants et que le père des architectes s'appelait Jean-César-Victor Corbon, né à Fleury-la-Rivière (Marne) le 20 octobre 1824. (Sur A. Corbon, voir Maitron, **Dict. biog. du mouvement ouvrier**, t. 1 ; son dossier A.P.Po. Ba 1019 où figure le résumé de la conférence de Corbon).
6. Gazette des Tribunaux, voir infra.
7. E. Rotival, in Bull. **de l'Assoc. Philotechnique**, mai 1900, 144.
8. **La République**, 14 novembre 1850.
9. A.D. Seine, Arch. 296, n° 151 et série V2E, même mariage. Aussi mariage Bachelin-Charlot 6 février 1835 (cf. État civil Asnières : décès Charlot Vve Bachelin, 1er novembre 1869). V2E, Naissance, 6 juillet 1824.
10. Jean-François Théodore Brout, né à Saint-André de Briosne, Orne, sera rentier à Asnières dans les années 1860-70, avenue d'Argenteuil : A.D. Seine, D M2 205.
11. Baptisée le 14 mars à Sainte-Elisabeth, Anna-Augustine-Alphonsine, Arch. 2006, f. 39.
12. P. Chauvet, **Les ouvriers du Livre**, 1964, p. 416.
13. **République**, art. cité.
14. A.D. Seine, D31 U3 158, acte 696. Rimet, toujours ouvrier lithographe entre 1860 et 1870, est né à Pont-en-Royans (Isère) le 14 juillet 1807, voir D1 M2 67 et 169. Son fils Édouard, écrivain

- lithographe, s'inscrira à la bibliothèque le 1er novembre 1861 (n° 294) ; voir son mariage V4E 2700.
15. D32U3 30, n° 1213.
  16. Pettré est né à Ribécourt (Oise) le 23 juillet 1818, voir D1M2 60 à 160. Nombrol est né à Toulouse vers 1818-20 selon les procès-verbaux du procès. Avant la Révolution de février, Nombrol appartenait à la « Société de résistance », société philanthropique : « Nous donnions une cotisation pour nos frères malheureux, c'était une résistance contre la misère », dira-t-il. (**La République**, 14 novembre 1850, p. 4). Il était franc-maçon. Voir D32U3 30, n° 610 sur la Sté Pettré, Nombrol.
  17. **Les ouvriers du Livre**, 418.
  18. Chauvet, op. cit., 418, 239-240.
  19. E. Thomas, **Pauline Roland**, 1956, 127-8, 130
  20. R. Gossez, **Les ouvriers de Paris**, 1967, 351.
  21. L.a.s. Deroin à Lamennais, 3 juillet [1848], B.H.V.P., fonds Bouglé.
  22. G. Lefrançais, **Souvenirs d'un révolutionnaire**, 1972, 96.
  23. C'est nous qui soulignons.
  24. A.N. 10 AS 39 (7), note adressée au Président du Club des Républicains socialistes (fourriéristes).
  25. Sur les Instituteurs, voir Thomas, op. cit., chap. XVII et Le français, op. cit. ; voir également D. Zeldin, *The Educational Ideas of Charles Fourier*, London, 1969, passim.
  26. **Gazette des Tribunaux**, 13 novembre 1850, p. 1282. Girard « a été chargé par le comité des instituteurs socialistes de recueillir des souscriptions ».
  27. **République**, 26 juin 1850 ; **L'Œil du Peuple**, 10 janvier 1850.
  28. A. Zevaès, « Une candidature féministe en 1849 » **Révolution de 1848**, XXVIII, 1931-32, 128, 132 ; Lefrançais, p. 101.
  29. **Banquet démocratique des Républicains de la Marne habitant Paris**, imp. Thunot, s.d., n.p.
  30. **P.V. du Conseil d'encouragement**, éd. O. Festy, 1917, 417.
  31. J. Bertaut, « Une candidature féminine en 1849 » **Le Temps**, 7 mai 1932.
  32. A.N. 10 AS 40, (7), invitation au banquet.
  33. **Gazette des Tribunaux**, op. cit. ; M.C. Marquat, Jean Journet, 3<sup>e</sup> cycle, lit. fr., Paris III, 1978, 118-20, 149, 326.

34. **La Voix du Peuple**, 9 octobre 1850.
35. Voir Maitron, op. cit., t. 2.
36. A.P.Po : Aa 432, organisation des associations ouvrières, 29 septembre 1849 ; mémoire sur les associations ouvrières, 1er septembre 1849 ; min. int. Barrot au préf. Pol., 15 mars 1850.
37. **République**, 13-14 novembre 1850.
38. Aux archives de la Seine, le registre le plus ancien remonte au 16 juin 1850, soit deux semaines trop tard pour porter mention des membres de l'Union.
39. **Peuple de 1850**, 4 octobre 1850, et deux articles du **National**, cités par l'**Oeil du Peuple**, 26 décembre 1850 et 5 janvier 1851.
40. Lefrançais, op. cit., 123.
41. **République**, 14 et 15 novembre 1850 ; **Gazette des Tribunaux**, 13 et 15 novembre 1850. Il s'agit de son frère déporté, dont Girard gardait probablement les effets chez lui.
42. **Procès intenté aux associations ouvrières**, De Soye, s.d., 15 p.
43. A.D. BB30 383, rapport du 15 janvier 1851, f. 8v.
44. Lefrançais, op. cit., 123 n.
45. Op. cit., 145.
46. A. D. Seine, DY8 56, NOs 467-9. Signalons que j'ai trouvé chez les descendants une photographie de Girard datant des années 1870. Je les remercie de m'avoir aimablement autorisé à en exposer une copie à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction.
47. **Union ouvrière**, 1844, 111-12, où Flora écrit « Ouvriers, si vous voulez sortir de l'état de misère où vous êtes, instruisez-vous... Si vous voulez monter une petite bibliothèque d'une douzaine de bons ouvrages..., pourquoi ne formeriez-vous de petites associations ».
48. C. Béranger, dans **l'Estafette**, 13 juin 1852.
49. **Album de Sainte-Pélagie, prison de la dette**, au Musée de la Police.
50. B.H.V.P., NA 111, f. 164, l.a.s. Deroin au rédacteur du **Pays**, s.d. ; fonds Bouglé, Deroin à un socialiste nantais, 30 novembre 1851 ; A.P.Po, Ea 76/19, dos. Delbrouck.
51. A.N. BB24 391-400, dos. Girard.
52. Thomas, 186.

53. Rotival, art. cit.
54. Savardan, **Un Naufrage au Texas**, 1858, 65-8.
55. A.N. BB24 431-439, dos. Bouyer.
56. C'est nous qui soulignons.
57. Delamarche, in Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup>, **Exercices 1875-7**, 14-15. Cette courte histoire de la B.A.I., rédigée par un témoin oculaire, a été jusqu'à présent négligée des historiens.
58. Ibid.
59. Ibid.
60. Voir les listes numérotées des sociétaires dans les archives de la B.A.I. du III<sup>e</sup>, seuls documents qui nous restent de l'époque 1860-1890.
61. Delbrouck tente d'organiser une collecte destinée à Deroin qui frôle la misère, maintenant que l'amnistie a privé son école des enfants de bien des proscrits. Voir l.a.s. Delbrouck, à Béluze, 15.IX.1863.
62. Augustin-Zéphirin-Paulin Joffroy naquit à Paris le 29 août 1820, enfant illégitime d'une sage-femme. Il souffre depuis son enfance d'un genou ankylosé. Voir A.D. Seine, V2E 1902.
63. Voir le baptême de Rodolphe N., Saint-Merri, 10 mai 1840.
64. Voir I. Frazer . « La Vie secrète de César Daly » in H. Lipstadt (dir.) : **Architecte et ingénieur**, CORDA, 1980, 233-91. Tristan, op. cit., 94-5.
65. Voir Maitron. Auguste Jounin est né à Paris le 8 février 1814, fils d'un fabricant de cartes, V2 E 1555.
66. « Paul Allier, herboriste, 3 rue Vintimile, 27 ans » porte le numéro 79 sur la liste des sociétaires.
67. Delamarche naquit à Fays-le-Billot le 12 octobre 1834 (liste électorale Petit-Montrouge 1871).
68. À cette époque, il dine régulièrement avec Enfantin, Lambert ainsi que les fouriéristes Cantagrel, Daly et Laverdant. Voir le journal de Charles Lambert, Arsenal, 7753.
69. Pinon, **Annuaire maçonnique**, 1862, 1865 et 1868-9 ; **Le Tout-Paris maçonnique**, Hermelin, 1896.
70. A.D. Seine D1 P4, Calepins 1852, 1862. Les laboratoires Bouchara occupent en 1984 cette aile du bâtiment.
71. Chauvet, op. cit. 419.

72. O. Vacher, « Les premiers lecteurs en 1861 », panneau d'exposition à la B.A.I., 1984.
73. A.D. Seine, D1 M2 60 à 106, Enfants Rouges.
74. Op. cit., 18.
75. Meyer, **Rapport sur la B.A.I.**, 1862, 13.
76. A.N., F17 17 341, dos. Vernon.
77. A.N. F1a 632, dos. Soc. Franklin, lettre à Persigny, 10 août 1862.
- 78.. Op. cit., 19.
79. B.A. I. du III<sup>e</sup>, liste des sociétaires, n<sup>o</sup>s 27, 18, 502.
80. B.A.I. du XVIII<sup>e</sup>, **Statuts et règlement**, 1864, 16 p.
81. Op. cit., 17-18.
82. Sur cette crise, voir le dossier de la mairie, A.D. Seine, VD6 1191
83. **Exercice 1863-64**, 8.
84. Ibid., statuts.
85. **Exercices 1864-68**, 8-9.
86. **Exercices 1863-64**, 8-9.
87. VD6 1191, Arnaud-Jeanti au préfet Pol., 24 avril 1863, dernière lettre du dossier sur la crise.
88. **Exercice 1863-64**, 8.
89. **Exercice 1864-68**, 7.
90. **Exercice 1863-64**, Comité.
91. Ibid., 7.
92. Maitron, op. cit.
93. D1 M2 67, 73, 89, où l'orthographe de son nom varie de Bélyamy (né en 1822) à Bellamy (né en 1832). Pour les renseignements exacts, voir son acte de mariage V4E 238. François Bazin, professeur, membre du comité de la B.A.I. du III<sup>e</sup>, sera témoin de la cérémonie.
94. **Supplément au catalogue de la B.A.I.** (III<sup>e</sup>), E. Blot, 1868, 16 p.
95. A.N. F17 2684, Dos. Assoc. Philotechnique.

96. B.A.I. du Ve, **Exercice 1866**, 15.
97. Idem, **Séance du 15 février 1865**.
98. A.N. F 1a 632, Memo. du Min. Int. au Préfet Pol. ; l.a.s. Laboulaye à "Mon cher ami", 14 février 1863.
99. Thomas, 131-2.
100. **Séance**.
101. **Catalogue**, juin 1864, Série E, 17-20.
102. Voir J. Gaumont, **Histoire générale de la coopération**, I, 438, 464-7 ; et I.I.S.G., fonds Cabet-Béluze. Fontaine naquit à Paris le 8 février 1820.
103. Maitron, I.
104. Gaumont, I, 485-95, 556-8, 616 sur Girard, 493 n., 495. Voir Maitron II, sur Favelier.
105. Art. cit., 145-6.
106. Pressard, **Histoire de l'Association Philotechnique**, 1899, 25-8 ; et A.N. F17 2684.
107. Pressard, 323-5. **Almanach de la conciliation des croyances**, 247 1865, 108-9.
108. **Catalogue n° 2**, octobre 1866, 18-24.
109. B.A.I. du Ve, **Exercice 1866**, 8-9.
110. Lettre de Perdonnet à Léon Barbier, 2 octobre 1865, cité par Tartaret, **Commission ouvrière de 1867**, 1868, 97.
111. Harant, **Enseignement populaire**, [1867], 30-1.
112. Ibid. 18, et Gaumont, I, 549. Joseph-Marie-Frédéric Erbs, fabricant de plateaux, puis, en 1868, photographe, naquit à Paris le 15 janv. 1822, fils d'un ouvrier tailleur d'habits (Saint-Séverin et D1 M2 73). Plomb, ouvrier opticien, prix d'Honneur de la Philotechnique, naquit Charles-Honoré à Paris le 19 janvier 1837, fils d'un ouvrier brossier et devint professeur de chant vers 1866, voir V4 E 572 (n° 883). Peut-on y déceler l'influence du fouriériste Émile Chevé qui organisait d'énormes choeurs d'ouvriers à Paris, où des socialistes se rencontraient sous l'Empire ?
113. **Exercice 1864-68**, 8 et **Exercice 1869-71**, comité.
114. **Exercice 1869-71**, 12.
115. Ibid., 8-9.
116. Ibid. Voir VD6 1733 (4) sur la VIII<sup>e</sup>.

117. B.A.I. du XVe, **Les B.A.I., leur origine, leur nombre**, Blanpain, [1877], 5-6.
118. B.A.I. du XVe, **Exercice 1871-2 ; Exercice 1873-75**.
119. B.A.I. du XIIe, **Exercice 1876**, 1-10.
120. B.A.I. du III<sup>e</sup>, **Exercice 1873-74**, 6.
121. **Exercice 1875-77**, 34 et comité.
122. A.D. Seine, V4 E 250 (750) et Arch. 607, f. 141.
123. Paris Ile, 17 mai 1851.
124. V4 E 357, 8 mars 1862, et DQ14 2035 (964). Leurs parents ne possédaient qu'une commode, une table, quatre chaises et un lit s'élevant à 60 francs et du linge d'une valeur de 20 francs.
125. En 1869, Girard habita au 88 av. d'Argenteuil, voir **Bulletin de la Société Franklin**, I, 14.
126. Rotival, 145. B.A.I. du III<sup>e</sup>, **Exercice 1869-71**.
127. Etat-civil, 20 janvier 1875, rue de la Station, 9.
128. Sur Fauvéty, Maitron II et Gaumont I, 475. Sur Viard, Maitron III.
129. Archives de la bibliothèque populaire d'Asnières, correspondance et p.v. 1871-1940. Les sources sont trop nombreuses pour être citées individuellement.
130. **Catalogues**, de 1874 et 1942, 54 et 359 p.
131. Rotival, 146. Voir le décret, A.N. F17 2597, 5 mai.
132. Ses descendants m'ont signalé son travail sur les moulures de l'Hôtel Continental et une maison rue de la Bienfaisance.
133. Je remercie Mme G. Bresc pour cette information.
134. A.D. Hauts-de-Seine, bureau Courbevoie, Q 12, B 47 ; Q 17, f. 15 n° 151 ; Q 20, f. 18 n° 254 ; f. 82 n° 105.
135. Ses restes furent transférés à l'ossuaire après 1930. Il n'y a plus de pierre tombale.
136. Rotival, 146.
137. Dhavernas, in **Journal d'Asnières et de la banlieue-Ouest**, 27 mai 1900
138. Bureau Courbevoie, Q 27, 1900, f. 83 n° 121.

139. Sur cette question voir ma communication d'octobre 1984 : « Socialisme et lecture », in **Les Sauvages dans la Cité**, Champ Vallon, 1985, 67-73.

[Est-il tout à fait une coïncidence que vers 1895 les archives personnelles de Jeanne Deroin furent transférées de Londres à Asnières à quelques pas de la bibliothèque de Girard, dans une petite bibliothèque féministe dirigée par deux sœurs nées Girard ?]

## CONTRADICTION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE SUR LE MARCHÉ DU SAVOIR ?

par

Odile VACHER

Deux éléments sont à l'origine de cette interrogation sur les objectifs et les désirs des fondateurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction en 1861.

Le premier découle de l'approche démographique de sa population. Le registre d'inscription des lecteurs et des fondateurs qui livre à leur propos une suite d'informations précises, situe une population spécifique, constituée d'hommes à 94 % ; on trouve parmi eux plus de 40 % d'ouvriers et d'artisans chez qui le secteur de l'imprimerie – politiquement actif – est le plus représenté ; ces gens viennent du quartier bien sûr, mais 40 % des lecteurs se déplacent de points éloignés dans Paris. Sachant qu'il existe partout dans Paris des cabinets de lecture, sachant que les transports ne sont pas commodes, on peut penser qu'ils ne viennent pas seulement ici pour y trouver des livres.

Le second élément pourrait n'être qu'anecdotique, c'est l'histoire d'un conflit interne en novembre 1862. Mais il situe des clans : des représentants de l'Empire sont présents face à des travailleurs de l'opposition. Ce conflit avait pour point de départ quelques timides revendications de la part des lecteurs ; ils demandaient entre autres à connaître les motifs de censure de certains ouvrages (sans en contester la censure), mais les autorités n'ont pas voulu céder.

Il y avait donc une censure, il y avait donc des clans, des groupes divergents : des représentants du pouvoir impérial, comme plusieurs notables ayant participé à la répression de 1848, comme un proche collaborateur de Napoléon III, se retrouvent ici face à des membres de l'opposition, futurs membres de l'Association Internationale des Travailleurs, francs-maçons, fouriéristes ou futurs communards (1).

Comment ces deux ensembles antagonistes peuvent-ils cohabiter ici ? Nous sommes devant un rassemblement de courants de pensée, devant une sorte de conglomerat de cellules opposées ou complémentaires réunies autour d'un noyau central qui est **l'instruction**.

Mais quelle instruction ? Ces groupes n'ont pas les mêmes buts, ni les mêmes objectifs.

Parmi les fondateurs et les premiers inscrits, il y a ceux qui **demandent** l'instruction et ceux qui **proposent** une instruction. C'est un marché où l'offre ne répond pas tout à fait à la demande. On peut situer trois regards sur l'instruction : il faut s'instruire soi-même pour se donner des armes, il faut instruire le peuple pour l'aider à sortir de sa condition, il faut instruire la masse pour la moraliser et la surveiller.

**S'instruire soi-même pour se donner des armes**

Voyant l'instruction réservée aux riches, voyant les écoles faites pour une élite, jugeant les écoles ouvertes à tous comme restant sélectives, ce premier courant ouvrier essaye de trouver ici un autre système d'apprentissage. Pour eux l'instruction est un outil indispensable dans la lutte du prolétariat : ils demandent **le droit de savoir**.

L'un des noms retrouvés sur le registre d'inscription à la bibliothèque est celui de Henri Leneveux (2) qui avait été jusqu'en 1850 le gérant de la revue **L'Atelier**, revue qui se disait : **Organe spécial de la classe laborieuse. Rédigée par des ouvriers exclusivement**, et dont la devise était : **Liberté, Égalité, Fraternité, Unité**. Leneveux dirigeait également depuis 1859 une collection d'ouvrages, **La bibliothèque des connaissances utiles**, qui visait à la propagation de la culture dans toutes les classes sociales. Elle était très bon marché. Quelques titres : **Éléments d'hygiène générale, L'enseignement professionnel, La justice criminelle en France, Histoire de la Révolution française**.

D'autres noms, d'autres groupes sont à citer. Plusieurs condamnés politiques du début du Second Empire sont là : Jean-Baptiste Girard et Joseph Delbrouck. Plusieurs membres de la future Association Internationale des Travailleurs sont inscrits comme Ernest Fribourg qui sera présent au meeting de Londres en 1862, Jean-Victor Bellamy qui est également signataire du manifeste de l'Internationale contre la guerre (3), Victor Delahaye inscrit à l'AIT jusqu'à la fin du siècle et signataire du manifeste des 60 (1864) (4), Fernand Conchon, mosaïste membre de la section Richard Lenoir, Hippolyte Landrin...

Quelques futurs communards sont aussi présents : Élie Ricard, typographe, Gustave Briant, tourneur en cuivre, Louis-Frédéric Collet, brossier, qui seront condamnés à la déportation. Claude Dupoiza, cordonnier qui se réfugiera à Genève ; on le retrouve dans un texte de Lucien Descaves, **Philémon vieux de la vieille**, roman dont les personnages ou héros, anciens communards racontent leur exil. Bellamy et Delahaye signalés comme membres de l'AIT participeront aussi à la Commune. Ils seront condamnés par contumace : l'un sera en exil à Bruxelles et l'autre à Londres.

Dans ce mouvement d'artisans et d'ouvriers, il faut aussi signaler la présence de Charles Journolleaux, compagnon du Devoir, auteur de chansons compagnonniques.

Pour ces lecteurs (qui en 1861 ont un passé ou un avenir politique), l'absence d'instruction met les travailleurs sous la dépendance de ceux qui la possèdent donc de la bourgeoisie au pouvoir et l'instruction donnée par l'État ou par l'Église ne peut que produire des hommes soumis.

Ils recherchent par l'instruction une certaine ascension sociale, ils veulent se comporter en hommes éclairés. Ils souhaitent aussi une école libre, une école privée gratuite qui ne soit rattachée ni à l'Église ni à l'Empire.

### **Instruire le peuple pour l'aider**

Leneveux a fait paraître en 1861 un texte dont le titre est **La propagande de l'instruction**. Il y distingue deux bourgeoisies : l'une rétrograde et cléricale, opposée à l'instruction du peuple, l'autre au contraire républicaine et voulant apporter son aide à l'instruction des masses laborieuses. C'est cette seconde partie de la bourgeoisie qui se situe ici.

Auguste Perdonnet en apparaît comme le modèle. Il a appartenu dans son passé au mouvement carbonaro, il avait été exclu pour cela de l'École polytechnique avec toute sa promotion en 1811. Il a sans doute été proche des saint-simoniens. Il avait fondé avec Jules Lechevalier (fourériste)

l'Association Polytechnique qui à partir de 1833 donne des cours d'éducation populaire au Faubourg Saint-Antoine.

Le groupe des fouriéristes est représenté par César Daly, architecte, que l'on retrouve aussi parmi les souscripteurs de l'Union Ouvrière de Flora Tristan, par Auguste Jounin qui a travaillé à un essai sociétaire sur l'éducation des enfants, par Rodolphe Nusbaumer fils d'un phalanstérien mort à Réunion au Texas dans l'expérience sociétaire de Victor Considérant. Parmi les donateurs de la bibliothèque, on retrouve Lachambaudie et Barral qui ont été parmi les collaborateurs du journal fouriériste **La démocratie pacifique**.

D'autres noms importants sont à signaler, celui de Napoléon Chaix (l'imprimeur devenu nom commun), fondateur de la Librairie Centrale des Chemins de Fer, qui est dans son entreprise un innovateur social. Il apporte beaucoup d'intérêt au problème de l'instruction. Il a créé en 1862 une école professionnelle pour ses apprentis et fonde en 1864 une bibliothèque pour son personnel, par laquelle il souhaite « propager les bons livres dans toutes les classes de la société ». C'est ainsi qu'il formule sa demande d'autorisation au ministère de l'Intérieur (5) ; il travaille aussi dans son entreprise à l'élaboration d'un système de rémunération de ses employés avec une participation aux bénéfices.

Jules Lermina est aussi présent ici. Journaliste, romancier, il a publié des textes sur la **misère du prolétariat** et sur la **révolution de 1848**. En avril 1870, avant la guerre donc, il se montre très provocateur au cours d'une réunion d'opposants à l'Empire, et se faisant l'avocat de l'accusation, s'amuse à demander la condamnation aux travaux forcés à perpétuité pour l'assassin Napoléon III. Ce jeu lui vaut une condamnation à deux ans de prison. Sans doute libéré le 4 septembre, il va aussi jouer un rôle dans la Commune. Et Garnier-Pagès, député de l'opposition en 1844, membre du gouvernement provisoire en 1848 est également inscrit.

Lermina, Garnier-Pagès et d'autres notables présents à la bibliothèque appartiennent à la franc-maçonnerie qui est au XIX<sup>e</sup> siècle et sous le Second Empire un courant de progrès, pour qui l'instruction et le savoir sont les bases d'un monde nouveau. Albert Leroy, qui sera membre élu de la Commune en mars 1871, François Bazin, Arsène Charpentier (professeurs), Charles Plomb (opticien), Victor Sirugues (médecin), Jean Silbermann (fonctionnaire), Auguste Rémy Girard (photographe) représentent ici le mouvement maçonnique (6).

Ce qui distingue nettement ce groupe du premier, c'est la catégorie sociale à laquelle ses représentants appartiennent. Ils ne sont pas ici pour recevoir l'instruction, ils sont là pour la donner bénévolement, ils sont là pour aider le peuple dans son apprentissage. Pour eux l'instruction n'est pas (comme elle pouvait l'être pour les ouvriers et les artisans) un instrument de lutte contre le pouvoir, elle est le point de départ de mutations sociales, de progrès technologiques indispensables dans le cadre de l'industrialisation. Et cette fonction de l'instruction est loin d'être reconnue par tous.

### **Instruire la masse pour la moraliser et la surveiller**

« Instruire et moraliser le peuple est un devoir pour les bons citoyens » (Edouard de Laboulaye).

« Si l'on moralise en instruisant, c'est à la condition expresse que l'on ne faussera pas les instruments de la moralisation » (A. Vincent).

Laboulaye et Vincent sont inscrits à la bibliothèque. Ce concept de morale qu'ils relient à l'instruction clarifie leurs buts. La distribution de l'instruction est un nouveau mode de charité. Par elle,

on donne au peuple, on distribue aux masses et en sélectionnant les messages, on peut parvenir à une surveillance. Il y a pour eux une dualité dans l'instruction : il y a la bonne instruction, inscrite dans le système politique et débouchant sur la morale officielle du pouvoir ; il y a la mauvaise qui peut être dangereuse, qui peut donner des armes aux travailleurs contre le système en place.

Le ministère de l'Intérieur s'explique : « L'esprit de parti et la manifestation des sentiments politiques ne doivent jamais avoir accès dans les régions sereines de la morale et de l'instruction. (...) L'objet des bibliothèques est celui d'offrir tous les soirs, à l'ouvrier les moyens de se reposer du labeur de la journée, en cultivant son âme par des lectures saines, de sorte que le cabaret soit abandonné » (7).

Il faut donc éloigner l'ouvrier de la taverne. Est-ce pour diminuer les cas d'alcoolisme ? Cela est probable, parce que s'inscrivant dans le courant hygiéniste de ce temps ; mais on peut y voir aussi et surtout un désir d'éloigner les travailleurs des espaces où ils pourraient rencontrer d'autres ouvriers. Il faut isoler les gens et on donne ici au livre une fonction d'isolant relationnel.

Pour le pouvoir il y a en effet un danger. Si les ouvriers, au lieu de se retrouver à la taverne devant un pot de vin, se retrouvaient à la bibliothèque devant des textes de Proudhon ou de Marx, ce serait pire. Pour éviter cela, il fallait ajouter une consigne et le maire du 3<sup>e</sup> arrondissement s'en est chargé. Dans les statuts de la bibliothèque, il a ajouté quelques lignes qui précisent : « Il est interdit de lire dans le local occupé par la bibliothèque. Les sociétaires après avoir reçu ou rendu les livres qui leur sont prêtés doivent s'abstenir de stationner ou de former des groupes » (8).

C'est donc la peur des groupes qui est exprimée ici et qui entraîne de la part du pouvoir une obsession de la surveillance dans les bibliothèques, et celle-ci doit être double : elle porte sur les lecteurs et sur leurs lectures. Quelques mots du ministère de l'Intérieur en donnent la confirmation : « Il faut veiller à ce que les bibliothèques populaires, en se multipliant ne favorisent pas les abus qui changeraient la destination première de ces établissements et les transformeraient en foyers de propagande ou d'intrigues politiques ». (Surveillance des lecteurs) « On aura soin également d'exclure les livres de polémique sociale ou religieuse, et ceux qui sous prétexte d'économie politique pourraient servir à propager des théories dangereuses ou subversives ». (Surveillance des lectures) « Je désirerais être tenu au courant du développement de ces sociétés et de la manière dont elles fonctionnent. Comment sont composés les comités dirigeants ? Quels sont les antécédents politiques des membres de ces comités ? Quelle est la nature des ouvrages ? Quelle est l'étendue des opérations de la société ? » (9).

Il faut donc surveiller et pour cela s'introduire dans les groupes.

Les observateurs anonymes perdus dans la masse des lecteurs, autrement dit les espions de l'empire ou les mouchards, sont introuvables. Par contre, les représentants du pouvoir chargés de la surveillance ouverte sont repérables. Il est possible de donner trois exemples.

Gaston Arnaud-Jeanti, le maire du III<sup>e</sup> arrondissement, joue clairement son rôle de surveillant. Il l'avoue lui-même dans une lettre qu'il adresse à Perdonnet lors de la crise de novembre 1862 : « Il allait de soi que je devais exercer sur tous les actes de la société une surveillance réelle et effective ». Dans cette même lettre, il se situe nettement avec le pouvoir : « Je ne suis pas d'humeur à souffrir qu'on porte atteinte en ma personne à la pensée gouvernementale que je représente, nommé au poste que j'occupe par la confiance de l'Empereur ». Pour confirmer son rôle d'agent de l'Empire, il faut signaler qu'il est indiqué sur un document manuscrit daté de 1871 et intitulé « liste des familiers du Ministère de l'Intérieur de 1852 à 1870 » (10).

Un autre représentant du pouvoir est A. Vincent. Il était le messager dénonciateur auprès du maire en 1862. Sa lettre le présente comme complice de l'empire. Il écrivait : « L'autorité avait pensé favoriser la classe ouvrière en la laissant créer des bibliothèques pour son usage et en la laissant **avec une certaine apparence** diriger ces établissements. Plus tard cette même autorité devait intervenir et c'est déjà ce qu'elle commence à faire par le comité Franklin ».

Deux éléments apparaissent dans ces lignes : la direction de la bibliothèque par les ouvriers n'est qu'apparente (ils sont en fait manipulés sans le savoir) et la société Franklin est définie ici comme système de contrôle de la part du pouvoir.

Le troisième surveillant retrouvé est le Colonel Ildephonse Favé (qui sera général peu après). Proche collaborateur de Napoléon **III sur les questions de l'armement**, résidant rue de l'Université, que viendrait-il 'faire dans le III<sup>e</sup> arrondissement si ce n'est exercer un rôle policier, sous une apparence d'instructeur du peuple ? Il est aussi parmi les membres importants de la Société Franklin.

En fondant cette première bibliothèque des Amis de l'Instruction, en ouvrant ce « marché du savoir », ces ouvriers-artisans et ces notables, microcosme représentatif de courants de pensée opposés, avaient des objectifs bien différents. Il y avait une demande et il y avait une offre double. Les uns demandaient un savoir, ils réclamaient une autonomie, ils souhaitaient eux-mêmes construire un milieu nouveau et croyaient avoir trouvé un espace pour cela. Ils ont rencontré d'une part des notables bienveillants voulant distribuer une certaine culture et désirant leur apporter une aide, mais ils se trouvaient aussi face à d'autres notables, représentants du pouvoir, placés dans cette bibliothèque comme éléments de surveillance, pour contrôler et sélectionner leur culture. Entre ces ensembles contradictoires, il ne pouvait y avoir que conflit et rupture, ou amalgame combinatoire. Sur ce marché de l'instruction, ce n'est pas la demande qui a gagné, ni l'offre qui se rapprochait le plus de celle-ci, mais c'est l'offre officielle. Certains fondateurs sont tombés dans le piège de la société Franklin ; les premiers amis de l'instruction, qui recherchaient à travers celle-ci une force d'action politique, se sont écartés et ont été remplacés peu à peu par une petite bourgeoisie bienveillante et peut-être éclairée qui ne se donnait plus le même rôle, qui n'avait plus les mêmes objectifs.

L'image de la bibliothèque se transforme. Innovation sociale dangereuse pour le pouvoir en 1861, elle devient sous la troisième république une sorte d'organisme de patronage villageois, une cellule de quartier aux objectifs plus vagues, où le désir de l'instruction a été remplacé par celui de la distraction.

## NOTES

1. Jean Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Français. Paris, Éd. ouvrières, 1954-1966. Ce texte a été pour nous une source d'information indispensable.
2. Un détail est à signaler à son propos. Sur le premier registre, son nom a été recouvert d'une bande de papier. Aurait-il été exclu de la bibliothèque après le conflit de 1862 ? Aurait-il été démissionnaire ? La question reste sans réponse.

Manifeste aux « frères d'Allemagne » lancé par les militants parisiens de l'AIT le 12 juillet 1870 dans **Le Réveil**.

4. Proposition de candidatures exclusivement ouvrières pour des élections législatives de mars 1864.
5. (A.N.) F 1a 632.
6. M. Pinon. Annuaire maçonnique de tous les rites. Imprimerie de Renou et Maulde, 1862-1863.
7. (A.N.) F 1a 632.
8. Manuscrit intitulé : Projet de règlement. (A.S.) VD6 1191.
9. Lettre du Ministre de l'Intérieur aux Préfets des régions. (A. N.) F. 1a 632.
10. (A.N.) F7 12715-12716.

# QUELS LIVRES, POUR QUELLE PÉDAGOGIE ?

## L'ÉVOLUTION DU FONDS

par

Pascale MARIE

Avant tout je voudrais préciser que le temps qui m'est imparti aujourd'hui exclut toute exploitation exhaustive du sujet. Je tenterai donc de dégager quelques thèmes, et d'opérer une lecture transversale des divers catalogues en notre possession, soit ceux de 1862, 1875, 1909 et 1920, dont la composition doit être rapprochée des diverses pièces d'archives que nous avons retrouvées concernant la naissance et la vie de la bibliothèque durant près d'un siècle.

Quels livres, pour quelle pédagogie ?

Le 23 juin 1861 a lieu la première réunion des Amis de l'Instruction en Assemblée générale. On vote les statuts, on nomme le bureau chargé de l'administration de la bibliothèque, bref on imprime définitivement l'identité et la vocation de l'œuvre commune. En cette occasion solennelle, un rapport est présenté qui définit la philosophie des Amis de l'Instruction en matière de choix de livres, et de ce fait s'impose comme un véritable contrat fondateur.

Deux phrases résument l'essentiel du rapport : « Les livres d'étude, les traités de toute espèce, les ouvrages, les revues et les annales de la science pratique, occuperont une grande place dans cette bibliothèque. Mais la science ne suffit pas à former l'homme. L'histoire, la poésie, le théâtre, les voyages, les romans, les romans mêmes, nous entendons ceux qui écrits avec talent ne sont ni frivoles, ni immoraux, mais provoquent la pensée et forment le langage, les romans mêmes recevront une large hospitalité sur nos rayons ». Suit un passage sur le public des enfants et des femmes, les livres devant, « véritables missionnaires, développer au projet de la famille les idées saines et les bons sentiments. » L'on reconnaîtra sans doute la teneur des discours et des écrits cités par plus d'un intervenant au cours de cette journée. Elle est la base de tout un système de pensée commun aux philanthropes humanistes et à cette élite ouvrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui invente à proprement parler le concept de bibliothèque populaire.

### Libre choix et auto-censure

Former l'homme, développer les idées saines : d'entrée de jeu la Bibliothèque des Amis de l'Instruction s'affirme donc investie d'une mission intellectuelle, morale et sociale, bref pédagogique. Démarche volontariste autant qu'optimiste par laquelle les fondateurs témoignent d'une confiance inébranlable dans la capacité des livres à changer les mentalités. Ils s'engagent ainsi solennellement à acquérir les livres « que recommandent leur mérite et leur utilité ». Pour évaluer le contenu de leur message ou analyser les nuances de leur inspiration doctrinale, il s'agit donc de définir où se situent pour eux le **mérite et l'utilité**.

Première constatation : les Amis de l'Instruction se situent délibérément à l'écart des luttes idéologiques et politiques. Le rapport précité, placé en tête des statuts de février 1862 est clair : « Pas de ces livres spécialement adressés à la classe populaire, mais rien non plus de ce qui peut exciter les

passions. Pas de polémique religieuse ou politique, pas d'histoire travestie ». Cette profession de foi en négatif témoigne en réalité d'une double volonté :

- trancher tout lien avec le passé où la bienveillance publique ou privée définissait dans le confort des cabinets ce qu'il était utile d'offrir au peuple ;
- garantir par l'autocensure et l'établissement d'un surmoi vigilant toute dérive radicale, voire révolutionnaire.

Symbole de l'ambiguïté de la bibliothèque (celle du personnel fondateur a été décrite par ailleurs), ce parti-pris en quelque sorte « réformiste » se traduit de deux façons en matière de choix des livres. Tout d'abord, il explique certains oublis, ou l'apparition curieusement tardive de certains ouvrages majeurs dans le fonds de la bibliothèque. Ensuite, il entraîne un souci manifeste d'éclectisme, un effort permanent d'équilibre à tous les niveaux.

Essayons de réunir les « oubliés » de la bibliothèque aux différentes époques. Nous le verrons un peu plus loin, les Amis de l'Instruction font très tôt une large place aux théories matérialistes, positivistes, voire scientistes. Mais le pas de l'athéisme militant ou de l'engagement définitif en faveur d'une science érigée en juge exclusif du Vrai n'est jamais franchi. Dans le catalogue de 1862, Taine et Berthelot sont absents. Ils le resteront respectivement jusqu'en 1909 et 1920.

En 1875, à côté de Darwin, on trouve le protestant Cuvier partisan de la fixité des espèces. Le positivisme est largement représenté avec Bichat et Volney notamment. Mais il y a aussi un républicain spiritualiste comme Jules Simon, et un philosophe bourgeois comme Victor Cousin – sans oublier Bossuet et Fénelon –. Renan, présent en 1909 seulement avec « La Vie de Jésus » ne figurera jamais au catalogue pour « l'Avenir de la Science » ou « la Réforme intellectuelle et morale ».

Seconde timidité, celle qui concerne le socialisme utopique. En 1862 l'éclipse est totale : ni Fourier, ni Proudhon, ni Cabet.

Sans reprendre le débat de tout à l'heure, notons cependant que le « Voyage en France » de Cabet a été publié en 1840. Il n'apparaîtra dans la bibliothèque qu'en 1909. (Ici un avertissement s'impose : lorsque l'on évoque 1862 ou 1909, il s'agit évidemment des catalogues publiés à la même date. D'où la précarité de certaines analyses, la date d'acquisition de l'ouvrage pouvant être antérieure à celle de son inscription au catalogue) (1).

## LA BIBLIOTHÈQUE DES AMIS DE L'INSTRUCTION DU III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT : LECTEURS ET LECTURES

89

### **Une leçon d'histoire imprécise**

Bien sûr, la bibliothèque reste jusqu'en 1873 sous étroite surveillance. Louis Blanc, Fourier et Proudhon, ce dernier avec 7 titres dont la « Théorie de la Propriété » apparaîtront dès 1875. Mais la division « Économie Politique, Législation » s'élargit à cette date à des économistes libéraux comme Bastiat ou Jean-Baptiste Say. L'utopie a donc globalement peu de prise sur l'univers intellectuel des Amis de l'Instruction.

D'un faible poids aussi, la littérature de Réforme Sociale. Ni Étienne Vacherot, ni le rationalisme sociologique de Durkheim. Renouvier avec son « Manuel républicain de l'homme et du citoyen »

Page 89

n'apparaît qu'en 1909. Il y a bien en 1875 Audiganne, Levasseur et Le Play – tous témoins de première grandeur du Fait ouvrier - mais des chrétiens réformateurs comme Villermé ou Villeneuve-Bargemont resteront à jamais dans l'oubli. Enfin, dernier domaine où se manifeste une certaine prudence des Amis de l'Instruction et un souci d'éclectisme certain : le fonds des livres d'histoire.

Le rapport à l'histoire dans cette fin du XIX<sup>e</sup>, c'est bien sûr le rapport à cette grande rupture spirituelle et politique qu'est 1789. Première constatation : la leçon d'histoire qui se dégage du premier fonds des livres consacrés à la Révolution française est très floue.

En 1862, il y a Condorcet et Thiers, mais ni Lamartine ni surtout Michelet : son « Histoire de la révolution » est pourtant terminée depuis 1853. Il apparaît en 1875, avec Mignet et Tocqueville, mais aussi un opposant monarchiste comme le marquis de Bouillé. Des monarchistes libéraux, des républicains humanistes, des Babouvistes comme d'Argenson ou Buonarrotti se partagent donc l'historiographie de la Révolution vue par les Amis de l'Instruction. Les grands exilés – Quinet et Louis Blanc – sont totalement occultés : ils n'apparaîtront qu'en 1909, avec Jaurès.

De la Commune encore, pas trace. Absente des Archives qui disent la vie de la bibliothèque depuis l'origine, l'expérience politique de 1871 échappe aux lecteurs et en 1909 elle est traitée avec le même souci d'équilibre que celui qui caractérise 1789. On trouve à cette époque l'historien communal Lissagaray, mais aussi Maxime Du Camp.

### **Positivisme et République**

On voit donc que le premier souci des fondateurs – et plus tard des administrateurs successifs – de la bibliothèque est bien de se placer à l'écart des enjeux politiques. On doit bien se garder cependant de conclure à l'absence de personnalité, à l'incohérence ou à la neutralité du message livré par le choix des ouvrages. Le poids respectif des différents courants et la coloration générale de l'ensemble témoignent en effet d'un net engagement en faveur du rationalisme scientifique et de l'esprit républicain. L'univers mental décrit par la nature du fonds des livres aux différentes époques de la vie de la bibliothèque possède en effet une coloration non seulement républicaine, mais aussi positiviste et pratique.

Républicaine tout d'abord, l'idée selon laquelle l'amélioration progressive de la société repose sur les progrès matériels et donc sur la domestication de la science. Enrichir les connaissances techniques et professionnelles des ouvriers, c'est hâter la transformation annoncée par la révolution industrielle. C'est, selon les propres mots du président de la bibliothèque en 1911, Serge Jacob, « permettre à l'ouvrier de se libérer des chaînes dont le poids lui semble trop lourd ». C'est là l'esprit des cours dispensés par l'Association Philotechnique, et que suivent assidûment la majorité des fondateurs de la bibliothèque à sa naissance. On comprend dès lors aisément l'ossature du premier catalogue de 1861, calquée sur les cours de l'Association Philotechnique : mathématiques, chimie, industrie mécanique et commerce ; les ouvrages techniques et professionnels représentent 18 % de l'ensemble, les ouvrages instructifs 68 %. Les Amis de l'Instruction se passionnent pour les sciences exactes, la chimie organique de Liebig ou l'astronomie de Flammarion. Outil de travail complémentaire de l'instruction professionnelle, la bibliothèque ouvre à ses sociétaires une culture avant tout technicienne et industrialiste. Manifestant une volonté affirmée de « coller au siècle », les Amis de l'Instruction s'emparent de Darwin et de Raspail, du rationalisme scientifique et de la morale civique de l'hygiène illustrée par tant de diatribes de l'époque sur les méfaits du cabaret.

Peu de place ici pour le rêve, excepté celui qu'offrent les voyages en Orient. La géographie et les voyages représentent tout de même à cette époque 12 % de l'ensemble.

En matière de philosophie, l'empreinte est également positive. Auguste Comte et sa « Politique positive » dès 1875, mais aussi Littré et le Docteur Robinet en 1909, ou encore Pierre Laffitte. La bibliothèque possède aussi Büchner, philosophe matérialiste allemand. D'ailleurs, Claude Nicolet l'a montré, l'esprit républicain en cette fin du Second Empire se nourrit de traditions philosophiques nuancées, où des expériences spiritualistes et même déistes ne sont pas absentes. On ne doit pas s'étonner dès lors de voir se côtoyer, sur les rayons de la bibliothèque, des auteurs aussi divergents que Büchner et Bossuet, et l'éclectisme évoqué plus haut ne doit pas occulter une coloration franchement républicaine.

La leçon d'histoire proposée par les Amis de l'Instruction est-elle républicaine ? Première constatation : le catalogue de 1862 témoigne d'une inspiration nettement laïque, ne serait-ce que par le poids du milieu normalien de l'époque : Rendu, Poissons, Desmichels par exemple. En 1875, les opposants irréconciliables de l'Empire font leur entrée dans la bibliothèque, de Garnier-Pagès à Tenot. En 1909, la tradition républicaine et positiviste n'a jamais été aussi bien représentée : Gambetta, Ranc, ou encore le docteur Robinet avec une biographie de Condorcet.

La bibliothèque est abonnée à « La Revue Pédagogique » et à la « Revue Scientifique ». Elle ne le sera jamais par contre à « La Revue occidentale » : on a vu en introduction que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction était apparue à ses origines comme un point d'appui pour une pédagogie. En conclusion il paraît indispensable de se poser deux questions :

– Y a-t-il eu, au cours du temps, permanence de ce volontarisme ?

– Les lecteurs ont-ils répondu aux espoirs, autrement dit la pédagogie définie par les fondateurs a-t-elle rencontré son public ?

### **Un affadissement progressif du message**

Pour répondre à la première interrogation, il paraît nécessaire de distinguer deux niveaux : celui du discours, resté inchangé. L'Assemblée générale d'octobre 1909 envisage encore de fournir « un aliment digne d'eux aux esprits avides de s'instruire »... Celui de la réalité des acquisitions et de l'évolution du fonds ensuite. Dès 1875, on assiste à un « grignotage » général des séries instructives. L'histoire passe de 25 à 20 % du total, la géographie perd 4 points, l'histoire naturelle 2,5. Les ouvrages techniques et professionnels ne représentent plus que 14,5 % du total, contre 18 % en 1862. Le fonds littéraire, lui, s'est accru de 58 % et passe à 35,7 % du total.

En 1909 c'est un véritable laminage des ouvrages professionnels. Ils ne représentent plus que 3 % du catalogue, l'histoire passant à 12 %. Le genre littéraire atteint 51,3 %.

En 1911 le rapport d'Assemblée précise que « l'on se procure les nouveautés littéraires au fur et à mesure de leur apparition ». Or, à la même époque, 60 % des titres de sciences naturelles sont antérieurs à 1870, donc vu l'évolution des sciences, quelque peu obsolètes.

## Une institution victime de son succès

Les lecteurs ensuite. En matière de consommation de livres, les chiffres font état d'un succès certain de la bibliothèque : deux ouvrages par trimestre et par sociétaire, dès le premier trimestre d'activité, puis un ouvrage par mois de 1860 à 1868, deux en 1882, trois en 1912 et encore trois en 1917.

En revanche, la nature des emprunts témoigne d'une distorsion croissante entre les vœux pieux formulés par les fondateurs et les pratiques effectives de lecture. Les trois premiers mois, 35 % des demandes concernent la littérature, 6 % les mathématiques et 1,3 % les activités mécaniques. À l'évidence, ces résultats sont à pondérer par l'importance respective du fonds consacré à chaque genre. Cependant, ce phénomène s'accroît au fil des ans. Pour les 6 premières années, la moitié des ouvrages empruntés sont purement littéraires : roman, théâtre, poésie.

Les livres de sciences et de technologie ne viennent qu'en 3<sup>e</sup> position, après les récits de voyage et l'histoire. Ces résultats viennent donc confirmer l'analyse tirée de la comparaison des catalogues aux différentes époques. Le type de culture ouvrière proposé par les Amis de l'Instruction en 1862 disparaît, et – ce qui n'est paradoxal qu'en apparence – sous l'effet de leurs efforts-mêmes.

Avec l'application du programme scolaire républicain et le recul de la misère intellectuelle, la bibliothèque ne peut qu'évoluer dans le sens de la distraction et du loisir.

### NOTE

(1) Seul le cas d'un livre dont l'écart entre les dates d'édition et d'acquisition par la bibliothèque dépasse 10 ans pourra être jugé réellement significatif.



**LE PEUPLE DU LIVRE ET LES LIVRES DU PEUPLE :**  
**Les Amis de l'Instruction et la Communauté Juive du Marais (1861 – 1914)**

**par Antoine HALFF**

« Dis-moi qui tu lis, et je te dirai qui tu es. » Si après plus d'un siècle d'existence, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, ancêtre et modèle de nos bibliothèques de prêt, n'a rien perdu de son pouvoir d'attraction, c'est sans doute pour des raisons inverses à celles qui présidèrent à sa naissance : conçue initialement comme moyen d'accès à la culture pour les masses populaires du Marais, c'est aujourd'hui ces masses qu'à travers leurs lectures elle nous permet de sonder, et sur lesquelles nous nous plaisons à invoquer son témoignage. À cet égard, le registre des lecteurs et les différents catalogues imprimés ne sont pas moins précieux que n'est intime et désuet le charme de ses petites pièces entièrement tapissées de volumes aux titres oubliés : tandis que le premier nous renseigne, année par année, sur l'étendue et – à travers l'étude des patronymes – sur la composition de son public, les seconds nous informent de l'évolution de ses collections. Dans la mesure où le choix de ses ouvrages – tout au moins avant que son président Serge Jacob n'institue la pratique de l'achat par lots – était laissé à la discrétion de ses usagers, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction offre ainsi un document de première main sur les goûts littéraires et les aspirations culturelles de ses lecteurs, recrutés pour la plupart dans la population mêlée du Marais, où elle élit domicile dès 1861 et dont ses déménagements successifs ne devaient pas l'éloigner.

L'intérêt qu'offre un tel témoignage ne peut échapper à quiconque s'intéresse à l'histoire de la judaïcité parisienne à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Car si la Communauté juive du Marais est bien aujourd'hui encore l'une des plus anciennes d'Europe, c'était aussi, dans la deuxième moitié du siècle dernier et jusqu'à une époque relativement récente, la plus nombreuse non seulement de Paris, mais encore de la France entière : de l'émancipation des Juifs de France avec son corollaire, le libre choix du lieu de résidence, à la Révolution russe de 1905, en passant par la guerre franco-prussienne et la vague de pogromes consécutive à l'assassinat du tsar Alexandre II, la capitale française – et particulièrement le quartier du Marais qui bénéficiait en effet de la plus forte infrastructure communautaire – attire un flot ininterrompu d'immigrants en provenance d'Alsace-Lorraine, d'Allemagne, mais aussi de Russie, de Roumanie et de Pologne (1). Communauté en constante et rapide augmentation, la Communauté du Marais est donc aussi une Communauté en crise : crise interne d'abord, que ne pouvaient manquer de susciter des mutations démographiques aussi profondes, mais aussi crise externe, dans ses rapports avec la population non-juive, culminant au moment de l'"Affaire". Sur cette double crise, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction vient projeter un éclairage inédit, d'autant plus intéressant qu'il semble peu en accord avec les conceptions généralement admises sur l'histoire des Juifs en France à cette période. Quels furent les rapports de la Bibliothèque et de cette Communauté qui l'a vu naître et qui s'est développée en même temps qu'elle ? Quelle part celle-ci a-t-elle dans le public de la Bibliothèque et dans quelle mesure lui a-t-elle imprimé la marque de son identité spécifique ? Dans quelle mesure la Bibliothèque semble-t-elle au contraire avoir reflété, voire propagé les traditions antisémites propres au socialisme français, mais particulièrement exacerbées dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle ? C'est en somme, à travers le cas particulier de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, » la question de l'assimilation des Juifs de France qui est ainsi posée.

Créée en 1861 par « un groupe de Républicains », la Bibliothèque des Amis de l'Instruction ne semble avoir compté aucun Juif au nombre de ses inspirateurs. Un an auparavant naissait l'Alliance Israélite Universelle, dont le but déclaré n'était autre que d'« travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites » – tâche qu'elle devait s'efforcer de remplir notamment par la fondation

d'écoles en Afrique du Nord et en Orient (2). Par-delà la disproportion quasi caricaturale de leurs ambitions et de leurs sphères de rayonnement, l'une à vocation « universelle », et l'autre à l'échelle du quartier – quand bien même ses premiers membres semblent avoir compté quelques provinciaux –, la chronologie ne semble pas seule à rapprocher la naissance de ces deux institutions. Une même confiance dans les vertus de l'enseignement semble en effet les avoir animées en même temps qu'une même préoccupation : celle de relever par l'instruction le niveau intellectuel et moral des masses populaires. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'attrait que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, dès sa première année d'activité, semble avoir exercé sur un certain nombre de notables de la judaïcité parisienne : un programme tel que celui que la Bibliothèque s'efforçait d'accomplir en plein cœur de la Communauté juive ne pouvait que leur sembler particulièrement digne d'intérêt, et ce n'est certes pas un hasard si l'on trouve, au nombre des tout premiers lecteurs, à côté de rares représentants des « métiers juifs » traditionnels, comme les bijoutiers J. David ou Nusbaumer, ou de représentants de la classe montante comme les étudiants Charles Bing et Léon Weiprecht (3), des membres aussi distingués de l'élite sociale israélite que le « Conservateur des collections au Conservatoire » Silbermann et surtout l'Inspecteur général Maurice Meyer, partisan particulièrement convaincu et militant des bienfaits de l'éducation populaire qui devait prendre une part active à l'administration de la Bibliothèque, et auquel le très populaire **Nouveau Paris** d'Émile de Labédollière, paru en 1860 avec de grandioses illustrations de Gustave Doré, venait de rendre un hommage public bien que non dépourvu d'ambiguïté. La quatrième de cette série de vingt livraisons, consacrées chacune à l'un des arrondissements parisiens nouvellement créés, ne lui faisait-elle pas l'honneur de le citer en bonne place au palmarès des notabilités israélites :

*Aujourd'hui, les Israélites occupent une place importante dans la société parisienne : tout le monde connaît les noms de Rothschild, Émile et Isaac Pereire, Mirès, Solar, Millaud, Salvador, Norzy, Rodrigues. Mais à côté d'eux, il y a encore une foule de banquiers de premier ordre qui sont juifs (...) M. Achille Fould, ministre d'État, est israélite. Au corps législatif siègent MM. Léopold Javal et Koenigswarter ; siègent à l'Institut MM. Franck, Munck, Halévy. Dans les sciences, les lettres, la médecine, l'armée, les intendances, on compte un grand nombre d'Israélites (...) Au culte hébraïque appartiennent Anspach, conseiller à la Cour de Paris, Alcan, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, Maurice Meyer, Inspecteur des Écoles primaires, professeur d'allemand à l'École polytechnique, l'avocat Crémieux, Michel Lévy, médecin du Val de Grâce (...) (4).*

Publiée aujourd'hui, une telle liste pourrait à juste titre sembler suspecte, sinon franchement insultante ; replacée dans le contexte de l'époque, elle ne saurait être taxée de malveillance et n'est pas sans préfigurer les listes publiées quelques années plus tard, à des fins apologétiques, pour défendre la Communauté juive contre ses accusateurs en invoquant la contribution juive au prestige de la France (5). Il reste qu'une énumération de ce type semble postuler que l'origine des notables cités n'est pas évidente pour tout le monde : c'est donc leur faculté ou leur degré d'assimilation, tout autant que leur mérite ou leur talent, qui est ici constitué en motif d'admiration. L'examen des prénoms des premiers lecteurs juifs de la Bibliothèque vient d'ailleurs confirmer, s'il en était besoin, qu'ils étaient issus d' la fraction la plus assimilée de la judaïcité française (6).

Il n'est donc guère surprenant que leur adhésion à la Bibliothèque – fût-elle accompagnée d'un engagement personnel actif, comme dans le cas de Maurice Meyer, auteur d'un **Rapport sur la Bibliothèque fait dans son Assemblée générale du 10 août 1862 au Conservatoire des Arts et Métiers**, où il intervint en qualité de secrétaire (7) – ne se soit apparemment accompagnée d'aucune tentative en vue d'imprimer à la Bibliothèque un contenu spécifiquement juif. Non qu'une personnalité telle que Maurice Meyer ait été indifférente au sort de ses coreligionnaires, loin de là. Lors de ses

obsèques, survenues en pleine Commune de Paris, le 22 janvier 1871, le Grand Rabbin Zadoc Kahn eut à cœur de rendre hommage à « ce qu'il a fait pour son culte et pour ses coreligionnaires »

*(...) Votre temps, votre dévouement, vos forces, votre cœur, tout nous était acquis, cher frère. Rien de ce qui nous intéressait ne vous laissait indifférent. Vous étiez animé d'une sainte ardeur pour la cause d'Israël, et vous aviez l'ambition haute pour l'honneur de votre culte. Votre parole et votre plume, l'une et l'autre faciles, abondantes et chaleureuses, étaient toujours à notre service. Au milieu des occupations les plus graves et les plus absorbantes, vous n'avez négligé aucun des grands intérêts de notre Communauté ; nos établissements charitables et nos instituts consacrés à l'éducation de la jeunesse n'ont jamais fait un vain appel à votre concours (...) (8).*

Il n'en reste pas moins que ce dévouement semble avoir été davantage acquis à la cause de l'éducation en général qu'à celle de la seule éducation juive. Aussi le soutien apporté à la Bibliothèque par un membre de la Communauté juive aussi actif que M. Meyer ne semble-t-il avoir modifié en rien son caractère. Le plan même adopté pour le premier catalogue de la Bibliothèque, publié en 1862, plan repris dans ses grandes lignes par les différents catalogues antérieurs au premier Conflit mondial, reflète bien l'absence de toute préoccupation « ethnique » ou religieuse : la première place y revient en effet, de façon significative, aux sciences exactes, tandis qu'une section commune est consacrée à la linguistique, à la philologie, à la philosophie et à la morale, ainsi reléguées au second rang. Viennent ensuite l'histoire et la géographie, et presque en tout dernier lieu la littérature : aucune section spéciale n'était donc réservée aux ouvrages traitant de questions d'ordre religieux et c'est sous les rubriques « Philosophie et Morale » et « Histoire » qu'il faut rechercher les ouvrages, au reste peu nombreux, relevant de cette catégorie. La plupart d'entre eux appartiennent au domaine chrétien ; quant à ceux traitant de sujets de nature à intéresser plus particulièrement un public israélite, ils sont l'œuvre d'ecclésiastiques : c'est ainsi que l'on trouve sous la rubrique « Histoire », côte-à-côte avec **L'Histoire du protestantisme** de Baux-Laporte et **L'Histoire abrégée de la religion** de Lhomond, les **Mœurs des Israélites et des Chrétiens** de l'abbé Fleury (en double exemplaire), **L'Histoire de l'Ancien Testament** de l'abbé Legravereng et **Le Nouveau Testament** de Lemaistre de Sacy, etc. Si la Bibliothèque des Amis de l'Instruction sut dès ses débuts s'attirer non seulement la simple inscription, mais encore la participation active de membres influents de la Communauté juive, c'est donc bien, semble-t-il, parce que son idéal d'instruction trouvait un écho dans celui de l'élite sociale de la judaïcité parisienne. Sans rien renier de son judaïsme, celle-ci semble cependant l'avoir vécu comme un engagement en faveur des Lumières, de la raison et de la science, et c'est en vain qu'on voudrait en chercher la trace, dans son action au sein de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, autrement que dans une collaboration désintéressée des élites intellectuelles, toutes confessions mêlées, en faveur de la propagation du savoir.

Sensible dès avant 1870, cet idéal d'instruction si prisé par l'élite sociale de la judaïcité parisienne n'en sera que plus aiguë par la défaite de la France. « C'est à l'époque un lieu commun journalistique, écrit Mona Ozouf, d'affirmer que Sedan est la victoire du maître d'école allemand » (9). En portant plus haut encore son souci d'éducation, dont témoignent maints sermons du Grand Rabbin Zadoc Kahn composés dans les années qui ont suivi la guerre, la Communauté juive ne fait donc, en un sens, qu'épouser la réaction de la majorité des Français. Mais ce faisant, elle ne se borne pas à la reprendre à son compte : elle la redouble. « Vous servez à la fois les intérêts de notre culte et ceux de notre pays, vous participez avec succès au magnifique mouvement d'éducation populaire dont la France ne tardera pas à recueillir les fruits », écrira le Grand Rabbin Zadoc Kahn en 1898 au président de l'œuvre juive « l'Union Scolaire » (10). Tout, donc, après la guerre, semble inciter la Communauté juive à apporter un soutien renouvelé à une institution sans doute aussi modeste, mais également aussi noble dans ses

aspirations que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, ainsi rétrospectivement investie par l'histoire d'une mission toute patriotique.

Mais si la guerre franco-prussienne suscite, au sein de la Communauté juive, un tel sursaut, c'est aussi parce que la perte de l'Alsace-Lorraine prive la judaïcité française de son principal foyer démographique et religieux. Sommés de choisir entre l'Allemagne et la France émancipatrice, nombre de Juifs alsaciens choisissent l'exil. Si quelques-uns d'entre eux, parmi les plus fortunés, s'installent dans les quartiers occidentaux de la capitale, la plupart viennent grossir les rangs de la Communauté du Marais. « On s'apercevait sensiblement de l'immigration de quelques milliers de nos coreligionnaires d'Alsace et de Lorraine », écrira dès 1872 le rédacteur de la **Revue israélite** en rendant compte de l'office de Kippour célébré dans la synagogue du Marais (11).

Tout en stimulant l'élan pédagogique de la partie la plus intégrée de la judaïcité parisienne, la guerre aura donc eu pour conséquence de l'enrichir d'éléments plus attachés ou plus fidèles au judaïsme traditionnel, resté bien vivace dans les provinces de l'Est. De cette évolution, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction témoigne à sa manière : en même temps que l'on constate une augmentation manifeste de son lectorat juif, celui-ci paraît se modifier sensiblement dans sa constitution. Dès 1868 était apparu sur le registre des lecteurs, entre autres patronymes israélites, celui de Naphtali Lévy. À ce prénom fort peu assimilé font écho, l'année suivante, ceux, non moins typiques, de Hermann Lévy et de Marx Hirsch. Tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle, les différentes vagues d'émigration qui déferleront sur Paris ne feront qu'accuser cette tendance à la « rejudaïsation » du contingent de lecteurs juifs de la Bibliothèque. Peu après la guerre apparaissent ainsi sur le registre des pages presque entièrement couvertes de patronymes israélites. En même temps se révèle une tendance à la féminisation de ce lectorat juif : c'est ainsi qu'en 1880 la même page mentionne les noms de Rosa Weill, Émilie Vidal, Louise Jacob, Jeanne Aron, Mélanie Oppert, Julie Mausz, Léon Cahn, Me Gutman, Jules Cahen, Félicité Bloch, Max Goldstein.

Si, pour certains réformistes de la capitale, les provinces de l'Est pouvaient sembler former les bastions du judaïsme le plus rétrograde, les vastes Communautés de la Russie n'en étaient que plus attachées à la lettre de l'orthodoxie. Sur ces Communautés misérables et opprimées, la France n'avait cessé d'exercer un pouvoir d'attraction qui correspondait à la fois à leurs besoins économiques et à leurs aspirations d'ordre social. L'image de la Révolution française se combinait avec les perspectives économiques offertes par les nations occidentales pour alimenter un courant d'immigration continu auquel l'assassinat du tsar Alexandre II et les massacres qui s'en suivirent devaient donner une impulsion sans précédent.

Les premiers pogromes eurent lieu en avril 1881. Aussitôt après apparaissent, sur le registre des lecteurs, les premiers patronymes « orientaux » – ceux de Max Olschwang, Rachel et Marie Michalowski, Merovitch, Blumenstock ou Henri Dombowitz, pour n'en citer que quelques-uns. Ainsi les archives de la Bibliothèque rendent-elles compte à leur façon des troubles de Russie et des persécutions antisémites.

Autres lecteurs, autres mœurs. « L'école, c'est le champ de bataille de l'intelligence et, pour qui veut vaincre, la Bibliothèque est l'arsenal qui fournit les meilleures armes », avait écrit Maurice Meyer en 1862 (12). À cette conception quelque peu individualiste de la réussite, les nouveaux immigrants semblent opposer un autre type de combativité : la solidarité qui caractérise les minorités. Au fur et à mesure de leur inscription, les nouveaux lecteurs paraissent entraîner à leur suite les membres de leur entourage, à commencer par ceux de leur famille. L'inscription de Gustave Baer, marchand de tableaux rue Laffitte, suit de peu celle de Joseph Baer, même profession, même adresse. La famille Ettlinger

forme à elle seule une véritable minorité dans la minorité : Fanny et Charles font leur apparition sur le registre le 2 mai 1878 ; Anastasie les y rejoint le 22 novembre, suivie par Auguste le 16 février 1880, puis par Paul le 5 décembre 1883. Plus significative encore nous paraît l'inscription des habitants d'un même immeuble : non content d'entraîner son homonyme Lucien Irak, Alfred Irak convertit encore son voisin Louis Weill. De même, l'inscription de la dame Merowitch, suivant de peu celle de sa voisine Mlle Polak, semble indiciaire d'une société où le bouche-à-oreille fonctionne bien.

L'inscription de ces nouveaux venus ne semble pas avoir été sans effet sur le comportement de lecteurs plus anciens. Lorsqu'il apparaît pour la première fois, en 1885, sur le registre des lecteurs, le nom du professeur Adolphe Honel y figure simplement accompagné de la mention de son prénom et de sa profession. L'année suivante – l'année de **La France juive** - le professeur y adjoint également son nom hébraïque, Salomon : devant la montée de l'antisémitisme, et au contact des immigrants russes, a-t-il, à l'instar du Swann de la **Recherche**, éprouvé le désir d'affirmer son identité juive, dans la limite des possibilités offertes par un registre d'inscription ?

Quoi qu'il en soit, l'apport de ces Juifs de l'Est à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction ne semble guère avoir dépassé le cadre de ces traits de comportement dont la mise en évidence, avouons-le, reste du domaine de l'hypothèse. Pour remarquable qu'ait incontestablement été la perméabilité de la Bibliothèque aux vagues d'immigration successives qui transformèrent, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la composition et la physionomie du quartier, ces dernières ne semblent donc pas avoir fait preuve d'une capacité d'assimilation moins surprenante, et cela d'autant plus que, selon toute probabilité, la grande majorité de ces Juifs prolétariés fraîchement débarqués d'Europe orientale ne possédaient pas le français avant leur émigration. La mention des efforts déployés, dans les **Eaux Mêlées** de Roger Ikor, par les différents personnages pour s'assimiler les rudiments du français ne fait en effet que retranscrire dans le domaine de la fiction la réalité attestée aussi bien par le témoignage de contemporains comme Tchernoff que par les rapports de police de l'époque (13). Or, en dépit de la part sans cesse croissante de la Communauté juive au lectorat de la Bibliothèque, celle-ci ne s'est jamais départie de son habitude de n'acquérir que des publications en langue française. Mieux encore : pas plus qu'il n'a accueilli de publications en langue étrangère, le fonds d'ouvrage de la Bibliothèque ne s'est ouvert aux publications en français sur des sujets d'intérêt juif, dont la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien en réponse à la volonté concertée des dirigeants de la Communauté que sous l'empire des circonstances, a pourtant vu la multiplication.

Non que les auteurs juifs aient fait l'objet d'une exclusion systématique de nature à faire soupçonner le lectorat non juif de la Bibliothèque d'un ostracisme qui, à l'époque, et dans un quartier populaire fort perméable aux traditions antisémites du socialisme français, n'aurait probablement rien eu de surprenant. Bien au contraire, le troisième catalogue, daté de 1909, dans ses rubriques scientifiques, offre un reflet fidèle du spectaculaire succès remporté par les Israélites, et particulièrement les émigrés russes, dans les domaines scientifique et médical à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle (succès dont J. Tchernoff livre peut-être une clef en rapportant que l'Association des Étudiants israélites venant de Russie n'accordait de subventions qu'aux seuls étudiants en médecine) : y figurent en effet les œuvres de nombreux chercheurs israélites, dont A. Lévy, David Salomon, J. Rosenthal et Gustave Simon, sans oublier E. Metchnikoff et H. de Rothschild. Mais on y verrait difficilement la marque d'un intérêt pour le judaïsme. De même Gambetta et Jules Simon, auxquels les polémistes antisémites devaient violemment reprocher des origines juives qu'ils n'avaient que dans leur imagination, sont l'un et l'autre cités au catalogue, le second très abondamment dès 1862 avec **La Liberté, Le Devoir, L'ouvrière**, ouvrages que la Bibliothèque possède tous en double exemplaire. Plus tard, le catalogue de 1875 mentionnera les **Discours politiques** du principal fondateur de l'Alliance israélite, Adolphe Crémieux, et celui de 1909 l'essai de Léon Blum sur le mariage, **L'Évolution des mœurs et des sociétés** de

Camille Dreyfus, **L'Être social** de A. Hayem, **Les deux Républiques sœurs** de J. Aron, **L'Invasion** de L. Halévy, auxquels on peut ajouter les œuvres de Paul Janet, qui occupa longtemps la chaire de philosophie au Séminaire israélite. Loin de révéler une quelconque curiosité de la Communauté juive du Marais pour sa culture d'origine, le fonds ancien de la Bibliothèque n'est donc intéressant que dans la mesure où il offre un instantané pris sur le vif de l'assimilation des intellectuels et des penseurs juifs et de leur contribution à ce qui apparaît comme l'univers culturel d'un public populaire. Si, parmi les nouveaux titres recensés par le catalogue de 1875, postérieur à l'exil des « optants » alsaciens, quelques-uns, comme **Le Siègne de Jérusalem** de Flavius Josèphe, ont trait au judaïsme, c'est à tort qu'on chercherait dans leur acquisition la marque d'un intérêt spécifique : bien au contraire, celle-ci semble relever d'un souci général de documentation sur l'ensemble des religions monothéistes, qui conduit aussi bien le Coran à entrer au catalogue, à côté de **La Bible de l'Humanité** où Michelet oppose aux « peuples de Lumière » (Inde, Perse, Grèce) les « peuples du crépuscule, de la nuit et du clair obscur » – Égypte, Syrie et Juifs.

Plus significative encore est l'absence d'ouvrages relatifs au sionisme naissant, qui suscita dès ses débuts une bibliographie d'autant plus abondante qu'elle était enrichie par d'âpres polémiques, et qui sut faire plus d'un adepte au sein de la Communauté d'Europe orientale. Dans la section du catalogue, pourtant importante, consacrée à la géographie et aux voyages, la Palestine n'est représentée que par un seul ouvrage ; encore celui-ci n'est-il que l'un des nombreux volumes d'une série d'ouvrages de Lostalot-Bachoué consacrés chacun à un pays ou à un ensemble géographique. Mieux (ou pire) encore, la confrontation des catalogues de 1862 et 1875 révèle une singulière distorsion dans l'ordre d'énumération de la série : alors qu'en 1862 **La Terre Sainte** occupait la position initiale, immédiatement suivie par **La France**, en 1875 c'est **La France** qui est placée en tête alors que **La Terre Sainte** se voit reléguée en septième position. Témoignage de patriotisme après la défaite de 1871, parti-pris de laïcité – ou encore souci de relativiser indirectement l'importance d'une Communauté devenue envahissante ?

L'entrée en force d'un grand nombre d'auteurs juifs au catalogue de 1909, correspondant au développement spectaculaire du domaine littéraire jusque-là dédaigné, ne suffira pas à compenser cette absence du judaïsme comme centre d'intérêt des lecteurs. Les contributions d'auteurs israélites sont pourtant si nombreuses qu'il serait désormais fastidieux de les énumérer. Mais si, comme l'écrivait Rabi, la notion équivoque de littérature juive regroupe deux conceptions, la notion large englobant, « tout ce que des Juifs de naissance, conscients, demi-Juifs, renégats ou indifférents ont écrit, sans distinction de thème ou d'orientation », et la notion étroite ne retenant que « les écrivains juifs engagés volontairement dans leur situation de Juifs et conscients d'une responsabilité au sein d'un univers pour lequel ils portent témoignage » (14), c'est, semble-t-il, uniquement à la première de ces deux catégories qu'appartiennent la plupart des œuvres recensées au catalogue de 1909. Citons, pêle-mêle, Émile Abraham, Tristan Bernard, C.H. Hirsch, **L'Incendie des Folies plastiques** d'Abraham Dreyfus (qui sera pourtant un conférencier assidu de l'Université populaire juive) (15), Zo'har de Catulle Mendès, l'homme à tout faire » des lettres juives (Rabi), Edmond Sée, Henry Bernstein, Sarah Bernhardt, Georges de Porto-Riche, Henri de Rothschild (dont nous avons déjà relevé la contribution à la rubrique médicale) et Eugène Manuel, éminent responsable communautaire, mais piètre littérateur (16). « Dans le domaine des belles-lettres, écrit encore Rabi, (les Juifs) se contentèrent longtemps d'être des auteurs d'opérettes ou de vaudevilles » (17). C'est passer sous silence la production pourtant importante de l'homilétique israélite, plusieurs recueils de contes juifs et surtout quelques œuvres d'une très haute ambition littéraire, comme celles d'Éphraïm Mikhaël et de Gustave Kahn, voire du jeune Bernard Lazare. Il reste que les œuvres les plus populaires furent sans doute aussi les moins juives et ce sont les seules à être représentées à la Bibliothèque. Si quelques titres comportent malgré tout une référence au judaïsme, comme **Israël** ou **Samson** d'Henry Bernstein, d'autres au contraire témoignent d'une curieuse

propension à se proposer en référence au christianisme : ainsi **L'Abbé Constantin** de Ludovic Halévy, fait-il pendant à **La Juive** de Fromental Halévy, et **Le Confessionnal** d'Abraham Dreyfus au **Prophète** de Meyerbeer. S'il nous paraissait naturel que les premiers lecteurs juifs de la Bibliothèque, issus de la judaïcité française la plus assimilée éprise d'instruction populaire, ne cherchent pas à conformer le choix des ouvrages à un judaïsme vécu surtout comme une religion à usage privé, le choix des lectures des immigrés russes, plus divertissantes que proprement instructives, témoigne donc au contraire d'un véritable souci de se fondre dans la collectivité d'accueil. S'ils pouvaient malgré tout se reconnaître en quelque façon dans les pièces ou dans les romans d'auteurs juifs cités au catalogue, ce n'était probablement que dans la mesure où ils y décelaient, plus ou moins confusément, la trace de leur propre désir d'assimilation.

Mais ne s'assimile pas qui veut. Encore faut-il que la communauté d'accueil y consente. Et il n'est pas moins surprenant de constater que le fonds ancien de la Bibliothèque, constitué en pleine affaire Dreyfus, ne porte pas davantage la marque d'un antisémitisme pourtant aussi bavard que virulent. Absence d'autant plus remarquable que le public non-juif de la Bibliothèque se recrutait précisément dans les catégories sociales les mieux disposées à l'égard de la propagande antisémite, et cela à la fois par de réelles difficultés économiques et par une longue tradition d'antijudaïsme propre au socialisme français.

Car celui-ci, les catalogues en témoignent, était particulièrement familier aux fondateurs et au public de la Bibliothèque. Fourier, Toussenel, Proudhon, auteurs tous abondamment représentés aux Amis de l'Instruction, portaient en trace ou en germe un antisémitisme dont l'anarchiste Bernard Lazare, mieux que tout autre, a su montrer les signes (18). Mais l'antisémitisme y était moins présent comme thèse ou propos central, doctrine ou théorie constituée débouchant sur un programme, que comme banal produit de l'amalgame Juif patron, simple figure de l'anticapitalisme. Il n'en est pas moins remarquable que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction soit restée sourde aux appels de l'antisémitisme à prétention scientifique de la fin du XIXe siècle. Pas plus que les écrits d'un Max Nordau ou les sermons d'un Zadoc Kahn, la production antisémite de l'époque n'a trouvé asile sur les rayons de la Bibliothèque.

Une exception cependant, et non des moindres, puisqu'il s'agit de **La France juive**. Ce n'est d'ailleurs pas le seul ouvrage de Drumont que possède la Bibliothèque, dont le catalogue mentionne encore à deux reprises **Mon vieux Paris**, la première fois sous la rubrique « Histoire – Biographie » et la seconde sous « Littérature – Prose » – **La France juive** étant pudiquement citée sous la rubrique « Économie politique et sociale – Législation ». Léon Daudet aussi est abondamment représenté. En regard de ces ouvrages, comme par quelque souci d'équité plus ou moins bien placé, figurent les deux ou trois œuvres principales du mouvement dreyfusard : ironie de l'ordre alphabétique, Drumont voisine avec Dreyfus sur le catalogue de 1909, **La France juive** avec les **Cinq années de ma vie**. Ajoutons à ces quelques titres **Le Bordereau annoté** de Raoul Allier et **l'Histoire de l'Affaire Dreyfus** de Joseph Reinach – sans omettre **Israël chez les Nations** d'Anatole Leroy-Beaulieu, publié en 1893, un an avant l'arrestation d'Alfred Dreyfus, mais qui connut une très large diffusion pendant l'Affaire, sous les auspices du Grand Rabbin agissant vraisemblablement dans le cadre du très discret, mais très efficace Comité d'Action contre l'Antisémitisme -, et l'on aura sans doute épuisé le dépôt laissé par l'Affaire sur les rayons de la Bibliothèque. Dépôt bien mince si l'on considère que la seule bibliothèque dreyfusarde de Joseph Reinach, constituée pendant l'Affaire, ne comptait pas moins d'une centaine de titres (19) ! On ne peut s'empêcher de se demander quelle a pu être l'attitude des lecteurs à l'égard de ces ouvrages, défenseurs de thèses et de points de vue antagonistes, et de regretter que la Bibliothèque n'ait pas conservé la liste des lecteurs respectifs de ces différents livres. Faut-il admettre que, de même que l'Affaire a « coupé la France en deux », le public de la Bibliothèque fut également travaillé par un conflit sans merci, scindé en deux fractions irréductiblement adverses ? Ou les mêmes lecteurs ont-ils eu

à cœur de se documenter – bien sommairement – sur chacun des partis en présence ? Il reste que ces ouvrages ne représentaient qu'une très faible part du flot de productions suscitées par l'affaire Dreyfus. On croirait donc plus volontiers qu'un consensus se soit dessiné entre les lecteurs pour écarter tout ouvrage d'un caractère trop engagé. C'est bien d'un tel consensus que semble rendre compte l'ensemble du catalogue, dont, en définitive, les rares ouvrages traitant de sujets juifs sont le plus souvent l'œuvre de chrétiens : ainsi du **Juif Errant**, d'Eugène Sue ou de **L'Ami Fritz**, d'Erckmann-Chatrion, dont un des principaux personnages est un Rabbin (20). Quant au **Juif polonais**, des mêmes, on a quelque peine à imaginer qu'il ait pu être consulté par des Juifs polonais. Mais d'autres livres paraissaient particulièrement destinés à faire l'unanimité, comme **Sybil** de Disraéli, présent dès les premiers catalogues, ou **La Case de l'Oncle Tom** dont la traduction hébraïque était diffusée en Russie et dont le sujet était resté d'actualité pour les Juifs ; le Grand Rabbin Zadoc Kahn, aussitôt après la Guerre de Sécession, n'avait-il pas consacré sa thèse de rabbinat à **L'Esclavage selon la Bible et le Talmud**, thèse qui reçut les honneurs exceptionnels de la publication ?

Tel semble donc avoir été le rôle pour le moins singulier de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction : fournir, en pleine Affaire Dreyfus, au cœur même de la judaïcité parisienne, mais aussi dans un des quartiers de Paris les plus populaires, un étonnant terrain d'entente entre des groupes que tout paraissait disposer sinon à s'affronter, du moins à s'écarter l'un de l'autre. Il n'en demeure pas moins que pour les immigrés encore fortement attachés au judaïsme traditionnel, cette entente n'a pu se réaliser qu'au prix d'un renoncement à leur propre culture. On est donc ici fort loin des conceptions généralement admises opposant sur la question de l'assimilation Juifs immigrés et Français de confession israélite. Le témoignage de la Bibliothèque nous offre au contraire l'exemple de Juifs immigrés acceptant de jouer le jeu de l'assimilation.

Mais pour grande qu'ait été la part prise par les Juifs au lectorat de la Bibliothèque, ce contingent ne peut être tenu pour représentatif de l'ensemble de la Communauté du Marais. La Bibliothèque des Amis de l'Instruction ne représente assurément qu'une modalité parmi d'autres du rapport complexe et original unissant la Communauté et cette institution centrale de l'émigration, la bibliothèque. C'est ainsi que paraissait dans **L'Écho sioniste** du 20 Schevat 5660 (20 janvier 1900) un appel déplorant l'absence de toute bibliothèque populaire juive en France, contrairement à d'autres pays d'Europe, et proposant d'en fonder une en priorité dans le quartier de la Bastille, « centre du prolétariat juif » (21). Bien que cet article ne semble pas avoir eu immédiatement après sa parution l'écho qu'il escomptait notamment de la part du Grand Rabbin de France, son programme n'en fut pas moins réalisé avec la création en 1902, à proximité immédiate de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, de l'Université populaire juive de la rue de Jarente, qui sut en effet se doter d'une bibliothèque authentiquement juive grâce à un premier fonds de livres offert par la société sioniste Mébassereth-Tsion, et qui réunit pour des cours du soir ou des conférences des foules largement égales à l'ensemble du lectorat, juif et non-juif, de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction (22). Ajoutons que l'Université Populaire juive avait pour président d'honneur le Grand Rabbin Zadoc Kahn et l'on comprendra que, contrairement à ce qu'affirme un ouvrage paru sur la Communauté juive de France, le « défi » n'était pas toujours du côté des immigrés (23).

D'autres bibliothèques étaient encore fréquentées par la Communauté juive, et en particulier par la Communauté immigrée : ainsi la bibliothèque de l'Association des Étudiants israélites venant de Russie située sur la rive gauche, ou encore la Bibliothèque Tourguénieff, fondée à Paris dès 1875 dans le but explicite de « donner aux Russes habitant Paris la possibilité de maintenir le contact spirituel avec la patrie et de suivre (...) son développement littéraire, scientifique et économique », et qui groupait aussi bien des socialistes révolutionnaires juifs comme Elie Roubanovitch que des membres actifs de la Communauté comme le Dr. L.I. Chenisse qui en assuma longtemps la présidence, tout en animant par ailleurs nombre d'institutions juives (24).

Enfin, si la bibliothèque était ainsi pour certains le moyen privilégié de reconstituer dans l'exil l'atmosphère spirituelle du milieu d'origine, voire un asile pour les nuits d'hiver (25), c'était aussi pour les révolutionnaires, bien davantage qu'une simple salle de lecture ou qu'un service de prêt, un centre d'activités, un Q.G., ce que nous appellerions une cellule politique : chaque tendance politique au sein de l'émigration, aussi infime fût-elle, disposait de la sienne, ou du moins aspirait à le faire (26).

C'est donc moins par son caractère exemplaire que par son originalité même que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction nous intéresse et nous éclaire, témoignant à la fois de la multiplicité des réponses apportées par la Communauté juive à la question de l'assimilation et du caractère inopérant des représentations trop schématiques avancées pour en rendre compte. Se révèle ainsi la diversité des fonctions assignées par la Communauté à la Bibliothèque entendue comme simple service ou comme centre vital : façon privilégiée de « maintenir le contact avec la patrie » pour les uns, cellule politique pour les révolutionnaires ou foyer de rejuudaïsation pour les sionistes, ce fut avant tout, à n'en pas douter, pour le lectorat israélite de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, un passeport pour la société d'accueil. Qu'ils y aient communiqué dans la subversion socialiste ou, plus vraisemblablement, dans l'orthodoxie républicaine, ils y ont trouvé, en tout cas, un moyen privilégié d'assimilation.

## NOTES

1. Pour une estimation de la Communauté juive de Paris, consulter Doris Bensimon, « Mutations socio-démographiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », **H-Histoire**, n° 3, novembre 1979, pp. 186-191. Forte de 500 âmes environ à la veille de la Révolution française, la Communauté n'en comptera pas moins de 42.000 en 1897. En 19.05-1907, 46 % de la Communauté sera d'origine étrangère et 31 % viendront d'Europe orientale. La majorité de ces immigrants s'installera au Marais (voir aussi Nancy L. Green, « Éléments pour une étude du mouvement ouvrier juif à Paris au début du siècle », **Le Mouvement social**, n° 110, janvier-mars 1980).
2. Statuts de l'Alliance Israélite universelle, article premier. Cité in André Chouraqui, **L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine**, Presses Universitaires de France, 1965, p. 412.
3. Paul Lévy, à la suite des spécialistes du III<sup>e</sup> Reich, a bien montré les risques que comporte nécessairement l'identification des noms juifs « Tous les arguments et indices purement théoriques se révèlent inopérants ou insuffisants pour délimiter avec précision le sens de patronyme juif. En réalité, il n'existe pratiquement pas de patronymes exclusivement juifs, c'est-à-dire portés uniquement par des Juifs. » (**Les Noms des Israélites en France**, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. II). À ces arguments et à ces indices il faut cependant ajouter, dans le cas qui nous intéresse, l'indication du quartier et celle de la profession, qui forment autant d'éléments susceptibles de nous conforter dans nos présomptions.
4. Émile de Labédollière, **Le Nouveau Paris, Histoire de ses vingt arrondissements**, Paris, Gustave Barba, 1860, p. 48 (référence fournie par Odile Vacher).
5. Un exemple de telles listes peut-être trouvé dans **Israël chez les Nations**, d'Anatole Leroy-Beaulieu, certainement l'apologie la moins suspecte -bien qu'à certains égards critiquable- publiée par un catholique à la fin du siècle dernier en faveur des Juifs.

6. Cf. Rabi, **Anatomie du judaïsme français**, Paris, Éditions de Minuit, 1962, p. 26 : le but essentiel du décret du 20 juillet 1808 concernant l'état civil des Juifs de France n'était autre que « faciliter (leur) intégration au sein de la nation par l'adoption de noms et de prénoms français ».

7. Amis de l'Instruction, 3<sup>e</sup> arrondissement, Paris, **Rapport sur la Bibliothèque fait dans l'assemblée générale du 10 août 1862 par Maurice Meyer, secrétaire**, Paris, Impr. Édouard Blot, 1862 (référence fournie par Rose Lévyne, bibliothécaire de l'Alliance Israélite Universelle).

8. Zadoc Kahn, **Souvenirs et Regrets**, Recueil d'oraisons funèbres prononcées dans la Communauté israélite de Paris (1868-1898), Paris, A. Durlacher, 1898, pp. 16-17. Maurice Meyer participa aussi, au début des années 1840, à une commission sur l'organisation du culte israélite en Algérie réunissant notamment Max Cerfbeer, Ad. Crémieux et Anspach (Isidore Loeb, **Biographie d'Albert Cohn**, Paris, Durlacher, 1878, pp. 130-131).

9. Mona Ozouf, **L'École, l'Église et la République**, 1871-1914, Paris, Éditions Cana/Jean Offredo, 1982, p. 22.

10. Cité in **Union Scolaire**, Bulletin mensuel, décembre 1905.

11. **Revue israélite**, 18 octobre 1872.

12. Maurice Meyer, **Rapport** cité, p. 10.

13. Le dépouillage systématique des rapports de police relatifs à l'émigration est l'œuvre de Nancy L. Green ; op. cit., p. 59.

14. Rabi, op. cit., pp. 86-87.

15. J.Tchernoff, **Dans le creuset des civilisations IV, Des prodromes du bolchévisme à une Société des nations**, Paris, Reider, 1938, p. 281.

16. Inspecteur général de l'Instruction publique, Eugène Manuel était un membre très dévoué et très influent de la Communauté juive. Titulaire de la chaire de littérature au Séminaire israélite, et l'un des fondateurs de l'Alliance Israélite Universelle, il entretint longtemps une abondante correspondance avec le Grand Rabbin de France, qui fût son élève. Dans ses **Souvenirs sur Marcel Proust**, Robert Dreyfus évoque une inspection d'Eugène Manuel dans la classe du critique littéraire de la **Revue Bleue**, Maxime Gaucher, où Proust était élève : « Marcel Proust fut invité à lire à haute voix son dernier devoir de français. M. Manuel, indigné, écouta cette lecture, puis se tournant vers le professeur : « Vous n'auriez point, lui dit-il, parmi les derniers de votre classe, un élève écrivant plus clairement et plus correctement le français ? » Mais Maxime Gaucher n'était point d'humeur à s'incliner devant les arrêts d'un haut fonctionnaire, le très médiocre poète des Ouvriers, candidat perpétuel à l'Académie française ; il lança cette mordante réplique : « Monsieur l'Inspecteur général, aucun de mes élèves n'écrit un français de manuel... » (Paris, Bernard Grasset, 1926, pp. 30-31). Robert Debré, quant à lui ne reconnaissait pour principal mérite à Eugène Manuel que d'avoir dans sa jeunesse rendu visite à Chateaubriand (**L'Honneur de vivre**, Paris, Hermann et Stock, 1974, p. 41).

17. Rabi, op. cit., p. 67.

- 18 cf. Nelly Wilson, Bernard-Lazare. **Antisemitism and the problem of Jewish identity in late nineteenth-century France**, Cambridge University Press, 1978, p. 99. Sur l'antisémitisme de gauche, voir aussi George Lichtheim, « Socialism and the Jews », *Dissent*, 15, 1968, pp. 314-332, et Edmund Silberner, « Anti-Jewish trends in French revolutionary syndicalism », **Jewish Social Studies**, 15, n° 3-4, juillet octobre 1953, pp. 195-202.
19. Cette bibliothèque se trouve maintenant à l'Université de Lyon avec l'ensemble de la Bibliothèque Joseph-Reinach (renseignement communiqué par Madame Beck, petite-fille de Mathieu Dreyfus et de Joseph Reinach).
20. La popularité de ce roman fut si grande que Robert Debré prétend que le personnage de Reb David Sichel fut inspiré par son bisaïeul (op. cit., pp. 15-16).
21. W. Rosenstein, « Une bibliothèque à fonder », in **L'Écho sioniste**, première année, n ° 10, 20 Schevat 5660 (20 janvier 1900), pp. 145-146.
22. Nancy L. Green, **Class Struggle in the Pletzl, Jewish Immigrants Workers in Paris 1881-1914**, University of Chicago, 1980, (à paraître sous peu en France), pp. 178-179 ; Tchernoff, op. cit., IV, p. 281.
23. Paula Hyman, **From Dreyfus to Vichy. The Remaking of French Jewry 1906-1939**, Columbia University Press, 1979.
24. J. Tchernoff, op. cit., p. 284.
25. J. Tchernoff, **Dans le creuset des civilisations, II Le destin d'un émigré**, Paris, Rieder, 1937.
26. Nancy L. Green, article cité, passim.



## LE ROMAN DANS LES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

par Marie-Laure MALINGRE

Dans l'histoire de la lecture populaire au dix-neuvième siècle, le roman tient une place particulière en ce sens qu'il a longtemps été l'objet d'âpres discussions. On s'est indigné de la prolifération des « mauvais romans », on a vanté les vertus des « romans honnêtes » ; on a discuté sur la valeur éducative du roman, sur son contenu et sur la place qu'il devait avoir dans les institutions de lecture populaire. Mais par-delà les polémiques, on s'aperçoit que le roman joue en fait le rôle d'un indicateur de tendances. Son introduction plus ou moins large dans les catalogues de bibliothèques et dans les listes sélectives des associations renvoie à l'idée que l'on se faisait de la vocation même des bibliothèques populaires, et reste inséparable de l'évolution des mentalités et des conceptions qui ont présidé à leur naissance et à leur développement.

### **Avant 1860**

Le mouvement en faveur de l'instruction populaire se dessine dès le dix-neuvième siècle et plusieurs projets lui sont consacrés. Dans ces projets, la place accordée au roman est souvent nulle ou presque.

Ainsi Philipon de La Madelaine envisage l'idée de dépôts de livres. On y trouverait, selon lui, « le petit nombre de livres les plus nécessaires au peuple, tels que l'excellente description des arts et métiers, quelques collections de dessins, quelques traités de géométrie, d'arithmétique, de mécanique... ». Pour les campagnes, il souhaite également des ouvrages d'intérêt pratique, qui soient appropriés à la condition rurale.

En 1848, Cormenin indique dans ses **Entretiens de village** les ouvrages qui sont souhaitables à la ville et à la campagne ; il distingue donc deux publics spécifiques, ce qui découle logiquement du caractère utilitaire des ouvrages ; on aura d'une part les ouvrages relatifs à l'économie rurale, de l'autre les ouvrages relatifs aux métiers que l'on trouve en milieu urbain.

En fait, a prévalu la conception qui fait de la bibliothèque populaire une simple institution de vulgarisation des connaissances élémentaires et pratiques.

Le 7 décembre 1848, Freslon, ministre de l'Instruction Publique, distribue aux préfets une circulaire relative à la création d'une bibliothèque dans chaque commune rurale. Les livres qui doivent la composer sont pour l'essentiel des traités pratiques, des traités d'instruction civique, des manuels dispensant les connaissances les plus élémentaires. À la fin seulement, il fait une concession à l'imagination en admettant la présence d'une « collection de chefs-d'œuvre en prose et en vers de notre littérature ».

Les diverses associations, quelles que soient leurs tendances, n'accordent au début que peu d'attention au roman.

Toutefois, on constate dans certaines bibliothèques, l'introduction du roman par l'intermédiaire du roman moral (la rubrique de littérature générale ne présentant elle-même que très peu de romans). On

peut en prendre pour exemple le catalogue de la Bibliothèque populaire protestante de Nîmes, daté de 1828. On a là une trentaine de romans et contes moraux émanant d'auteurs que l'on retrouvera par la suite dans toutes les bibliothèques populaires (Berquin, Mme de Genlis, Laurent de Jussieu ...).

Cependant, il reste vrai que les listes d'ouvrages conçues avant 1860, c'est-à-dire avant la grande époque des bibliothèques populaires, sont axées sur l'aspect utilitaire de la lecture populaire et que les projets restent de toute façon très modestes.

En fait, cette absence presque totale de romans avant les années 1860 résulte de la conception austère que l'on se faisait de l'instruction populaire et des motivations mêmes de ses promoteurs. Elle résulte d'abord de la volonté primordiale de doter le lecteur d'une instruction de base. La bibliothèque aurait donc pour fonction d'accompagner et de prolonger l'école. C'est pourquoi fleurissent les ouvrages didactiques, les manuels élémentaires et même les livres de classe proprement dits. Par ailleurs, en une période où la société industrielle fait ses débuts, la bibliothèque doit aider l'adulte à se perfectionner dans l'exercice de son métier, de façon à en tirer un profit plus grand. On trouvera donc beaucoup de livres pratiques (Manuels Roret, par exemple). Mais les bibliothèques populaires ont également été conçues comme une entreprise de régénération morale, comme un instrument de réaction face à la déchéance de certains éléments des classes populaires. À l'aspect philanthropique et humanitaire de cette motivation se joint la volonté de lutter contre ce qui peut troubler l'ordre social ; et l'on dénonce ensemble l'alcoolisme, la criminalité, la révolte politique et sociale, les idées « pernicieuses », véhiculées, affirme-t-on par la lecture des « mauvais livres ». Or quels sont ces mauvais livres ? Ce sont essentiellement, dans la bouche des censeurs, les écrits de propagande politique subversive et les romans.

Un instituteur du Nord déclare : « Les feuilletons, romans, brochures sont entre toutes les mains et portent la corruption jusqu'au fond des plus pauvres chaumières ».

Le roman peut donc être assimilé à l'immoralité ; et on lui oppose le « bon livre » ainsi que les romans rédigés spécialement pour le peuple et destinés à son édification.

La tendance à la moralisation marquera toutefois dans des proportions diverses, les catalogues et sélections des années à venir.

## À partir de 1860

À partir des années 1860, les sociétés d'encouragement à la lecture et les bibliothèques populaires se multiplient. Au cours des années qui viennent, la place du roman, malgré de nombreuses restrictions, va être grandissante, quoique souvent inégale.

Des hommes comme Jean Macé ou Eugène Mouton, le promoteur des Bibliothèques Aveyronnaises Mouton, sont nettement favorables à l'introduction du roman dans les bibliothèques populaires : ce sont eux qui donneront d'abord le goût de la lecture et permettront ensuite au lecteur d'accéder progressivement à des ouvrages plus arides.

Il ne s'agit donc pas encore du plaisir de la lecture pour lui-même, mais d'un moyen d'attirer le lecteur. La progression est pourtant notable. En fait, dans la plupart des catalogues observés, on retrouve la mention de romans. .

Mais une première remarque s'impose : il existe souvent une dichotomie entre d'une part la littérature en général, qui pourra comprendre des romans aussi bien que du théâtre ou de la poésie, et d'autre part les romans, contes et nouvelles, classés à part dans beaucoup de catalogues. Pour certaines sélections, il s'agira de contes et romans moraux, en nombre souvent impressionnant ; mais même dans le cas où le terme moral n'est pas employé, on parle toujours des mêmes auteurs, des mêmes ouvrages ou du même type d'ouvrages. Il s'agit dans ce cas de publications contemporaines pour la plupart, destinées au peuple et conçues tout spécialement en fonction des besoins qu'on lui attribue.

On peut dessiner une typologie des romans où l'on trouverait : des romans et contes moraux, des récits d'aventures (appartenant souvent aussi à la première catégorie), les romans considérés comme les « classiques » de la littérature française et étrangère ; il faut faire à l'intérieur de cette rubrique une place particulière au roman contemporain non moralisant, qui reste très controversé, qu'il s'agisse d'œuvres dont l'envergure littéraire est parvenue jusqu'à nous ou de simples romans à succès de l'époque.

### Le roman moral

Souvent indépendant du chapitre consacré à la religion et à la morale, quelquefois pourtant rattaché à lui, le roman ou conte moral apparaît fréquemment dans les listes sélectives. A cheval entre littérature et instruction morale, il permet, sous une forme attrayante et récréative de transmettre un certain nombre de normes variant finalement assez peu d'un catalogue à l'autre.

Il est vrai que l'on trouve plus fréquemment cette section dans certaines listes d'orientation religieuse. Il n'est pas rare non plus que certains ouvrages classés ailleurs comme contes et romans moraux se retrouvent sous la rubrique littéraire de plusieurs listes non confessionnelles.

Si l'on prend quelques exemples, on peut voir que sous une forme ou sous une autre, le conte ou roman moral est pratiquement une constante des sélections d'ouvrages et qu'il est en quantité relativement importante.

Dans des catalogues comme ceux de la Société Franklin, des bibliothèques populaires du Havre, de Saint-Étienne, mais aussi de Strasbourg, de Bischwiller, d'Épernay parmi bien d'autres, on retrouve des auteurs fréquents dans la littérature populaire édifiante : Berquin, Porchat, Zulma Carraud (**La Petite Jeanne ou le devoir**), Laurent de Jussieu (**Simon de Nantua**), Mme de Ségur, H. Conscience... Des catalogues des bibliothèques d'obédience protestante présentent aussi des contes et romans moraux,

témoins le catalogue de Nîmes (1860) et celui de la bibliothèque de l'Église Réformée de Lyon (1864). La société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires (1865) d'obédience catholique, présente un très grand nombre de romans édifiants, où la connotation plus spécifiquement religieuse et chrétienne se joint à la finalité moralisante : **Marie ou la vertu ouvrière** par l'Abbé Petit, **Le Pauvre Savetier** par Guinot, **Éloi ou le travail**, **Yvonne ou la Foi récompensée** par Valentine Vattin ; on y trouve encore les récits de Zulma Carraud, de Raoul de Navery etc... Ces romans visent à diffuser les valeurs chrétiennes, la résignation, la patience et le respect de l'ordre établi. Quant à la bibliothèque des Amis de l'Instruction, ses catalogues de 1862 et 1875 présentent également des romans édifiants (**La Petite Jeanne** par Zulma Carraud, par exemple). Cependant il semble que la proportion en soit moins grande que dans certains catalogues.

D'une façon générale, on constate que les schémas de narration des contes et romans moraux sont souvent bâtis de la même manière, et que s'ils ne sont pas directement interchangeables, ils sont pourtant orientés vers les mêmes finalités : il s'agit de servir d'exemple par la sublimité d'une vie ou par un repentir vrai. Un certain nombre d'ouvrages présentent le même type de héros ou d'héroïne : souvent une jeune fille vertueuse et que sa vertu rend victorieuse dans l'adversité (**Marthe Blondel ou le droit d'aïnesse**, **Les trois sœurs par Madame Bourdon**) ; un autre schéma de narration se constitue souvent autour de l'histoire d'un jeune homme de la campagne qui part tenter sa chance en ville, n'y trouve que misère et dépravation et finit par revenir au village natal, repentant et revenu à de meilleures résolutions. Il s'agit toujours d'ouvrages où le retour à la terre natale coïncide avec un retour à la vertu et tout en même temps à la prospérité et au bonheur. (**Antoine ou le retour au village** par l'abbé de Valette). Le récit peut montrer encore l'opposition entre deux sœurs ou deux frères, dont l'un ou l'une est vertueux, mais mal aimé et l'autre entraîné vers le vice. La vertu est finalement reconnue et récompensée. Mais l'exaltation de la vie campagnarde, en tant que lieu privilégié des valeurs traditionnelles, correspondant à la notion d'ordre naturel, reste une constante des listes sélectives. La ville, en revanche sera souvent le lieu de la perte morale, mais aussi le foyer d'agitation politique et révolutionnaire. Cet aspect explique par ailleurs la volonté d'inculquer l'esprit de résignation : l'homme peut avoir une ambition raisonnable qui le pousse à améliorer sa condition ; cette ambition ne doit cependant pas entraîner un bouleversement de l'ordre social. Nombreux sont les romans où est ainsi fustigé le désir d'ascension sociale (**Mémoires d'un déporté à la Guyane**, par A. B. de Lamothe). On y trouve parallèlement l'exaltation du sentiment patriotique, en particulier après 1870, où l'on pense que c'est l'instruction qui permettra à la France de retrouver sa grandeur passée.

Ainsi le roman se trouve à l'origine introduit dans les bibliothèques populaires par le biais du roman moral. À partir des années 1860, cette présence du roman moral se remarque pratiquement dans toutes les listes d'ouvrages. On commence par ailleurs à reconnaître une valeur à l'œuvre de fiction, d'imagination, qui, par son aspect récréatif et divertissant, incite à lire.

Le résultat en est que les romans et récits d'aventures auront également une place importante dans les bibliothèques populaires.

### **Le roman d'aventures**

On trouve des romans d'aventures dans tous les catalogues. Ils entrent souvent dans la catégorie des romans et récits moraux dans la mesure où ils servent également à édifier, par exemple lorsque les aventures du héros consistent en une série de péripéties dramatiques, de vicissitudes dont il vient à bout grâce à sa persévérance, son courage, sa patience et dans certains cas sa foi.

Ils peuvent apparaître sous différentes formes comme des récits de voyages, d'expéditions, des nouvelles maritimes...

En général, l'exotisme est recherché, c'est une manière d'éveiller la curiosité et l'imagination par des récits qui de toute façon restent dans le cadre d'une morale reconnue, qu'elle soit chrétienne ou laïque.

Certains sont l'œuvre d'auteurs connus par exemple Walter Scott ou Swift. Les plus fréquents sont les romans du capitaine Maine-Reid, dont le nombre est considérable à l'intérieur de chaque liste. Ils satisfont le besoin de divertissement, de récréation de leur public.

### **Romans considérés comme des « classiques » et romans à succès**

C'est à propos des romans qui seraient aujourd'hui considérés comme des classiques de la littérature, et des romans à succès du 19<sup>e</sup> siècle, que les divergences entre les listes sélectives sont le plus frappantes. Effectivement, l'œuvre romanesque n'est pas appréciée de la même manière partout.

Le catalogue de tendance catholique, et en premier chef celui de la Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires, n'offrent apparemment que très peu de romans autres que les romans édifiants. Lorsqu'il y en a, les titres sont accompagnés de notices précisant la position exacte de la Société à leur égard. Pour l'œuvre de Lesage, **Gil Blas de Santillane**, il est dit que les aventures ne profitent à l'éducation morale d'aucune classe, mais que sous cette forme adaptée du moins, elles ne représentent pas de danger sérieux. De même **Les mille et une nuits** sont citées en tant que moyen innocent de distraction, il est toutefois précisé qu'il s'agit d'une édition corrigée. Le recours à l'adaptation, à l'altération du texte est fréquent. Chateaubriand n'a droit qu'à des morceaux choisis, Lamartine à des extraits, Madame de Staël n'apparaît pas. Quant aux romanciers contemporains, ils sont totalement absents, excepté quelques auteurs que l'on retrouve partout : W. Scott, par exemple, et Silvio Pellico pour **Mes prisons**. En fait, on trouve l'affirmation qu'il faut rejeter le roman et en particulier le roman contemporain.

En revanche les catalogues d'obédience protestante offrent un assez grand nombre de titres littéraires. Dans le catalogue de Nîmes, comme dans celui de l'Église Réformée de Lyon, les romans sont beaucoup plus variés. Le roman contemporain n'est pas systématiquement exclu. La tendance y est moralisante, mais d'une façon beaucoup moins restrictive que pour la société catholique.

Le catalogue de la Société Franklin, lui, est d'un esprit assez largement libéral. L'on y trouve Balzac (mais avec **Eugénie Grandet** seulement), Bernardin de Saint-Pierre (**Paul et Virginie**), Mérimée (**Colomba**), George Sand... Les ouvrages contemporains, quoique loin d'être nombreux, y apparaissent plus fréquemment. Le chapitre contes et romans étrangers témoigne du même libéralisme (Les Frères Grimm, Hoffmann, Cervantès, Tourgueniev, Pouchkine, Galland ...).

Le même esprit régit encore des catalogues comme ceux de Saint-Étienne, du Havre, de Bischwiller, de Strasbourg, des Bibliothèques aveyronnaises Mouton, ou bien de Rive-de-Gier. Dans ce dernier, on remarque qu'il existe une section spécifique pour la littérature contemporaine, ce qui n'est pas fréquent ; elle comporte entre autres des œuvres de V. Hugo, de Lamartine, de Mme de Staël, de P.L. Courier. Le catalogue des Amis de l'Instruction d'Épernay est très fourni et présente beaucoup d'œuvres complètes (Hugo, Voltaire, Chateaubriand, Balzac, Rousseau...).

Les listes des bibliothèques et associations non confessionnelles semblent donc offrir un esprit assez ouvert. Certaines semblent même plus favorables encore au roman que la liste de la Société Franklin. C'est, semble-t-il, le cas des catalogues de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement. Dans celui de 1862 déjà, on trouve une sélection assez vaste où apparaissent Lamartine, G. Sand, W. Scott, Cervantès, mais aussi V. Hugo qui n'est pas toujours présent dans les autres sélections, de même que Rabelais, Bernardin de Saint-Pierre et J.J. Rousseau pour lequel on a un nombre d'œuvres considérable. Le catalogue de 1875 présente un éventail encore plus large. En dehors des romans qui apparaissent fréquemment dans les autres catalogues, on trouve les œuvres de Gogol, d'Edgar Poe, Thackeray, Balzac dont la sélection est considérable (30 titres), Daudet, Diderot, P. Féval, Gautier, Dumas père et fils ; on peut citer encore Mérimée, E. Sue...

Ce qu'il semble intéressant de noter, c'est que la sélection comprend beaucoup de romans contemporains. Ce peuvent être les grands romans de la littérature française et étrangère. Mais on voit aussi les romans populaires à succès de l'époque, tels les romans de Féval, d'Octave Feuillet, d'Eugène Sue.

L'évolution est sensible si l'on se rappelle cette enquête menée auprès des préfets quelques années plus tôt et qui déplorait le succès des romans de ce type, appelés « les romans à bon marche ».

La libéralisation des catalogues, en ce qui concerne le roman, est un phénomène que connaît également la Bibliothèque du Cercle Girondin de la Ligue de l'enseignement, dont les catalogues de 1874 et 1892 sont eux aussi largement ouverts au roman et en particulier au roman contemporain ; on y remarque la présence de romans de Flaubert et de Stendhal, de Maupassant, Loti, Zola, auteurs que l'on trouve rarement dans les catalogues de bibliothèques populaires pour ces mêmes années.

Par ailleurs, plus les catalogues sont tardifs, plus les sélections se montrent ouvertes au roman et plus les romans moraux voient leur importance diminuer. Enfin l'origine sociale des promoteurs et des membres fondateurs n'est pas indifférente au caractère plus ou moins progressiste des sélections d'ouvrages.

En fait, par le mouvement de ces bibliothèques ou sociétés d'esprit de plus en plus libéral, une évolution des tendances générales de la lecture populaire se dessine, influencée d'ailleurs par la demande d'un public qui s'est émancipé, qui est donc devenu plus exigeant au fil des années. Le plaisir de la lecture, qui était à l'origine un simple moyen d'attirer le lecteur potentiel, devient, à travers la reconnaissance et l'acceptation du roman, un tout en soi.

Face aux discours sur le « bon livre » et à la tendance excessivement moralisatrice des premières années, apparaît peu à peu une conception nouvelle de la lecture populaire, qui conduira jusqu'à l'idée récente de lecture publique. Toutefois les structures mêmes de la réflexion sur la lecture populaire ne changeront véritablement qu'avec le début du nouveau siècle.

## **SOURCES**

MACÉ (Jean). **Morale en action, mouvement de propagande intellectuelle en Alsace.** – Paris : J. Hetzel. – P. 233-263.

MOUTON (Eugène). **Bibliothèques aveyronnaises– Mouton. Fonctionnant depuis le mois de janvier 1867 dans le département de l'Aveyron.** Rodez : impr. de N. Ratery. – 31 p.

**Catalogue raisonné de livres pour la formation des bibliothèques scolaires, communales, paroissiales et les distributions de prix dans les écoles dressé par la société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires.** -Paris, 1865.

Bibliothèque populaire Bischwiller. Bas-Rhin. **Catalogue de la bibliothèque populaire de Bischwiller.** 1866. 26 p.

Bibliothèque des Amis de l'Instruction. Épernay. **Catalogue pour l'année 1866.** – 1866.

Bibliothèque populaire – Le Havre, 21 rue Ancelot. **Catalogue de la bibliothèque populaire du Havre.** – 1866.

Bibliothèque de l'Église Réformée. Lyon. **Catalogue de la bibliothèque de l'Église Réformée de Lyon.** – 1864.

Bibliothèque populaire. Nevers. **Carnet de prêt au-dehors, catalogue, règlement.** – 1885.

Bibliothèque populaire protestante. Nîmes. **Catalogue des ouvrages mis en circulation par la société populaire protestante de Nîmes.** – 1860.

Bibliothèque populaire. Rive-de-Gier. **Catalogue de la bibliothèque populaire de Rive-de-Gier.** – 1868.

Bibliothèque populaire. Saint-Étienne. Loire. **Catalogue de la bibliothèque populaire de la ville de Saint-Étienne.** 1866.

Bibliothèque populaire. Strasbourg. **Catalogue. Bibliothèque ouverte le 3 février 1867.** – 1869.

Bibliothèque des bons livres. Toulouse. **Catalogue général de la bibliothèque des bons livres de Toulouse.** 1866.

Bibliothèque catholique. Tourcoing. Nord. **Catalogue.** – 1865.

Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement. **Catalogues.** 1862 et 1875.

Bibliothèque du Cercle Girondin de la Ligue de l'enseignement. **Catalogues.** 1874 et 1892.

## BIBLIOGRAPHIE

AUDE (Claire). **Les bibliothèques populaires en France à travers le bulletin de la Société Franklin (1860-1879)**. (Avec Marie-Danielle Schaeffer, Bénédicte Terouanne). Villeurbanne : E.N.S.B., 1977.

BOILET (Georges-Edouard). **La doctrine sociale de Napoléon III**. Paris éd. Paul Téqui, 1969.

CARBONNIER (Mariane). **La bibliothèque populaire protestante de Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle**. Villeurbanne : E.N.S.B., 1976.

CHEVALIER (Louis). **Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle**. Paris Plon, 1958.

DARMON (Jean-Jacques). **Le Colportage de librairie en France sous le Second Empire. Grands colporteurs et culture populaire**. Paris, Plon, 1972. (Civilisations et mentalités).

GARRISSON-ESTÈBE (Janine). **L'homme protestant**. Paris : Hachette, 1980. (Collection le Temps et les hommes).

HALÉVY (Daniel). **La fin des notables**. Paris : Grasset, 1972.

HASSENFORDER (Jean). **Développement comparé des bibliothèques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. 1850-1914**. Paris. Cercle de la librairie, 1967.

**Les idéologies**. Sous la direction de François Châtelet et Gérard Mairet ; et al. Verviers : Le Marabout, 1981. T. 3 : De Rousseau à Mao.

MAYEUR (Jean-Marie). **Les débuts de la III<sup>e</sup> République 1871-1898**. Paris . Le Seuil, 1973. (Points histoire. Nouvelle histoire de la France contemporaine ; 10).

MORNET (Daniel). **La pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle**. Paris : A. Colin, 1969.

MUCHEMBLED (R.). **La France moderne : XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**. Paris : Flammarion, 1978. (L'histoire vivante).

PASSION (Dominique). **Une entreprise d'éducation par le livre au XIX<sup>e</sup> siècle. La société Franklin . 1879-1899**. (Avec Michel Piquet). Villeurbanne : E.N.S.B., 1978.

PELLISSON (Maurice). **Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France**. Paris : Imprimerie Nationale, 1906.

SÉE (Henri). **L'évolution de la pensée politique au XVIII<sup>e</sup> siècle**. Genève : Slatkine Reprints, 1978.

ZELDIN (Théodore). **Histoire des passions françaises : 1868-1945**. Paris. Le Seuil, 1980. (Points histoire). – T. 2. **Orgueil et intelligence**. Trad. de l'anglais par Catherine Ehrel et Odile de Laline.

## **LA LITTÉRATURE ET SON PUBLIC : Une bibliothèque parisienne de la Belle-Époque jusqu'aux Années Folles**

**par Éliane TONNET-LACROIX**

Lorsqu'elle a été fondée en 1861, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement avait pour vocation la lecture instructive dans les milieux populaires. Mais très rapidement, sous la pression des lecteurs, le fonds a évolué : on a privilégié de plus en plus la lecture considérée comme de « divertissement » (1). De ce fait, il s'est constitué un fonds littéraire très riche, dont l'étude nous permettra de voir quel accueil le « grand public » réservait à la littérature. Ce type d'étude pourrait constituer une contribution à « l'esthétique de la réception » dont le critique allemand R. Jauss s'est fait le théoricien (2).

Malheureusement beaucoup de points utiles à cette étude restent imprécis. On ne possède pas de fiches de lecteurs permettant de déterminer ce qui était effectivement lu. Sur ce point seules l'usure des volumes et la présence de titres en double exemplaire peuvent nous donner quelques indications. Ce qu'il serait intéressant aussi de savoir, c'est à l'initiative de qui (lecteurs ou administrateurs) les livres ont été achetés et dans quelle mesure les ouvrages que le Conseil décidait d'acquérir répondaient aux vrais désirs du public. Là-dessus on a retrouvé, pour une période allant des années 1900 jusque vers 1922, un registre où sont consignées les propositions d'achat formulées par les lecteurs, propositions tantôt acceptées, tantôt rejetées par le Conseil. Ces renseignements sont précieux, mais fragmentaires. En fait, les documents les plus importants restent les fichiers et les catalogues. Ils nous permettent de savoir quels livres ont été retenus, c'est-à-dire ont été jugés susceptibles d'intéresser les lecteurs de la bibliothèque.

C'est donc à partir de là que nous tenterons d'apprécier l'impact de la littérature sur le grand public, et cela en nous limitant à une période d'une trentaine d'années environ, depuis la Belle Époque jusqu'aux Années Folles, période pour laquelle nous disposons de quatre catalogues : celui de 1909 et son supplément de 1912 ; puis celui de 1920 et son supplément de 1933, qui est le dernier à avoir été édité. Nous pourrions envisager successivement cinq points : la présence des prix littéraires ou des grands succès de librairie ; la proportion des divers genres littéraires ; la représentation des courants de pensée ; l'affleurement des modes intellectuelles et esthétiques ; la présence ou l'absence des auteurs, grands et petits.

### **Les prix littéraires et les succès de librairie**

Un trait particulier de la vie littéraire en France au XX<sup>e</sup> siècle, c'est la fondation de nombreux prix et l'audience que le public leur accorde. Les prix littéraires constituent pour les éditeurs un moyen publicitaire qui leur permet d'atteindre le grand public, celui précisément que forment les lecteurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction. Il peut donc être intéressant de voir quel retentissement ont eu auprès de ce public certains des principaux prix littéraires.

C'est au début du siècle que sont créés les deux prix les plus célèbres le Goncourt en 1903 et le Fémina en 1904. Nous reviendrons plus tard sur les raisons qui ont pu motiver le choix de certains titres de préférence à d'autres. Pour l'instant nous n'envisageons la présence ou l'absence des prix que sous l'angle quantitatif.

D'abord la bibliothèque semble s'en tenir à une prudente réserve. Elle n'achète ni le premier Goncourt ni le premier Fémina. Pourtant, dès la deuxième année, elle s'intéresse aux livres couronnés. Elle acquiert ainsi le Goncourt 1904 et le Fémina 1905. Ensuite, sans acheter systématiquement tous les prix, elle en possédera plusieurs. Sur les 11 Goncourt décernés jusqu'en 1914, elle en a 6, et 7 sur les 10 Fémina. En revanche, après la guerre et au moins jusqu'en 1933 (date du dernier catalogue), tous les Goncourt sans exception et presque tous les Fémina sont entrés à la Bibliothèque.

Cela signifie que l'audience des prix s'est accrue auprès du grand public, surtout après 1919. Grâce à eux la littérature, même difficile, franchit le cercle étroit des chapelles d'initiés. On en a un exemple avec Proust. En 1913 **Du côté de chez Swann** reste totalement ignoré du grand public. Mais en 1919 Proust reçoit le Prix Goncourt. À la suite de quoi tous les volumes d'**À la Recherche du Temps perdu** entreront régulièrement à la bibliothèque (les trois premiers tomes avant 1926 (3) et les deux derniers avant 1933).

L'examen d'autres prix nous amène aux mêmes conclusions. La bibliothèque a acquis une forte proportion des Grands Prix du Roman décernés par l'Académie française, ainsi que de prix moins importants comme le Prix Balzac (fondé par Grasset en 1921) ou le Prix de la Renaissance (fondé en 1922). Après avoir boudé le premier Renaudot en 1926, la bibliothèque acquiert les suivants, et notamment, tout de suite, celui de 1932 (inscrit au supplément de 1933) : **Voyage au bout de la nuit** de L.F. Céline qui obtint un succès de scandale et fut salué comme un événement par les plus grands noms de la littérature.

Sans être forcément couronnés par des prix, certains livres ont connu cependant un grand retentissement. Ce fut le cas, au lendemain de la guerre, pour des ouvrages lancés par Grasset à grand renfort de publicité : **Le Diable au corps** du très jeune Radiguet, ou bien le roman posthume de L. Hémon, **Maria Chapdelaine**. La bibliothèque les possède, ainsi que d'autres livres à succès ou à scandale : **Sous le soleil de Satan** la première œuvre de G. Bernanos, qui fit grand bruit dans le monde littéraire, ou bien encore les romans de P. Benoît ou **La garçonne** de V. Marguerite ; on s'aperçoit qu'au XX<sup>e</sup> siècle, les livres précédés d'une réputation scandaleuse entrent facilement à la bibliothèque, alors qu'au XIX<sup>e</sup>, celle-ci n'avait acquis, encore en 1875, ni **Madame Bovary** ni **Les Fleurs du mal**, ouvrages tous deux condamnés en justice.

La bibliothèque possède donc les livres dont on parle et elle les acquiert d'autant plus facilement que ces livres paraissent dans des éditions courantes et bon marché. Le Conseil refuse d'acheter certains ouvrages en raison de leur prix. Si l'on prend, par exemple, le cas de **Maria Chapdelaine**, on s'aperçoit que le livre de la bibliothèque n'appartient pas à la collection des « Cahiers Verts » où parut d'abord le roman. Cette collection numérotée constitue une édition un peu chère. La bibliothèque a acquis un exemplaire paru la même année, mais dans un tirage postérieur et plus ordinaire. Et il en sera de même pour la plupart des titres parus dans les « Cahiers verts ». Dans le même ordre d'idées on peut remarquer aussi que la bibliothèque possède la collection complète d'un recueil mensuel **Les Œuvres libres** (4bis), qui publie des textes littéraires inédits et s'adressent à un large public. En revanche, la bibliothèque, peut-être pour des raisons financières, ne s'est abonnée à aucune des grandes revues littéraires, telles que **Le Mercure de France**, **Europe**, ou **La Nouvelle Revue française** (5).

Pour conclure ce premier point, on peut dire que la bibliothèque se montre réceptive à tout ce qui met la littérature à la portée du grand public. Elle est spécialement attentive à ces événements de la vie littéraire que sont les prix.

## Les genres littéraires

Mais il faut tout de suite apporter un correctif, qui nous amène à envisager le problème des genres : les livres que nous venons d'évoquer sont tous des romans.

En effet, le public de la bibliothèque ne se montre pas également sensible à tous les genres littéraires. D'ailleurs, en couronnant essentiellement des romans, les prix ont contribué à la prédominance du genre romanesque et ils vont dans le sens des goûts profonds du grand public. En quantité le roman arrive à la première place dans les catalogues. Le théâtre occupe la deuxième place, mais avec environ trois fois moins de titres et on constate que, après 1920, beaucoup de pièces n'entrent que par le biais de **L'Illustration**, à laquelle la bibliothèque est abonnée depuis très longtemps. Quant à la poésie, elle arrive bonne dernière, avec encore à peu près trois fois moins de titres que le théâtre. Un des rares prix Fémina d'après-guerre qui ne soit pas acheté, est celui de 1920 : le recueil poétique d'Edmond Gojon, **Le Jardin des dieux**.

On peut aussi se demander quelle place tient la littérature populaire (6) dans une bibliothèque comme celle qui nous occupe. On sait qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le roman populaire connaît une production intense. Il s'agit généralement d'intrigues mélodramatiques, sous-tendues par des valeurs très conformistes. La bibliothèque possède plusieurs de ces livres : ceux de Ch. Mérouvel, F. Champsaur ou G. Ohnet, dont certains titres, par exemple **Le Maître de forges** (1882) se trouvent en double exemplaire, ce qui indique qu'ils étaient très demandés, et encore dans les vingt premières années du siècle, puisque les doubles figurent dans le catalogue de 1920, alors qu'ils n'apparaissaient pas antérieurement. Cette littérature de tendance moralisatrice est donc bien représentée. De même on notera le succès des romans féministes de Daniel Lesueur.

En revanche la bibliothèque possède assez peu d'ouvrages appartenant à la « nouvelle vague » de romans populaires, qui apparaît peu avant 1914 et qui, pourtant, on le sait, connurent la faveur du grand public. Les catalogues ne mentionnent aucun titre de la série qu'Allain et Souvestre consacrent à Fantômas. Aucun titre non plus de M. Leblanc, le père d'Arsène Lupin, du moins dans le catalogue de 1920. Et de fait, le registre des propositions nous apprend qu'un lecteur avait réclamé Arsène Lupin, et même deux fois, mais sans succès immédiat (7). Un seul titre apparaîtra dans le supplément de 1933. Quant à G. Leroux, père de Rouletabille, la bibliothèque en possède plusieurs titres, dont le fameux **Mystère de la Chambre jaune** (1907) recensé dès 1909, mais pas la série des **Chéri-Bibi** (1914). Tous ces livres, qui sont des romans policiers, et même souvent des romans « noirs », ont pour héros des personnages en révolte contre la société et ils cultivent volontiers l'étrange et l'horrible. Cette révolte, cette cruauté mêlée de fantaisie, qui enchanteront les surréalistes, n'ont pas plu apparemment aux administrateurs de notre bibliothèque. S'ils ne sont pas mieux représentés, c'est vraisemblablement parce que ces derniers, qui avaient grand souci du niveau culturel des « Amis de l'Instruction », les ont rejetés en dépit de la demande des lecteurs. C'est peut-être pour la même raison que les œuvres de Delyly sont réduites au nombre de deux. Il est significatif aussi qu'un roman célèbre, comme **La Porteuse de pain** (1884) de X. de Montépin, réclamé par un lecteur dans les années 1900, ait été refusé par le Conseil. On a l'impression que les administrateurs ont cherché à réduire la part de la littérature populaire, alors qu'elle était appréciée par le public (8).

Enfin on constatera sans surprise qu'une bibliothèque populaire ignore les manifestations de l'avant-garde. Ainsi un événement littéraire majeur du demi-siècle, la naissance du Surréalisme, avec la

parution du premier **Manifeste** d'A. Breton en 1924, reste sans écho auprès des « Amis de l'Instruction ». On peut s'étonner d'ailleurs de trouver un autre livre de Breton, paru aussi en 1924 (et acquis avant 1926), un recueil d'articles réunis sous le titre **Les Pas perdus**. Il est probable qu'il a été acheté parce qu'il faisait partie d'une collection dont la bibliothèque avait déjà certains volumes. Cette collection est celle des « Documents bleus » (9) créée par Gallimard en 1922 et dans laquelle paraissaient surtout des essais, des documents ou des reportages. Sur les 32 premiers titres parus, la bibliothèque en achète 13, ce qui indique son intérêt pour le genre documentaire (10).

### Les options idéologiques

Par ailleurs le choix que la Bibliothèque des Amis de l'Instruction a fait de certains livres est souvent révélateur de la sensibilité et des options idéologiques, qui pouvaient être celles du grand public à un moment donné.

Avant 1914 l'acquisition des prix Goncourt et Fémina est significative, puisqu'on ne les prenait pas encore systématiquement. Le Goncourt de 1904, **La Maternelle** de L. Frapié a pu intéresser doublement les « Amis de l'Instruction ». D'abord par son sujet : l'école. Mais aussi par son aspect « social », puisque le livre peint un milieu parisien misérable. C'est cette même dimension sociale et humanitaire qui caractérise aussi le Fémina de 1910, **Marie-Claire** de M. Audoux, autobiographie romancée où l'auteur raconte sa jeunesse difficile d'enfant de l'Assistance publique. La série des **Jean-Christophe** de R. Rolland qui obtint le Fémina en 1905, puis le Grand Prix de Littérature de l'Académie française en 1913, semble connaître un vif succès, en raison sans doute de l'idéalisme et des tendances humanitaires de l'auteur. En effet, vers 1922, un lecteur demande un second exemplaire de Jean-Christophe, alléguant que les volumes sont toujours sortis. De fait, le registre des acquisitions nous montre que **Jean-Christophe** est de nouveau acheté entre 1920 et 1926.

Deux autres prix Goncourt que la bibliothèque a retenus sont en 1907, **Terres lorraines** d'E. Moselly, et en 1909, **En France** de M.A. Leblond. Ces livres ont pour point commun de faire vibrer la fibre patriotique, particulièrement sensible en ces années d'avant-guerre. Le roman rustique et régionaliste est aussi très en faveur à ce moment-là et, de fait, il est ici représenté par deux autres prix Goncourt : **De Goupil à Margot** (1910), de L. Pergaud et **M. des Lourdines** (1911) d'A. de Châteaubriant.

L'intérêt pour tous ces livres s'explique en partie par le regain de nationalisme qui marque la société française d'avant 1914. Ainsi l'on relève dans le catalogue de 1909 le nom de Déroulède. En ce qui concerne M. Barrès, le catalogue de 1920 mentionne surtout des œuvres comme **Colette Baudoche** ou **Les Déracinés** à côté d'un seul volume de **L'Homme libre**. Ce qui laisse supposer que le grand public prisait plus le Barrès nationaliste, le chantre de la **Terre et des Morts**, que l'anarchiste individualiste et amateur d'âmes.

On note toutefois l'absence de Maurras dans les catalogues de 1909, 1912 et 1920. Apparemment, les thèses royalistes de l'extrême droite et surtout son antisémitisme rebutaient le public du 3<sup>e</sup> arrondissement qui comptait une forte proportion de Juifs. Mais on voit apparaître le nom de Maurras dans le supplément de 1933, ce qui correspond sans doute à la faveur dont a joui Maurras au lendemain de la guerre, moins d'ailleurs pour son royalisme que pour son traditionalisme.

Ainsi dans cette bibliothèque, nettement orientée à gauche lors de sa création, la littérature conservatrice est bien représentée, bien que les écrivains qui incarnent une sensibilité plus progressiste connaissent aussi la faveur des « Amis de l'Instruction » : R. Rolland ou A. France ont autant de succès que Bourget ou Barrès. Après 1920 aussi, on constatera la même ambiguïté idéologique : P. Benoit ou

P. Morand, écrivains de droite, rivaliseront avec G. Duhamel, écrivain de gauche. Cela traduit sans doute une évolution du public de la bibliothèque, moins homogène qu'autrefois, et peut-être même un certain glissement vers la droite (11). De fait la seule revue littéraire à laquelle la bibliothèque s'abonne (mais pour l'année 1922 seulement), c'est **La Revue de France**, marquée politiquement à droite (12). Formés à l'origine d'une élite ouvrière, les « Amis de l'Instruction » ne représentent plus, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, que ce qu'on nomme le « grand public », de tendance généralement conservatrice.

En revanche le spiritualisme mystique qui marque la vie intellectuelle de la Belle Époque, ne semble avoir qu'un écho limité auprès du public de la bibliothèque. Le catalogue de 1920 ne mentionne ni Péguy, ni Claudel, ni Alain Fournier. Il enregistre **L'Appel des armes** d'E. Psichari, imprégné d'idéologie patriotique et militariste, mais pas **Le Voyage du Centurion**, où l'auteur évoque sa conversion. Bergson lui-même, malgré son succès depuis le début du siècle, n'apparaît qu'au catalogue de 1920 avec **Le Rire** (publié en 1900). Deux autres titres seront inscrits au supplément de 1933. De même malgré son prix Fémina en 1929, **La Joie** de G. Bernanos n'est pas encore entrée à la bibliothèque en 1933.

La bibliothèque porte la marque de l'ébranlement moral provoqué par la Grande Guerre. Elle achète de nombreux ouvrages, documentaires ou de fiction, consacrés au conflit de 1914-1918. Mais on remarque que la bibliothèque ne possède pas **Le Songe** de Montherlant, c'est-à-dire un livre où la guerre est présentée comme une aventure individuelle, noble et héroïque. On constate aussi l'absence au catalogue d'œuvres de mêmes tendances

**L'Équipage** de J. Kessel (alors que le catalogue de 1933 répertorie six œuvres de Kessel) ou **La Guerre à vingt ans** de Philippe Barrès, fils de Maurice. Au contraire, la bibliothèque a acquis la plupart des livres où s'expriment l'amertume des anciens combattants, la révolte contre la guerre, et l'idéologie pacifiste. Il apparaît que **Le Feu** de Barbusse (Goncourt 1916) eut tout de suite un énorme retentissement (13). Le registre des vœux nous montre que plusieurs lecteurs demandent ce livre qui fut en pleine guerre le premier à dénoncer l'horreur des tranchées. De fait, il est enregistré dans le catalogue de 1920, ce qui n'est pas le cas des autres Goncourt désignés entre 1915 et 1918, qui n'apparaissent que dans le supplément de 1933.

Outre **Le Feu**, la bibliothèque possède aussi **Les Croix de Bois** de Dorgelès (Fémina 1919), **La Peur** de G. Chevallier, **Les Suppliciés** de R. Naegelen et de nombreux ouvrages moins célèbres de R. Escholier, J. Jolinon, P. Reboux ou L. Werth. La bibliothèque avait d'ailleurs acquis assez rapidement l'œuvre fameuse de R. Rolland, **Au-dessus de la mêlée** (entrée avant 1920, et demandée par un lecteur). Le public des « Amis de l'Instruction » semble donc avoir mieux compris la protestation contre la guerre que son idéalisation. En revanche, la révolte exprimée par le mouvement Dada, né lui aussi de l'horreur suscitée par le conflit, n'atteint pas ce public, car elle est violente, outrancière, elle heurte volontairement les sentiments humanitaires et elle défie la raison.

### Les modes littéraires

Le contenu des catalogues est aussi un bon révélateur de certaines modes littéraires ou intellectuelles. Car pour qu'il y ait « mode », il faut qu'il y ait adhésion du public. Les lecteurs de la bibliothèque ont toujours été séduits par les récits de voyage. Ils s'intéressent donc beaucoup aux diverses formes d'exotisme qui se succèdent du début du siècle jusqu'aux années 30. Dans les années 1900, C1. Farrère et P. Loti ont beaucoup de succès. Leurs œuvres sont nombreuses au catalogue et souvent en double exemplaire. Après la guerre s'épanouit une mode née avant 14 par réaction contre l'exotisme à la Loti, la « littérature coloniale » qui propose des descriptions objectives, documentaires

des colonies et de leurs habitants. La bibliothèque possède ainsi de nombreux livres de J. d'Esme, d'A. Demaison, d'E. Rhaïss et le fameux **Batouala** de R. Maran qui fit scandale en obtenant le Goncourt en 1921. La vogue de l'exotisme remet Gobineau à l'honneur dans les années 20. Et la bibliothèque acquiert les **Nouvelles Asiatiques** entre 1927 et 1933.

L'Orient est particulièrement à la mode au lendemain de la guerre. Le supplément de 1933 ignore **La Tentation de l'Occident** (1926) de Malraux, mais enregistre des ouvrages qui eurent un grand succès, comme **Le Livre de Goha le Simple** d'Adès et Josipovici, les **Contes** de P. Istrati, ou les livres des frères Tharaud. Le Grand Nord et surtout le Canada connaissent aussi alors une grande vogue littéraire. Outre **Maria Chapdelaine**, la bibliothèque possède les livres de M. Constantin Weyer (**Manitoba**, et **Un homme se penche sur son passé** qui obtint le Goncourt en 1928). Et aussi ceux de Jean Martet (**Marion des neiges**) ou L.F. Rouquette.

Les années 20 voient un renouveau du roman d'aventure. On en trouve l'écho dans les catalogues de la bibliothèque avec le succès obtenu par les livres de P. Benoît, de P. Morand ou de J. Kessel, tous trois réclamés par les lecteurs. L'aventure vécue est présente avec **Seul à travers l'Atlantique** (1924) d'A. Gerbault.

Une autre mode de la littérature de l'après-guerre, c'est celle du sport, encouragée par l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 1924. Plusieurs livres consacrés au sport, ceux de M. Genevoix, D. Braga, P. Morand, H. de Montherlant se trouvent à la bibliothèque. On remarque d'ailleurs que si la **Première Olympique** (1924) de Montherlant (**Le Paradis à l'ombre des épées**) figure au catalogue, la **Deuxième (Les Onze devant la Porte Dorée)**, parue la même année, n'a pas été acquise. On pourrait peut-être en conclure que la Première n'avait pas tellement plu. Montherlant, en effet, pouvait choquer le grand public par l'image peu conventionnelle, aristocratique et amoralisée, qu'il donne du sport.

### Les auteurs

Pour terminer cette étude, on peut se demander quelle place la bibliothèque reconnaît à ceux qui se sont imposés comme les grands auteurs du siècle. Inversement le contenu des catalogues peut nous renseigner sur l'audience qu'obtenaient des écrivains considérés maintenant comme secondaires ou même tout à fait oubliés.

Gide, qu'on a pu nommer « le contemporain capital », n'apparaît qu'avec un seul titre dans le catalogue de 1912 et celui de 1920 (Isabelle). Mais Gide devient célèbre après la guerre et la bibliothèque enregistre cet état de fait en acquérant entre 1920 et 1933 un grand nombre de ses œuvres (10 titres en tout), dont certaines d'avant 1914 (14). En même temps que Gide, Proust et Valéry sortent de l'ombre pour devenir les maîtres de l'après-guerre. Proust, mis en vedette par son prix Goncourt de 1919, aura bientôt toute son œuvre inscrite au Catalogue. De Valéry en revanche on ne retient qu'un seul livre, **Eupalinos** (avec **L'Âme et la danse**), c'est-à-dire un texte en prose. Ce choix confirme le relatif désintérêt que nous avons observé à l'égard de la poésie. Apollinaire, lui, est totalement absent. Alors que P. Fort et J. Cocteau ont connu la faveur du grand public.

Parmi les « grands auteurs » les mieux représentés, on peut citer Colette (17 titres achetés entre 1920 et 1933), Duhamel (16 titres), Maurois (14 titres), Mauriac, R. Rolland, J. Romain et R. Martin du Gard, c'est-à-dire des romanciers dont l'écriture reste foncièrement classique et qui le plus souvent incarnent un humanisme assez traditionnel. Le succès de Duhamel notamment auprès des "Amis de l'Instruction" correspond à la place éminente qu'il occupe dans la vie littéraire française de l'entre-deux-

guerres. Révélé au grand public par son prix Concourt en 1918 pour **Civilisation**, il fait bientôt figure de maître à penser.

En revanche, la bibliothèque ne possède, encore en 1933, que deux livres de Claudel, un seul d'Alain (**Système des beaux-arts**) et aucun de Ramuz. Si l'insuccès d'Alain, qui est pourtant un des maîtres à penser des intellectuels de l'entre-deux-guerres, peut s'expliquer par le caractère purement philosophique de ses œuvres, celui de Claudel ou de Ramuz doit tenir à leur écriture poétique, abrupte, déconcertante, qui d'ailleurs suscite des controverses même dans les milieux littéraires (15).

Si les "grands auteurs" n'étaient pas toujours mis à leur vraie place par le grand public, certains écrivains moins connus maintenant jouissaient à l'époque d'un réel succès. On ne saurait les citer tous. Nous n'en retiendrons que quelques-uns. D'après ses 11 titres inscrits au catalogue de 1933, H. Béraud, à la fois romancier et reporter, se signale comme un auteur très apprécié du grand public. G. Chéreau (16), héritier des naturalistes et évocateur de la vie provinciale, est présent avec 8 titres. Les romans d'aventure et d'exotisme de M. Dekobra (**La Madone des sleepings**) sont aussi au nombre de 8. De même les lecteurs semblent avoir particulièrement aimé le romanesque des livres de Cl. Anet (9 titres), les préoccupations sociales d'H. Barbusse (8 titres), de Pierre Hamp (7 titres), ou de la romancière d'origine hollandaise Neel Doff (7 titres), et enfin l'humour d'H. Duvernois (6 titres) comme les livres amers d'É. Bove (5 titres), le romancier de la médiocrité humaine que l'on redécouvre actuellement comme un précurseur de la littérature existentialiste ou du "nouveau roman" (17). Enfin, le catalogue de 1933 témoigne de la faveur dont a joui auprès du public de l'entre-deux-guerres le dramaturge H.R. Lenormand introducteur du freudisme au théâtre. Ses œuvres sont entrées comme beaucoup d'autres par le moyen de **L'Illustration**, mais la bibliothèque a acquis en outre l'édition de son **Théâtre complet**.

L'étude du fonds d'une bibliothèque, comme celle des Amis de l'Instruction nous donne donc un aperçu intéressant sur la vie littéraire. Car on la voit non pas à ses sources, du côté des créateurs et du monde des lettres, mais » de l'autre côté, celui du public. L'image qu'on en reçoit est quelque peu partielle et partiiale, en raison des ignorances, des oublis ou des partis-pris. Sur le plan idéologique, les tendances contraires se mêlent : les préoccupations sociales et humanitaires coexistent avec le conservatisme. La couleur politique de la bibliothèque est donc beaucoup moins nettement marquée que lors de sa fondation. Quant à ses choix littéraires, le grand public retient avant tout ce qui flatte ses goûts, ce qui correspond à ses préoccupations ou à ses idées, ce qui ne choque pas ses habitudes. Il est surtout très sensible aux modes et curieux des livres qui font du bruit. Il se montre très réceptif à l'égard des récompenses officielles. En revanche, il reste fermé aux recherches de l'avant garde et n'enregistre parfois qu'avec un certain retard l'importance de ceux qui deviendront plus tard les « classiques ». Mais cette partialité même fait l'intérêt et la richesse de cette bibliothèque. Car peu importe qu'on n'y trouve pas toujours les « grands » auteurs, désormais partout accessibles. Ce qui compte, c'est qu'on puisse y lire de nombreux livres, non réédités depuis longtemps et qui sont un témoignage précieux sur la sensibilité d'une époque.

## NOTES

1. La proportion des ouvrages littéraires a plus que doublé entre 1869 (20,6 %) et 1909 (51,3 %). À partir de 1906, de nouveaux administrateurs tentent de remonter ce courant, mais la proportion reste importante (en 1920 : 40,5 %). Voir à ce sujet P. Marie, **Étude d'un lieu de mémoire populaire : la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement**, in **Les Lieux de mémoire**, Gallimard, 1984, t. 1.
2. Cf. R. Jauss, **Pour une esthétique de la réception**, Bibliothèque des Idées, Gallimard, 1978.
3. On possède un registre des livres acquis entre 1920 et 1926, classés par ordre alphabétique.
4. On sait que le scandale de **La Garçonne** valut à V. Margueritte d'être radié de l'ordre de la Légion d'Honneur.
- 4bis. Cette collection a été fondée en 1921 par Arthème Fayard.
5. Le Conseil n'a pas exaucé le vœu d'un lecteur qui demandait un abonnement à **La Grande Revue, La Revue Universelle, La Revue Bleue, La Renaissance**.
6. cf. M. Angenot, **Le Roman populaire**, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec, 1975. Et Y. Olivier-Martin, **Histoire du roman populaire en France de 1840 à 1980**, A. Michel, 1980.
7. La première demande de ce lecteur avait été annulée, parce qu'elle n'était pas signée. Sur la page suivante, le lecteur a renouvelé sa proposition, il l'a signée, mais quelqu'un (un autre lecteur, ou le représentant du Conseil ?) a écrit en-dessous « pas de roman policier ».
8. Ainsi dans les années 20, une lectrice demande **Roger la Honte** de R. Mary, **Cœur de française** d'A. Bernède (qui comptent parmi les grands succès du roman populaire), ainsi que **L'Atlantide** de P. Benoît. Celui-ci est accepté, les deux autres sont « réservés ».
9. Le premier volume de cette collection est un livre de Freud, **Trois essais sur la théorie de la sexualité**, soit le deuxième ouvrage du médecin viennois à être traduit en français (1922). Il n'a pas été acquis par la bibliothèque. Mais le n° 19, un autre essai de Freud, **Le Rêve et son interprétation**, est inscrit au catalogue.
10. La bibliothèque a acquis aussi deux des grandes histoires de la littérature française parues au cours de l'entre-deux-guerres, celle d'A. Billy, **La Littérature française contemporaine** et celle de R. Lalou, **Histoire de la littérature contemporaine**, demandée par un lecteur.
11. cf. E. Weber, « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite, 1905-194 », **Revue d'histoire moderne et contemporaine**, avr.-juin 1958, p. 114-128.
12. Son secrétaire H. de Carbuccia fondera **Gringoire**.
13. cf. J. Meyer, « Publication et retentissement du Feu », **Europe**, n° spécial 1974, p. 68-75.

14. Il s'agit de **Paludes, Les Nourritures terrestres, La Porte étroite**. Mais **Les Caves du Vatican** n'apparaissent dans aucun catalogue.

15. cf. notamment Pour ou contre C.F. Ramuz, **Cahiers de la Quinzaine**, 17<sup>e</sup> série, n° 1, Édit. du Siècle, 1926.

16. G. Chéreau fut élu à l'Académie Concourt en 1926.

17. cf. P. Morelle, « Le retour d'É. Bove », **Le Monde**, 4 mars 1984.

## QUEL AVENIR POUR LA BIBLIOTHÈQUE DES AMIS DE L'INSTRUCTION ?

Si le passé de la bibliothèque est mieux connu grâce aux contributions qui précèdent, son avenir est incertain : musée de lecture populaire, lieu de recherche sur la lecture au XIX<sup>e</sup> siècle, bibliothèque de quartier, quel choix faire pour l'avenir ? Tel est le thème du débat final animé par Philippe Oger et auquel prennent part tout particulièrement, avec les plus fidèles amis de la bibliothèque, Noë Richter, Jean Glénisson, Serge Perrot et Guy Parguez.

Musée de lecture populaire ? De certaines communications et de l'échange présent, il apparaît qu'un peu partout en France de telles bibliothèques ont existé et que certains de leurs fonds figurent encore dans des armoires de mairie -à Angers, par exemple- ou ont été intégrés dans ceux de la bibliothèque municipale la plus proche. Il faudrait lancer, à partir de la bibliothèque des Amis de l'instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement qui en demeure l'ultime témoin, un mouvement de recensement, de réhabilitation et de reconstitution de ces bibliothèques, soit théoriquement par l'étude de leurs fonds à travers leurs catalogues et leurs fichiers, soit concrètement en privilégiant certaines d'entre elles qui, grâce à des échanges ou des dons, reconstitueraient la bibliothèque populaire idéale des années 1860-1880, à la veille de la création des bibliothèques municipales. Si la bibliothèque du 3<sup>e</sup> participe à ce mouvement, il faudrait veiller, conseillent certains, à ne pas la figer en son état de 1861 -le premier catalogue de 1862 suffit à sa connaissance- afin de ne pas perdre la richesse diachronique des strates successives.

Lieu de recherche sur la lecture au XIX<sup>e</sup> siècle ? Le présent colloque témoigne déjà de son existence. Reste à le développer, à attirer tous ceux qui s'intéressent à ces bibliothèques, à la lecture, au livre, à la culture du XIX<sup>e</sup> siècle, à provoquer des thèses d'étudiants, à publier les travaux qui seront élaborés, à commencer par les Actes de la rencontre en cours.

Bibliothèque de quartier ? La bibliothèque, malgré les changements de population dans son voisinage, a conservé cet aspect « bistrot de quartier » où l'échange est vivant entre bibliothécaires et lecteurs, entre les lecteurs eux-mêmes. Les soirées de lecture et l'atelier de reliure sont d'autres précieuses manifestations de cette vie de quartier à la bibliothèque.

À la fois bibliothèque de quartier et lieu de recherche sur la lecture, la bibliothèque conserverait la vie que le musée risquerait de lui ôter. Sans privilégier l'un de ces aspects au détriment des autres, il faut les combiner heureusement. Si, du fait de sa durée et de son unicité, la bibliothèque des Amis de l'Instruction est devenue un « musée involontaire », que ce musée soit vivant. Et pour que ce lieu retrouve la place irremplaçable qui est la sienne, c'est à la condition essentielle de la conservation, c'est-à-dire de la restauration et de la reconstitution de son fonds.

## INDEX DES PERSONNES

ABRAHAM (Émile)  
ADAM (Adolphe), professeur au collège Rollin  
ADES et JOSIPOVICI  
ALAIN  
ALCAN (Michel), professeur aux Arts et Métiers  
ALEXANDRE (tsar)  
ALLAIN et SOUVESTRE  
ALLIER (Raoul)  
ALLIER, voir aussi HALLIER (Paul)  
ALTICK (Richard)  
ANET (Claude)  
ANGLEMONT (Arthur d')  
ANNUNZIO (Gabriel d')  
ANSPACH (Joël), conseiller à la cour  
APOLLINAIRE (Guillaume)  
ARGENSON (Marc-René de Voyer d')  
ARNAUD (Angélique)  
ARNAUD-JANTI (Gaston), maire du III<sup>e</sup> arrondissement  
ARON (Jeanne)  
ARON (J.)  
ARSÈNE (Paul)  
AUDIGANNE (Alexandre)  
AUDOUX (Marguerite)  
AZAÏS (Pierre-Hyacinthe)  
BACHELIN (Françoise-Marg.), voir BERTHY  
BACHELIN, frères, sculpteurs  
BAER (Gustave et Joseph)  
BAILLIF (Alphonse), sculpteur  
BALLANCHE (Pierre-Simon)  
BALZAC (Honoré de)  
BARAT (E.)  
BARBUSSE (Henri)  
BARDOS (Jean-Pierre)  
BARRAL (Auguste)  
BARRÈS (Maurice)  
BARRÈS (Philippe)  
BASTIAT (Frédéric)  
BAUDELAIRE (Charles)  
BAUX-LAPORTE  
BAZIN (François)  
BELIN, éditeur  
BELLAMY (Jean-Baptiste)  
BELLAMY (Jean-Victor)  
BELUZE

BENOIT (Pierre)  
BERANGER (Pierre-Jean de)  
BERAUD (Henri)  
BERGER-LEVRAULT, éditeur  
BERGSON (Henri)  
BERNANOS (Georges)  
BERNARD (Tristan)  
BERNARDIN de SAINT-PIERRE  
BERNHARDT (Sarah)  
BERNSTEIN (Henry)  
BERQUIN (Arnaud)  
BERTHELOT (Marcellin)  
BERTHY (Françoise Marg.) ép GIRARD, voir BACHELIN  
BESLAY (Charles)  
BICHAT (François-Xavier)  
BIGNON (Fanny)  
BILLOT  
BING (Charles)  
BIXIO (Jacques-Alexandre)  
BLANC (Louis)  
BLANQUI (Auguste)  
BLOCH (Félicité)  
BLUM (Léon)  
BLUMENSTOCK  
BOILEAU  
BONNARD (Arthur de)  
BONNEMÈRE (Joseph-Eugène)  
BOSSUET (Jacques-Bénigno)  
BOUCHERON (François Martin), impr. litho.  
BOUGLÉ (Célestin)  
BOUILLÉ (marquis de)  
BOURDON (Madame)  
BOURGET (Paul)  
BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)  
BOUYER (Louis-Charles)  
BOVE (Emmanuel)  
BRAGA (D.)  
BRETON (André)  
BRIANCOURT  
BRIANT (Gustave), tourneur en cuivre  
BROUT (Théodore)  
BRUNO (G.)  
BUCHEZ (Philippe)  
BÜCHNER (George), philosophe allemand  
BUONAROTTI (Michel)  
BUREAU (Allyre), rédacteur  
CABET (Etienne)  
CAHEN (Jules)  
CAHN (Léon)

CALMANN-LÉVY, éditeurs  
CANTAGREL (François-Jean)  
CARLE (Henri), instituteur  
CARNOT (Hippolyte)  
CARRAUD (Zulma)  
CASTELLANE (Boni de)  
CÉLINE (Louis-Ferdinand)  
CERVANTES (Miguel de)  
CHAIX (Napoléon), imprimeur  
CHAMPSAUR (F.)  
CHAPELLIER (François-Pierre), impr. lith.  
CHARIGNON, maçon  
CHARPENTIER (Arsène)  
CHATEAUBRIAND (François-René de)  
CHATEAUBRIANT (Alphonse de)  
CHENISSE (L.I.), médecin  
CHÉRAU (Gaston)  
CHEVALIER, maçon  
CHEVALLEY (Abel)  
CHEVALLIER (Georges)  
CHEVÉ (Émile)  
CICÉRON  
CLARETIE (Jules)  
CLAUDEL (Paul)  
CLÉMENCEAU (Georges)  
COCTEAU (Jean)  
COHADON (Antoine), ouvrier maçon  
COLETTE  
COLLET (Louis-Frédéric)  
COMBES (Louis), lithographe  
COMTE (Auguste)  
CONCHON (Fernand), mosaïste  
CONDORCET (marquis de)  
CONSCIENCE (Henri)  
CONSIDERANT (Victor)  
CONSTANTIN-WEYER (Maurice)  
Coran (Le)  
CORBON (Anthime), tisserand, rédacteur de l'Atelier  
CORMENIN (Louis-Marie, vicomte de)  
CORNEILLE  
COURIER (Paul-Louis)  
COUSIN (Victor)  
CRÉMIEUX (Adolphe)  
CURMER (Henri-Léon)  
CUVIER (Georges-Léopold, baron)  
DALY (César), architecte du Phalanstère  
DARWIN (Charles)  
DAUDET (Alphonse)  
DAUDET (Léon)

DAVID (J.), bijoutier  
DEKOBRA (Maurice)  
DELAHAYE (Victor)  
DELAMARCHE (Etienne-Paul), employé d'octroi  
DELAVIGNE (Casimir)  
DELBROUCK (Joseph), architecte, maçon  
DELIGNY (Charles), maçon  
DELLY (M.)  
DEMAISON (André)  
DEROIN (Jeanne)  
DEROULÈDE (Paul)  
DERVILLE (H.), typographe  
DESCAVES (Lucien)  
DESCHANEL (Émile)  
DESCHENAUX (Alexandre), médecin  
DESMICHELS  
DEVINCK (François-Jules)  
DIDEROT (Denis)  
DISRAËLI (Benjamin)  
DOFF (Neel)  
DOLLÉANS (Édouard)  
DOMBOWITZ (Henri)  
DORÉ (Gustave)  
DORGELES (Roland)  
DREYFUS (Abraham)  
DREYFUS (Alfred)  
DREYFUS (Camille)  
DRUMONT (Édouard)  
DUCAMP (Maxime)  
DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume)  
DUHAMEL (Georges)  
DUMAS (père et fils)  
DUPOIZA (Claude), cordonnier  
DUPONT  
DURKHEIM  
DURUY (Victor)  
DUVAL (Jules)  
DUVERNOIS (Henri)  
ENDLE (Ernest)  
ENFANTIN (Barthélémy-Prosper)  
ENGELSING (Rolf)  
ERBS, comptable  
ERCKMANN-CHATRIAN  
ESCHOLIER (Raymond)  
ESME (Jean d')  
ESQUIROS (Alphonse)  
ETTLINGER (Fanny, Charles, Anastasie, Auguste, Paul)  
FALLOUX (Frédéric-Alfred-Pierre, comte de)  
Fantômas

FARRÈRE (Claude)  
FAUVÉTY (Charles)  
FAVÉ (Ildephonse), cl aide de camp de l'Empereur  
FAVELIER (Antoine), bijoutier  
FAYÉ (H.)  
FÉLIX (Nicolas), lithographe  
FÉNELON (François de la Mothe)  
FERRY (Jules)  
FEUILLET (Octave)  
FEVAL (Paul)  
FLAMMARION (Camille)  
FLAUBERT (Gustave)  
FLAVIUS JOSÈPHE  
FLEURY (abbé)  
FOE (Daniel de)  
FONTAINE (Louis-Marie)  
FORT (Paul)  
FORTOUL (Hippolyte)  
FOULD (Achille), ministre  
FOURIER (François-Marie-Charles)  
FOURNIER (Alain)  
FRANCE (Anatole)  
FRANCK (Adolphe), de l'Institut  
FRAPIÉ (Léon)  
FRESLON, ministre de l'Instruction publique  
FRIBOURG (Ernest)  
GALLAND (Antoine)  
GALLIEN, instituteur  
GALLIMARD, éditeurs  
GALLOIS, menuisier  
GAMBETTA (Léon)  
GARNIER (frères), éditeurs  
GARNIER-PAGÈS (Etienne-Joseph-Louis)  
GARRIOT (François), impr. lith.  
GATTI de GAMONT (Zoé)  
GAUNY (Gabriel), parqueteur  
GAUTIER (Théophile)  
GENEVOIX (Maurice)  
GENLIS (madame de)  
GENOUX (Claude)  
GERBAULT (Alain)  
GIDE (André)  
GIL BLAS, voir : LESAGE  
GILLET, menuisier  
GIRARD (Auguste-Rémi), photographe  
GIRARD (François)  
GIRARD (Jean-Baptiste), impr. typogr.  
GIRARD (Anna, ép. du précédent)  
GIRARDIN (Emile de)

GOBINEAU  
GOGOL (Nicolas)  
GOJON (Edmond)  
GOLDSTEIN (Max)  
GOSSEZ (Rémi)  
GRANDEAU (Louis-Nicolas)  
GRELLÉ (Antoine)  
GRELLÉ, RIMET et Cie, impr. lithogr.  
GRIMM Frères  
GUÉPIN (Ange), démocrate nantais  
GUINOT (Eugène)  
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)  
GUTEMBERG  
GUTMAN (Madame)  
HALÉVY (Fromenthal)  
HALÉVY (Ludovic) de l'Institut  
HALLIER [ou Allier] (Paul), herboriste  
HAMP (Pierre)  
HARANT (Henri), professeur  
HAUSSMANN (Georges-Eugène, baron)  
HAYEM (A.)  
HÉMON (Louis)  
HENDLÉ (Ernest)  
HERDER (Jean-Godefroy)  
HIRSCH (Charles-Henry)  
HIRSCH (Marx)  
HOICHE (Lazare)  
HOFFMANN (Ernest-Théodore-A.)  
HOGGART (Richard)  
HONEL (Adolphe-Salomon)  
HOUSSAYE (Arsène), admin. Cie Fse  
HUGO (Victor)  
IKOR (Roger)  
ISAK (Alfred)  
ISAK (Lucien)  
ISTRATI (Panait)  
JACOB (Louise)  
JACOB (Serge)  
JACOTOT (Joseph)  
JAMEREY-DUVAL (Valentin), berger et bibliothécaire  
JANET (Paul)  
JAURÈS (Jules)  
JAVAL (Léopold)  
JOFFROY (Augustin), pharmacien  
JOLINON (J.)  
JOSSIVOVICI, voir ADÈS et JOSSIVOVICI  
JOUNIN (Auguste), médecin  
JOURNOLLEAUX (Charles)  
JOURNET (Jean)

JUSSIEN (Laurent de)  
KAHN (Gustave)  
KAHN (Zadoc), grand rabbin  
KESSEL (Joseph)  
KOENIGSWARTER (Maximilien), député  
LABÉDOLLIÈRE (Émile de)  
LABORDE (comte de)  
LABOULAYE (Édouard de), professeur au Collège de France  
LACHAMBAUDIE (Pierre)  
LACROUX (Joseph)  
LAFITTE (Pierre)  
LA MADELEINE (Philipon de)  
LAMARTINE (Alphonse de)  
LAMENNAIS (Félicité-Robert)  
LAMOTHE (A. B. de)  
LAMOUREUX  
LANDRIN (Hippolyte)  
LAPORTE (Célestine)  
LAROUSSE (Pierre)  
LAZARE (Bernard)  
LEBLANC (Maurice)  
LEBLOND (Marius-Ary)  
LEBRETON (Théodore)  
LECHEVALIER (Jules)  
LECLERCQ  
LEFRANÇAIS (Gustave)  
LEGOUVÉ (Ernest)  
LEGRAVERENG, abbé  
LEMAISTRE de SACY (Louis-Isaac)  
LEMOUNIER (Elisa)  
LENEVEUX (Henri)  
LENORMAND (H. R.)  
LÉONARD (Nicolas)  
LE PLAY (Frédéric)  
LERMINA (Jules), journaliste  
LEROUX (Gaston)  
LEROY, maçon  
LEROY, ouvrier bijoutier  
LEROY (Albert)  
LEROY-BEAULIEUX (Anatole)  
LESAGE (Alain-René)  
LESUEUR (Daniel)  
LEVASSEUR (E.)  
LÉVY (A.)  
LÉVY (Hermann)  
LÉVY (Michel), médecin au Val de Grâce  
LÉVY (Naphtali)  
LHOMOND (Charles-François)  
LIEBIG, ébéniste

LIMOUSIN (Charles)  
LIONNET  
LISSAGARAY (Prosper-Olivier)  
LITTRÉ (Emile)  
LOTI (Pierre)  
LOSTALOT-BACHOUÉ (E. de)  
LOUVEL, auteur de romans licencieux  
MACÉ (Jean)  
MAILLARD, dessinateur  
MAISTRE (Joseph de)  
MALHERBE  
MALLARMÉ (Stéphane)  
MALRAUX (André)  
MANUEL (Eugène)  
MARAN (R.)  
MARGUERITTE (Victor)  
MARIE (Antoine)  
MARMOTTAN (Pierre), médecin  
MARTET (Jean)  
MARTIN DU GARD (Roger)  
MARX (Karl)  
MASSIEUX (Édouard), mécanicien  
MASSIN, bijoutier  
MATHA  
MAUPASSANT (Guy de)  
MAURIAC (François)  
MAUROIS (André)  
MAURRAS (Charles)  
MAUSZ (Julie)  
MAYNE-REID  
MELLERIO, bijoutier  
MENDÈS (Catulle)  
MÉNÉTRA (Jacques-Louis), vitrier  
MENIER (Émile)  
MÉRIMÉE (Prosper)  
MERINOS, voir MOUTON  
MEROUVEL (Charles)  
MEROVITCH  
METCHNIKOFF (E.)  
MEYER (Maurice), inspecteur général  
MEYERBEER (Giacomo)  
MICHALON (Rachel et Marie)  
MICHELET (Jules)  
MIGNET (E.)  
MIKHAËL (Ephraïm)  
MILLAUD (Moïse)  
Mille et une nuits (Les)  
MIRÈS (Jules-Isaac)  
MOFFRAND, maçon

MONTEPIN (Xavier de)  
MONTHERLAND (Henri de)  
MONTESQUIOU (Robert de)  
MORAND (Paul)  
MOREL (Eugène)  
MORIN (Frédéric)  
MOSELLY (Émile)  
MOUTON (Eugène), procureur de Rodez, pseud. Mérinos  
MUIRON  
MUN (Albert de)  
MUNCK (Salomon), de l'Institut  
NADAUD (Martin)  
NAEGELEN (R.)  
NAPOLÉON III  
NAVERY (Raoul de)  
NICOLET (Claude)  
NOIROT (Jean-Baptiste)  
NOMBAL (Pierre-François), impr. lithogr.  
NORDAU (Max)  
NORZY  
NUSSBAUMER (Robert)  
NUSSBAUMER (Rodolphe) fils  
OBERLIN (Jean-Frédéric), pasteur  
Oeuvres Libres (Les)  
OHNET (Georges)  
OLLIVIER (Aristide), journaliste  
OLLIVIER (Démosthène)  
OLLIVIER (Émile)  
OLSCHWANG (Max)  
OPPERT (Mélanie)  
PARÉ, maçon  
PAUL-MARIE, dessinateur  
PECQUEUR (Constantin)  
PEGUY (Charles)  
PELLARIN (Charles)  
PELLETAN (Eugène)  
PELLICO (Silvio)  
PERDIGUIER (Agricol)  
PERDONNET (Auguste), ingénieur  
PEREIRE (Émile et Isaac)  
PERGAUD (Louis)  
PEROT, instituteur  
PETIT, abbé  
PETTRÉ (Armand), lithogr.  
PETTRÉ, RIMET et Cie  
PHILIPON DE LA MADELEINE (Louis)  
PIGAULT-LEBRUN (Charles-Antoine-Guillaume)  
PILLON (Victor), ouvrier portefeuille  
PINON (M.)

PLOMB (Charles), opticien  
PLOMB, bibliothécaire  
POE (Edgar)  
POINSOT, président du Tribunal  
POISSONS  
POLAK (Mlle)  
PONCY (Charles)  
PORCHAT (Jacques)  
PORTO-RICHE (Georges de)  
POUCHKINE (Alexandre Sergueïevitch)  
POULOT (Denis)  
PROAL (Louis)  
PROUDHON (Pierre-Jospeh)  
PROUST (Marcel)  
PSICHARI (Ernest)  
QUINET (Edgar)  
RABI  
RABELAIS (François)  
RACINE (Jean)  
RADIGUET (Raymond)  
RADU  
RAMUZ  
RANC (Arthur)  
RASPAIL (François-Vincent)  
REBOUX (Paul)  
REIBEL-FINDEL, sté lithogr.  
REID (Mayne) voir MAYNE-REID  
REINACH (Joseph)  
RENAN (Ernest)  
RENAUD (H.)  
RENDU  
RENOUVIER (Jules)  
RESTIF DE LA BRETONNE  
RHAÏSS (E.)  
RICARD (Elie), typographe  
RICHER (Léon)  
RIMET (Jean-Louis), lithogr. et voir PETTRÉ, RIMET et Cie  
ROBINET (Jean-François-Eugène)  
RODIN (Auguste), sculpteur  
RODRIGUES (Benjamin)  
ROLAND (Pauline)  
ROLLAND (Romain)  
ROMAINS (Jules)  
ROSENTHAL (J.)  
ROTHSCHILD (Famille)  
ROTHSCHILD (Henri de)  
ROTIVAL (Émile)  
RONBANOVITCH (Élie)  
ROULANT (Gustave)

ROUQUETTE (Louis-Frédéric)  
ROUSSEAU (Jean-Jacques)  
ROUVENAT, bijoutier  
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)  
SALOMON (David)  
SALVADOR (David)  
SAND (George)  
SANDEAU (Jules)  
SAY (Jean-Baptiste)  
SCHOLL (Aurélien)  
SCHUDZE, corroyeur  
SCOTT (Walter)  
SÉE (Edmond)  
SÉGUR (madame de)  
SÉRURIER (comte)  
SILBERMANN (Jean), fonctionnaire conservateur des Collections  
SILVESTRE (Armand)  
SIMON (Gustave)  
SIMON (Jules)  
SIMON (Louis), tisserand  
SIRUGUES (Victor), médecin  
SOLAR (Félix)  
SOUVESTRE, voir ALLAIN et SOUVESTRE  
SPIES (Cyprien), alsacien  
STAËL (madame de)  
STENDHAL (Henri Beyle, dit)  
SUE (Eugène)  
SUIN, avocat général  
SWIFT (Jonathan)  
TAINÉ (Hippolyte-Adolphe)  
TALLON (Eugène)  
TARTARET (Eugène), ébéniste  
TCHERNOFF (J.)  
TENOT (Pierre-Paul-Eugène)  
THACKERAY (William-Makepeace)  
THARAUD (Frères)  
THIERS (Louis-Adolphe)  
TITE-LIVE  
TOCQUEVILLE (comte de)  
TONAY, ouvrier-bijoutier  
Tour de France par deux... (Le), voir BRUNO (G.)  
TOURGUENIEFF (Ivan)  
TOUSSENEL (Alphonse)  
TRISTAN (Flora)  
VACHEROT (Étienne)  
VALÉRY (Paul)  
VALETTE (abbé de)  
VATTIN (Valentine)  
VEUILLOT (Louis)

VIARD (Jules)  
VIARD, maire de Hortes  
VICO (Giovanni-Battista)  
VIDAL (Émilie)  
Vie des Saints (La)  
VIGNY (Alfred de)  
VILLENEUVE-BARGEMONT (vicomte de)  
VILLERMÉ (Louis)  
VINÇARD (Pierre), saint-simonien  
VINCENT (A.)  
VINOT (Joseph), astronome  
VIOLET (Alphonse)  
VOILQUIN (Suzanne)  
VOLNEY (Guillaume-François de)  
VOLTAIRE (François-Marie Arouet, dit)  
WEBB (Robert)  
WEILL (Alexandre)  
WEILL (Rosa)  
WEIPRECHT (Léon)  
WERTH (Léon)  
YRIARTE (Charles)  
ZOLA (Émile)